

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

FEMMES, MUSIQUE ET FRANC-MAÇONNERIE À LA SOCIÉTÉ  
OLYMPIQUE : ENQUÊTE SUR LA SOCIABILITÉ MAÇONNIQUE ET  
MUSICALE PARISIENNE À L'AUBE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR  
CAMILLE PAYEUR

DÉCEMBRE 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mon directeur et ma directrice de recherche, Pascal Bastien et Lyse Roy. Votre écoute, votre disponibilité, votre générosité et vos conseils ont su me guider tout au long du processus qui a mené à ce mémoire. Je tiens également à vous remercier tous les deux pour la multitude d'opportunités qui m'ont été offertes depuis mon arrivée au département d'histoire de l'UQAM. Des livres rares aux activités du GRHS, votre soutien aura su faire la différence dans cette aventure. Je dois également remercier Pierre-Yves Beaurepaire, qui a eu la gentillesse de me mettre sur la piste de quelques archives aux heures les plus sombres de la pandémie de COVID-19. Un grand merci également à Dominique Marquis pour sa grande générosité, qui a su faire toute la différence. Finalement, ce mémoire n'aurait pu être réalisé sans l'appui financier du Groupe de recherche en histoire des sociabilités (GRHS).

Je n'aurais pu mener à terme cette entreprise sans le soutien et l'amitié de mes collègues du GRHS : Antoine Champigny, Valentin Grandclaude, Nicolas Handfield, Ariane Godbout, Julien Duval-Pélissier, Virginie Cogné, Émeraude Castilloux et Julien Tremblay-Legrès qui ont ponctué de rires et de conseils mon quotidien de recherche et de rédaction dans la dernière année. Un merci tout spécial à Marjorie Charbonneau, Marie-Pier Berthelet et Julie Desjardins, avec qui j'ai bien hâte de poursuivre cette aventure au doctorat ainsi qu'à Daniel Lemire, pour les dîners complices.

Enfin, rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien de ma famille et de ma belle-famille. Je tiens aussi à remercier mes ami.es Mòrag, Nadia, Pierre-Luc, Ariane et Laura pour leurs encouragements et leur amour inconditionnel. Finalement, et surtout, merci à mon amoureux, Loïc, pour sa présence, son écoute et son appui. Merci de croire en moi depuis le début et d'être le complice de mon quotidien.

## TABLE DE MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	II
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	VIII
LISTE DES FIGURES.....	IX
RÉSUMÉ .....	X
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET HUMANITÉS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'HISTOIRE DES PRATIQUES CULTURELLES ET DES SOCIABILITÉS.....	6
1.1 Bilan historiographique.....	6
1.1.1 Sociabilité, un concept vide de sens ? .....	6
1.1.2 L'historiographie de la franc-maçonnerie : un état des lieux .....	11
1.1.3 Et les loges d'adoption ? .....	16
1.1.4 Une ouverture pluridisciplinaire : la rencontre entre histoire sociale et musicologie.....	20
1.1.5 Revisiter l'histoire sociale de la musique au prisme du genre.....	22
1.2 Problématique .....	24
1.3 Méthodologie et corpus de sources .....	26
1.3.1 Humanités numériques et histoire culturelle du social.....	26
1.3.1.1 La Société Olympique à l'ère du numérique : outils informatiques et analyse quantitative.....	26
1.3.1.2 La fabrique d'une histoire plurielle : les outils de l'histoire culturelle .....	28
1.3.1.3 Le genre : un processus historique.....	30
1.3.2. Les sources .....	33
1.3.2.1 Les sources administratives .....	33
1.3.2.2 Les sources imprimées .....	35

1.3.2.3 Les écrits du for privé .....	36
Conclusion et plan du mémoire .....	37

## CHAPITRE II

### OÙ SONT LES MUSICIENNES? LE PUBLIC DU CONCERT ET L'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE À LA VILLE DE PARIS .....

2.1 Normes socioculturelles et pratiques musicales genrées .....	42
2.1.1 L'éducation musicale des jeunes aristocrates .....	42
2.1.2 La voix féminine, l'exception à la règle .....	44
2.1.3 Le public du Concert de la Loge Olympique : à la rencontre des musiciennes mélomanes et protectrices de la loge d'adoption .....	47
2.1.4 Conclusion partielle.....	49
2.2 De la loge d'adoption vers la loge régulière : un changement de paradigme .....	50
2.2.1 Un portrait des abonnés de la Société Olympique selon le <i>Tableau</i> des membres pour l'année 1786 .....	50
2.2.2 Convoquer d'autres archives pour vaincre le silence des sources : le <i>Journal</i> du comte d'Albaret et l'annuaire de l'année 1788.....	57
2.2.3 Nouveau regard sur les travaux de Pierre Chevallier : la loge d'adoption de la Société Olympique sous la loupe .....	60
2.2.4 Conclusion partielle.....	64
2.3 Les lieux de la Société Olympique : intégration stratégique des activités maçonniques et musicales à l'espace parisien .....	66
2.3.1 À l'origine de la Société Olympique et son concert : l'hôtel de Bullion (1782- 1785) .....	66
2.3.2 Implantation du Concert de la Loge Olympique au cœur du paysage musical parisien : la Salle des Gardes du Palais des Tuileries (1786-1789) .....	69
2.3.3 L'établissement de la Société Olympique sous les arcades du Palais Royal : porosité des frontières entre sociabilité maçonnique et sociabilité mondaine (1786-1789).....	73
2.3.4 Conclusion partielle.....	77
Conclusion .....	78

CHAPITRE III	
MUSIQUE ET FRANC-MAÇONNERIE : LABORATOIRE D'UNE SOCIABILITÉ DES ÉLITES EN TRANSFORMATION.....	80
3.1 Le glissement de la franc-maçonnerie vers de nouvelles formes de sociabilité des élites .....	82
3.1.1 Diversification de l'offre sociable et ouverture sur le monde.....	82
3.1.2 La tenue d'adoption comme support d'une sociabilité mondaine .....	85
3.1.3 Privé et public, deux notions à l'épreuve des pratiques maçonniques et musicales de la Société Olympique .....	89
3.1.4 Conclusion partielle.....	97
3.2 Diversité des relations tissées entre les membres de la Société Olympique .....	99
3.2.1 La Société Olympique : une multiplication des opportunités et une ouverture des possibles.....	99
3.2.2 Le prolongement des sociabilités musicales vers des relations professionnelles et amicales.....	100
3.2.3 Les effets de l'affiliation maçonnique dans le contexte du Concert de la Loge Olympique.....	103
3.2.4 Conclusion partielle.....	105
3.3 Et à l'extérieur de la Société Olympique ? Initiations multiples et circulations des souscripteurs, souscriptrices, musiciens et musiciennes du Concert de la Loge Olympique dans l'espace parisien (1786-1788) .....	107
3.3.1 Circulations des membres de la Société Olympique dans d'autres loges maçonniques parisiennes .....	107
3.3.2 Circulation des musiciens, musiciennes et quelques soucripteurs du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres institutions musicales parisiennes.	113
3.3.3 Conclusion partielle.....	117
Conclusion .....	119
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	122
ANNEXE A	
AJOUTS MANUSCRITS À L'EXEMPLAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON.....	134

ANNEXE B	
COMPTES DÉTAILLÉS DE NICOLAS SÉJAN DE FORCROY POUR SES LEÇONS DONNÉES À M <sup>lle</sup> D'HERBOUVILLE À L'ABBAYE AUX BOIS ET À ISSY, 31 MARS 1768 ET JANVIER 1770 .....	135
ANNEXE C	
RÉPARTITION DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE DANS LA LOGE RÉGULIÈRE ET DANS LA LOGE D'ADOPTION.....	136
ANNEXE D	
DÉTAIL SUR L'INITIATION DES FEMMES DANS LA LOGE D'ADOPTION DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE EN 1786 .....	136
ANNEXE D (SUITE)	
DÉTAIL SUR L'INITIATION DES FEMMES DANS LA LOGE D'ADOPTION DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE EN 1788 .....	137
ANNEXE D (SUITE)	
DÉTAIL SUR L'INITIATION DES FILLES MINEURES (NOVICES) EN 1788.	137
ANNEXE E	
LISTE DES EFFECTIFS DE L'ORCHESTRE EN 1786 SELON LE <i>TABLEAU</i> DES MEMBRES .....	138
ANNEXE F	
LISTE DES EFFECTIFS DE L'ORCHESTRE EN 1788 SELON LE <i>TABLEAU</i> DES MEMBRES .....	141
ANNEXE G	
CORRECTION DE LA "LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE FIGURANT SUR LE <i>TABLEAU</i> DE 1788, ABSENTS DU <i>TABLEAU</i> DE 1786" DE PIERRE CHEVALLIER.....	144
ANNEXE H	
GRAPHE 1 - RELATIONS FAMILIALES ET COHABITATIONS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE EN 1786 ET 1788 (SANS LABEL).....	146
ANNEXE H	
GRAPHE 1 - RELATIONS FAMILIALES ET COHABITATIONS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE EN 1786 ET 1788 (AVEC LABELS).....	147
ANNEXE I	
GRAPHE 2 - CIRCULATION DES INITIÉS DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE AU SEIN D'AUTRES LOGES FRANC-MAÇONNES.....	148
ANNEXE J	
GRAPHE 3 - APPARTENANCE DES MUSICIENS DU CONCERT DE LA LOGE OLYMPIQUE À D'AUTRES LOGES MAÇONNIQUES DU GRAND ORIENT DE FRANCE.....	149
ANNEXE K	
GRAPHE 4 - CIRCULATION DES MUSICIENS DU CONCERT DE LA LOGE OLYMPIQUE AU SEIN D'AUTRES INSTITUTIONS MUSICALES PARISIENNES .....	150

ANNEXE L	
PAGE DE TITRE DE LA <i>SYMPHONIE CONCERTANTE POUR FLÛTE ET UN BASSON</i> COMPOSÉE PAR J.B. BRÉVAL.....	151
ANNEXE M	
PAGE DE TITRE DES <i>SIX SYMPHONIES PARISIENNES</i> COMPOSÉES PAR JOSEPH HAYDN.....	152
ANNEXE N	
BROCHE AUX INSIGNES DE LA LOGE OLYMPIQUE.....	153
ANNEXE O	
RÉPARTITION DES LOGES D'ADOPTION EN FRANCE AU 18 <sup>E</sup> SIÈCLE.....	154
BIBLIOGRAPHIE.....	155
Sources manuscrites.....	155
Dépôt d'archives.....	155
Sources imprimées.....	155
Dictionnaires et monographies.....	157
Études.....	158



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

F.: Frère

L.: Loge

S.: Sœur

## LISTE DES FIGURES

- Figure 3.1. Gros plan sur un réseau du Graphe 1 - Relations familiales et cohabitations au sein de la Société Olympique en 1786 et en 1788 .....92
- Figure 3.2. Gros plan sur un réseau du Graphe 1 - Relations familiales, amicales et professionnelles au sein de la Société Olympique en 1786 et en 1788 (incluant les cohabitations) .....93
- Figure 3.3. Gros plan sur un réseau du Graphe 1 - Relations familiales, amicales et professionnelles au sein de la Société Olympique en 1786 et en 1788 (incluant les cohabitations) .....94
- Figure 3.4. Graphe 2 - Circulation des initiés de la Société Olympique au sein d'autres loges franc-maçonnnes .....108
- Figure 3.5. Graphe 3 - Appartenance des musiciens du Concert de la Loge Olympique à d'autres loges maçonniques du Grand Orient de France .....112
- Figure 3.6. Graphe 4 - Circulation des musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres institutions musicales parisiennes.....114

## RÉSUMÉ

La Société Olympique était une organisation maçonnique parisienne qui avait en son centre un orchestre, le Concert de la Loge Olympique. Cette organisation, dont le principal objectif était la promotion de la musique, fut en activité à Paris de 1786 à 1789. Cette société de musique avait la particularité d'être liée à la loge maçonnique Olympique de la Parfaite Estime. Ce sont les francs-maçons et les franc-maçonnnes de la Société Olympique qui finançaient, par le biais de leur souscription annuelle, le Concert de la Loge Olympique. Jusqu'à présent, les travaux consacrés à la Société Olympique et son concert considèrent peu la place et le rôle des femmes initiées au sein de la loge d'adoption de la Société Olympique. Pourtant, leur poids numérique au sein de l'organisation indique qu'elles y ont joué un rôle fondamental, ne serait-ce que dans la mutation des pratiques de sociabilité maçonnique au contact des codes de l'aristocratie. Ce mémoire vise à rendre cohérente une historiographie qui tient encore aujourd'hui une partie de ses acteurs à l'écart.

À l'aide de la méthode de l'analyse de réseaux sociaux et grâce aux outils informatiques, nous analysons également les circulations des initiés de la Société Olympique au sein d'autres organisations maçonniques. Ces représentations graphiques servent une réflexion sur les liens entre univers maçonnique et musical dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Ces premières observations sont suivies d'autres analyses de réseaux s'intéressant aux circulations des musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres institutions musicales parisiennes et d'autres organisations maçonniques. Ces analyses de réseaux permettent l'étude des types de relations qui unissent les membres de la Société Olympique en dehors de son calendrier événementiel. C'est également l'occasion de mesurer le degré d'insertion sociale et professionnelle des musiciens au cœur de l'univers maçonnique et du milieu musical parisien d'Ancien Régime. Enfin, ce mémoire se penche sur l'étude des pratiques de sociabilité des élites en contexte maçonnique et musical, en revisitant l'histoire de la franc-maçonnerie et l'histoire sociale de la musique au prisme du genre.

**MOTS CLÉS :** Femmes, Musique, Franc-maçonnerie, Sociabilités mondaines, Analyse de réseaux, Paris, Dix-huitième siècle.

## INTRODUCTION

Peu de travaux d'historiens s'intéressent à la Société Olympique et à son concert, dont la première représentation officielle eut lieu le 11 janvier 1786. Les archives disponibles nous indiquent que la Société Olympique était affiliée à la loge Olympique de la Parfaite Estime. Il s'agissait d'une société parisienne de francs-maçons dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle qui avait en son centre le Concert de la Loge Olympique. Les activités musicales de la Société Olympique cessèrent à l'été 1789, au moment où les Gardes françaises envahirent le siège de la société situé sous les arcades du Palais-Royal, à Paris.

Les origines de la Société Olympique remontent au début des années 1780, suivant la faillite du Concert des Amateurs. Ce concert, qui avait la particularité de rassembler sur scène des musiciens amateurs et professionnels, performait à l'hôtel de Soubise. Dans les années qui suivent la faillite du Concert des Amateurs, le comte d'Ogny<sup>1</sup> et le fermier général Étienne-Marie De La Haye des Fosses<sup>2</sup> mettent sur pied une société de musique qui se dote de la même vocation que le Concert des Amateurs, c'est-à-dire de réunir sur scène musiciens amateurs et professionnels, tout en récupérant quelques pans du répertoire du défunt concert. D'ailleurs, les pères du comte d'Ogny et du fermier général de La Haye des Fosses avaient initialement financé le Concert des Amateurs. Cette nouvelle société de musique s'établit vers 1782 dans la Salle du Contrat Social, à l'hôtel de Bullion. On appelle ce concert le « Concert Olympique » en référence à l'institution maçonnique à laquelle il se rattache, soit la Société Olympique, elle-même fille de la loge Olympique de la Parfaite Estime. Ainsi, la Société Olympique récupère la formule

---

<sup>1</sup> Claude-François-Marie Rigoley, comte d'Ogny (1765-1790), musicien amateur, intendant général des postes et co-fondateur du Concert de la Loge Olympique.

<sup>2</sup> Étienne-Marie de La Haye des Fosses, (1736-1790), fermier général et co-fondateur du Concert de la Loge Olympique.

et le répertoire du Concert des Amateurs, mais diffère de ce dernier au sens où elle appartient à l'univers de la franc-maçonnerie.

L'objectif principal de la Société Olympique est la promotion de la musique, comme nous le révèlent les « observations préliminaires »<sup>3</sup> de l'annuaire de la société pour l'année 1786. Une des particularités de l'organisation, en plus d'inclure les musiciens amateurs, est le rang social des individus qui la composent. On y trouve une majorité d'aristocrates ainsi que quelques personnalités de la haute bourgeoisie. Les annuaires de la société renseignent aussi sur la présence d'étrangers que l'on dit « de la plus grande considération »<sup>4</sup> et qui sont initiés comme francs-maçons à la Société Olympique lors de leur séjour parisien<sup>5</sup>. L'adhésion à la société se fait sans grandes difficultés<sup>6</sup>, ce qui participe probablement à la popularité de la Société Olympique et la distingue, peut-être, d'autres organisations maçonniques. Chose certaine, cela nous invite à faire le choix d'aborder cette société comme un lieu où s'exerce une forme de sociabilité des élites, certes dans le cadre de l'institution franc-maçonne, mais où les pratiques maçonniques ne sont pas l'unique motif à l'origine du rassemblement de ses membres.

C'est pourquoi, d'entrée de jeu, nous choisissons d'envisager la franc-maçonnerie comme un espace de sociabilité où se réunit l'élite. Nous laissons volontairement de côté une étude qui inclurait une réflexion sur les pratiques et les rites sacrés au profit d'un travail qui se veut surtout attentif à l'organisation des activités de divertissement mondain qu'offrait la Société Olympique. Il faut noter que la qualité

---

<sup>3</sup> « Observations préliminaires », *Tableau d'architecture de la Société Olympique pour l'année 1786*, INHA, Paris, Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, Collections Jacques Doucet, 12 Res 1365, p. 3 à 10.

<sup>4</sup> Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue, & de tout ce qu'elles contiennent de remarquable*, T. 1, Paris, chez Hardouin & Gattey, libraires de S. A. S. madame la duchesse d'Orléans, au Palais Royal, sous les arcades à gauche, n° 13-14, 1787, p. 278-279.

<sup>5</sup> Sur ce sujet, voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le frère. L'étranger et la franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Champion, 1998, 868p.

<sup>6</sup> Pierre Chevallier, « Nouvelles lumières sur la Société Olympique », *Dix-huitième siècle*, n° 19, 1987, p. 135-147.

de cet ensemble musical se mesure en partie par le fait que Joseph Haydn<sup>7</sup> a composé les symphonies n<sup>os</sup> 82 à 87 spécialement pour la Société Olympique, que l'on appelle encore aujourd'hui les « Symphonies parisiennes ». Bien que la correspondance entre la Société Olympique et Haydn n'ait pas été retrouvée, les recherches du musicologue français Jean-Luc Quoy-Bodin révèlent que ce fût le chevalier Joseph Bologne de Saint-Georges<sup>8</sup>, compositeur et ancien directeur musical du Concert des Amateurs, qui fut « chargé de négocier par correspondance avec Haydn ces symphonies au prix de “25 louis d'or” »<sup>9</sup>. Il s'agit d'un témoignage de la collaboration intime du Concert de la Loge Olympique avec un des plus grands compositeurs classiques de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, ce qui traduit partiellement sa renommée à l'époque.

La Société Olympique était également reconnue pour son *club*, appelé « Sallon Olympique », où on délaissait temporairement les travaux sacrés au profit d'une sociabilité mondaine plus près de celle des petites sociétés qui se multiplient à Paris dans la décennie prérévolutionnaire et inspirée des *clubs* anglais. Cette forme de sociabilité est d'ailleurs liée aux pratiques de la « maçonnerie de société »<sup>10</sup>, associées à la tenue d'adoption<sup>11</sup>, qui comprennent l'ensemble des activités de divertissement organisées par la Société Olympique. La loge d'adoption de la Société Olympique, c'est-à-dire une sous-organisation de la société rassemblant uniquement des femmes initiées à la franc-maçonnerie, rassemble environ 155 femmes lors de la première année d'activité de l'organisation. Deux années plus tard, en 1788, c'est 239 femmes qui sont membres de la loge d'adoption, traduisant

---

<sup>7</sup> Joseph Haydn (1732-1809), compositeur autrichien.

<sup>8</sup> Joseph Bologne de Saint-George, dit « chevalier de Saint-George » (1745-1799), compositeur, musicien et escrimeur français.

<sup>9</sup> Jean-Luc Quoy-Bodin, « L'orchestre de la Société Olympique en 1786 », *Revue française de musicologie*, vol. 70, n<sup>o</sup> 1, 1984, p. 98.

<sup>10</sup> Nous empruntons cette expression à Pierre-Yves Beaurepaire, qu'il utilise dans divers ouvrages dont : Beaurepaire, Pierre-Yves, *L'espace des francs-maçons : une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2003, 234p.

<sup>11</sup> La maçonnerie d'adoption, également surnommée maçonnerie des dames, désigne une pratique féminine de la franc-maçonnerie, sous tutelle masculine. Les initiées y sont appelées « sœurs ». Dans le cadre de la Société Olympique, elles profitent des mêmes activités de divertissement que les frères de la loge régulière.

une présence significative des femmes dans toutes les sphères de la Société Olympique. On retrouve des louanges au sujet des activités de divertissement que proposait la société dans l'*Almanach du Palais-Royal*<sup>12</sup> pour l'année 1786 ou encore dans le *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris par M. Thiéry*<sup>13</sup> pour la même année:

La loge de cette société établie au Palais Royal, n° 65, est composée, [...], de personnes recommandables par leur mérite, dont le nombre n'est point limité mais on ne peut y être admis sans avoir atteint la majorité et sans être affilié à quelque Loge de Francs-Maçons. [...] Son but principal est de cultiver la musique, et de donner d'excellen[t]s concerts, pour remplacer celui des Amateurs et ces concerts sont d'autant plus agréables, que bien des personnages du sexe, de la plus grande considération, n'ont point dédaigné d'y chanter, ou d'y exécuter des morceaux de musique instrumentale.<sup>14</sup>

On remarque que *L'Almanach du Palais-Royal* ne mentionne pas l'allégeance maçonnique de la Société Olympique, au contraire du guide de M. Thiéry :

La Société Olympique, la plus brillante de toutes celles du Palais Royal [...] est composée de 200 Messieurs et de 102 Dames de la plus grande distinction [...] Les assemblées frappent par leur éclat et leur brillant, et sont remarquables surtout par le ton de grandeur, de décence et de politesse qui y règnent.<sup>15</sup>

Notons que ces deux extraits insistent sur la présence des dames dans cette société, ce qui justifie en partie le choix d'en faire le point de départ d'une enquête sur la triade femmes, musique et franc-maçonnerie.

Dans ce contexte, ce mémoire souhaite explorer les types et les formes de sociabilité qui dynamisent le milieu musical parisien à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, avec pour point de départ la Société Olympique. L'offre sociable de cette société a facilité la rencontre

---

<sup>12</sup> *Almanach du Palais-Royal pour l'année 1786, À Paris, Chez Royez, libraire, Quai des Augustins, & chez les autres libraires*, Paris, 1786, p. 135-136.

<sup>13</sup> Thiéry, Luc-Vincent, *op.cit.*, 784p

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 278-279.

<sup>15</sup> *Almanach du Palais-Royal pour l'année 1786, op.cit.*, p. 135-136.

entre différents types de sociabilité mondaine, alliant pratiques maçonniques et musicales à l'univers des salons et des *clubs* fréquentés par l'élite parisienne. Cette étude souhaite adopter une perspective attentive aux femmes qui agissent au sein et en périphérie de la société et son concert, afin de mettre en lumière le rôle qu'elles ont joué dans cette mutation des pratiques de sociabilité mondaine et musicale au contact de la franc-maçonnerie.



## CHAPITRE I

### HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET HUMANITÉS NUMÉRIQUES AU SERVICE D'UNE HISTOIRE DES PRATIQUES CULTURELLES ET DES SOCIABILITÉS

Avant d'engager concrètement notre réflexion sur la Société Olympique et son concert, il s'avère nécessaire d'inscrire cette étude dans l'historiographie sur l'histoire des sociabilités, de la franc-maçonnerie et de l'histoire sociale de la musique revisitée au prisme du genre. Ce premier chapitre sera également l'occasion d'annoncer la méthodologie adoptée dans ce travail et de présenter le corpus de sources retenu, tout en prenant soin d'en fournir la critique.

#### 1.1. Bilan historiographique

##### 1.1.1. Sociabilité, un concept vide de sens ?

De façon générale, entreprendre une réflexion sur les types et les formes de sociabilité en histoire engage une prise de position dans le débat qui anime les discussions autour de cette notion. L'historien Hervé Leuwers, dans ses travaux sur les pratiques et les espaces de sociabilité au temps de la Révolution française, insiste sur la polysémie du terme qui suscite la méfiance et qui en fait parfois une notion imprécise<sup>16</sup>. Pour certains, il faut directement interroger la viabilité de ce concept,

---

<sup>16</sup> Hervé Leuwers, « Pratiques, et espaces de sociabilité au temps de la Révolution française », dans Jean-Clément Martin (dir.), *La Révolution à l'œuvre : Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 41-55.

qui tendrait à s'éloigner de l'usage qu'en faisait Maurice Agulhon en 1966 dans son ouvrage *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*<sup>17</sup>. Dans cet ordre d'idées, un collectif d'auteurs publie en 2009 un article qui questionne la surutilisation du concept de sociabilité, expliquant que « [l]e champ d'application historique de la notion de sociabilité s'est ainsi hypertrophié au point de la rendre synonyme de toute "relation sociale", par un élargissement paradoxalement appauvrissant. »<sup>18</sup>. Pour cette raison, ils ajoutent que l'emploi de la notion se range au niveau de la banalité. On peut alors « légitimement douter de l'efficacité de son utilisation conceptuelle et méthodologique pour des recherches contemporaines. »<sup>19</sup>. Cette formulation est empreinte d'ambiguïté, tout comme l'utilisation du concept de sociabilité en histoire. Il faut voir que bien que ces historiens semblent surtout souligner les problématiques que rencontrent l'histoire des sociabilités, l'article se conclut sur un encouragement à en poursuivre l'analyse, à condition de prendre en compte le cadre spatio-temporel dans lequel il faut saisir l'objet étudié tout en inscrivant « son propos dans une démarche de compréhension des mutations du lien social »<sup>20</sup>. Cet article invite ainsi à mobiliser le concept de sociabilité en histoire pour mener des études dynamiques sur les formes d'échanges entre les individus tout en demeurant conscient de la spatialisation des phénomènes de sociabilité. C'est plutôt une évidence typique des préoccupations historiennes que met en lumière cette prescription. Nous y décelons un intérêt marqué pour la délimitation précise du temps, mais surtout de l'espace où figure l'objet d'analyse, bien que ce souci soit au cœur de la discipline historique. Pour Hervé Leuwers, l'actualité de cette notion tient dans sa versatilité, lui permettant de devenir un outil d'analyse sensible aux problématiques de recherche en constante évolution<sup>21</sup>. Cette proposition invite principalement les historiens à

---

<sup>17</sup> Maurice Agulhon, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1984, [1966], 454p.

<sup>18</sup> Antoine Gailliot, Rahuel Markovits, Robin Nadeau et Julie Verlaine, « (Re)faire l'histoire de la sociabilité urbaine. Pratiques, espaces et discours », *Hypothèses*, 2009, n° 12, p. 242.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 241.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>21</sup> Hervé Leuwers, « Pratiques, et espaces de sociabilité au temps de la Révolution française », *loc.cit.*, p. 43.

revisiter le travail de Maurice Agulhon. Rappelons que depuis la parution de ses travaux sur la sociabilité méridionale, l'histoire des sociabilités peut se conjuguer à l'histoire culturelle et même, plus précisément, à celle des pratiques culturelles. Cela a d'ailleurs permis l'accélération de chantiers de recherche de plus en plus attentifs aux organisations maçonniques. Dans *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Maurice Agulhon emprunte le concept de sociabilité à la sociologie, ce qui lui permet, entre autres, de replacer la loge maçonnique au cœur des types et des formes de sociabilités d'Ancien Régime. Rapidement adoptée par la discipline historique, la notion de sociabilité gagne en popularité chez les historiens et les historiennes de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle et continue d'en intéresser encore plusieurs. Dans la foulée, l'ouvrage phare de Daniel Roche traitant des académies et des académiciens, *Le siècle des Lumières en province*<sup>22</sup>, propose une étude de la sociabilité culturelle et académique qui suggère d'entendre ce type de sociabilité comme un fait social français. Ce travail incite à suivre les parcours individuels et engendre plusieurs nouvelles perspectives de recherche, notamment sur l'espace public des Lumières, précisément sur les salons et les *clubs*, puis sur les lieux de la franc-maçonnerie. Après tout, une des particularités de ce concept est d'envisager simultanément l'individu et le collectif, dans la rencontre et l'échange.

Emboîtant le pas à cette compréhension de l'histoire des sociabilités comme un fait social, des travaux sur la franc-maçonnerie « voient dans l'émergence de la loge maçonnique, l'avènement d'une "sociabilité démocratique" qui sape les bases [de] l'Ancien Régime et annonce la Révolution. », comme l'indique l'historien Pierre-Yves Beaurepaire<sup>23</sup>. Il est surtout question ici des travaux de François Furet<sup>24</sup> puis ceux de son élève Ran Halevi avec *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien régime : aux origines de la sociabilité démocratique*<sup>25</sup>. À partir de cette

---

<sup>22</sup> Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, EHESS, 1989, [1973], 2 vol., 394p. + 386p.

<sup>23</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, « La "fabrique" de la sociabilité », *Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle*, n° 46, 2014, p. 88.

<sup>24</sup> François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978, 259p.

<sup>25</sup> Ran Halevi, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien régime : aux origines de la sociabilité démocratique*, Paris, EHESS, coll. « Cahier des Annales », n° 40, 1984, 120 p.

interprétation des origines de la Révolution, Pierre-Yves Beaurepaire invite, lorsqu'il présente le travail de ces deux auteurs dans son article « La "fabrique" de la sociabilité », à s'intéresser aux travaux du sociologue et philosophe Jürgen Habermas et son étude sur l'espace public<sup>26</sup> qui insiste sur « l'impossibilité de peser la sociabilité d'Ancien Régime en dehors de la problématique de l'espace public, au point qu'elle se confond parfois à tort avec lui »<sup>27</sup>. Cela retrace les origines d'objets d'étude qui se consacrent à l'espace public des Lumières où les salons apparaissent typiques de la « sociabilité des Lumières ». Sur ce sujet, il est possible de se référer aux travaux d'Antoine Lilti, en particulier à *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>28</sup>, ouvrage issu de sa thèse soutenue en 2003, sous la direction de Daniel Roche. Cette étude a comme principal objectif d'approfondir une réflexion sur les pratiques à la base de la sociabilité salonnière. Peu de temps après, Lilti peaufine cette analyse en appuyant sur le fait que les salons parisiens sont aussi des lieux d'exercice du pouvoir. Dans l'article « Sociabilité et mondanité : Les hommes de lettres dans les salons parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>29</sup>, il soupçonne une culture de la domination assise sur une violence symbolique créée par les effets de distinctions et de réputation encouragés par l'hospitalité salonnière, amenant à complexifier la compréhension de cet espace de sociabilité pour les élites.

Les bourgeois et les aristocrates se réunissent aussi dans d'autres lieux mondains, davantage associés au divertissement. On pense aux théâtres de société, aux bals et aux concerts amateurs ou par souscription, ce qui se rapproche des activités que proposait la Société Olympique. Dans ce contexte, les travaux de Pierre-Yves Beaurepaire sur la franc-maçonnerie traitent d'une sociabilité maçonnique particulièrement attentive aux divertissements lettrés, théâtraux et musicaux, où

---

<sup>26</sup> Habermas, Jürgen, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (trad.), Paris, Payot, 1993 [1962 en allemand], 324p.

<sup>27</sup> Beaurepaire, Pierre-Yves, « La "fabrique" de la sociabilité », *loc. cit.*, p. 88

<sup>28</sup> Lilti, Antoine, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2005, 568p.

<sup>29</sup> Lilti, Antoine, « Sociabilité et mondanité : Les hommes de lettres dans les salons parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle », *French Historical Studies*, vol. 38, n° 3, 2005, p. 415 à 445.

« l'activité de la loge ne se réduit pas à ce qui est proprement maçonnique »<sup>30</sup>. Cela est particulièrement le cas dans les loges huppées, souvent mixtes, comme c'est le cas de la Société Olympique. On peut penser aux réflexions que contient *L'espace des francs-maçons : une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>31</sup>, ouvrage qui propose une histoire sociale des pratiques culturelles franc-maçonniques en cherchant à intégrer la franc-maçonnerie à l'histoire de la sociabilité des Lumières.

C'est donc en regard de ces travaux plus récents, qui acceptent d'entendre la franc-maçonnerie comme une forme de sociabilité autonome à la fin de l'Ancien Régime, qu'entre en dialogue l'histoire des sociabilités avec celle de la franc-maçonnerie. C'est en cela que nous pouvons affirmer que l'emploi de la notion de sociabilité en histoire ne conduit pas nécessairement les travaux contemporains vers une impasse explicative, qui reviendrait à déclarer le concept vide de sens. Opter pour l'approche des sociabilités, c'est surtout saisir l'occasion de réfléchir aux transformations sociales, dans leurs continuités et leurs ruptures, alors qu'elles sont observées à partir d'un objet d'étude précisément circonscrit dans le temps, puis dans des espaces spécifiques. C'est ce qui diminue en partie les risques de faire une utilisation du concept qui se voudrait trop large, voire distante de l'usage que prescrivait Agulhon en 1966. Plus que cela, c'est ce qui nous permet d'entreprendre un travail sur les rapports de genre au sein de la Société Olympique, car cette organisation demeure avant tout maçonnique, supposant un type d'interaction spécifique entre les individus qui s'y rassemblent.

Alors, s'agit-il véritablement d'un concept « vide de sens »? Nous pensons plutôt que cette notion se présente aux chercheurs comme un outil permettant d'appréhender l'élaboration de nouvelles pratiques culturelles, en dépassant l'analyse des lieux de la sociabilité pour s'interroger sur leur mise en réseaux, plus particulièrement sur les individus qui les relient entre eux. Faire l'histoire de ces contacts et de ces échanges permet de réfléchir à l'étendue des possibles que donne à voir la mutation des pratiques de sociabilité. En ce sens, pour nous, les sociabilités

---

<sup>30</sup> Beaurepaire, Pierre-Yves, « La "fabrique" de la sociabilité », *loc.cit.*, p. 94

<sup>31</sup> Beaurepaire, Pierre-Yves, *L'espace des francs-maçons : une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op.cit.*, 234p.

constituent moins un concept qu'un objet d'étude. Entendues de cette façon, elles encouragent le recours à des documents historiques et des témoignages qui permettent, ensuite, de reconstituer et comprendre la nature et le fonctionnement de la Société Olympique et son concert.

### 1.1.2. L'historiographie de la franc-maçonnerie, un état des lieux

Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la franc-maçonnerie était exclue du champ académique universitaire en histoire. Avant cela, la différence entre le mythe et le fait historique n'était pas rigoureusement appuyée dans les travaux sur la franc-maçonnerie. Retenons que la situation ne s'est pas miraculeusement améliorée vers 1950, car au début des années 1970, Daniel Ligou se demandait encore si une histoire scientifique de la franc-maçonnerie serait un jour possible<sup>32</sup>. Encore aujourd'hui, nous retrouvons des ouvrages qui ne parviennent pas à dépasser la question du mythe et qui s'appuient généralement sur peu de documents historiques. Cela engendre des hypothèses et des interprétations à nuancer. On pense aux travaux d'André Kervella<sup>33</sup>, que Pierre-Yves Beaurepaire critique dans un article consacré à « l'impasse "maçonologique" » :

[bien qu']il met[te] incontestablement au jour de nouvelles sources documentaires, l'auteur [...] assassine les travaux de ses devanciers pour bâtir le scénario hasardeux de l'implantation de la franc-maçonnerie en France à partir de témoignages parfois douteux ou sollicités, et trop souvent de vagues soupçons transformés en déclaration assumée de paternité.<sup>34</sup>

Cependant, le milieu du 20<sup>e</sup> siècle est tout de même considéré comme le moment de l'émergence des premières productions scientifiques historiques et critiques sur

---

<sup>32</sup> Ligou, Daniel, « Sur l'histoire de la franc-maçonnerie. Une "maçonologie" scientifique est-elle possible ? », *Dix-huitième Siècle*, n° 4, 1972, p. 61-77.

<sup>33</sup> Kervella, André, *Aux origines de la Franc-maçonnerie française (1689-1750). Exilés britanniques et gentilshommes bretons*, Rouvray, Les éditions du Prieuré, 1996, 267 p. ; *Idem.*, *La Maçonnerie écossaise dans la France de l'Ancien Régime. Les années obscures 1720-1755*, Monaco, Éditions du Rocher, 1999, 433 p.

<sup>34</sup> Beaurepaire, « Sortir de l'impasse "maçonologique" : les sources d'une histoire interculturelle de la franc-maçonnerie européenne », dans Christine Gaudin et Éric Saunier (dir.), *Franc-maçonnerie et histoire. Bilan et perspectives*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2003, p. 53-64.

la franc-maçonnerie française. Entre 1950 et 1970, des travaux conformes aux exigences du canon universitaire paraissent, dont ceux de Daniel Ligou, Pierre Chevallier, Alain Le Bihan et, bien entendu, Maurice Agulhon.

Jusqu'à présent, nous avons surtout présenté les travaux de Pierre-Yves Beaurepaire lorsque nous abordions la rencontre entre l'histoire des sociabilités et l'histoire de la franc-maçonnerie française. En fait, ses thèses demeurent au fondement du courant historiographique dans lequel nous souhaitons nous insérer et ses travaux constituent la base de notre bilan. Cela se justifie en partie par le peu d'études récentes inscrites dans ce champ de recherche, en dehors de celles qu'il a lui-même réalisées<sup>35</sup>. Il priorise les notions de sociabilité mondaine, savante et culturelle dans ses recherches, tout en incorporant une méthodologie issue des humanités numériques, notamment dans le cadre de l'étude des réseaux de correspondance et d'influence<sup>36</sup>. Certes, dans les dernières années, quelques chercheurs se sont consacrés à l'histoire de la franc-maçonnerie, comme Lauriane Cros sur les réseaux maçonniques et les dynamiques bordelaises au 18<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>, ou les recherches en cours sous la direction de Pierre-Yves Beaurepaire. Mais le travail pionnier de celui-ci continue de constituer le cœur de l'historiographie sur le sujet, analysant la franc-maçonnerie comme un fait social et culturel global à l'époque moderne.

Dans le cadre précis de nos recherches, il faut mentionner l'article de Pierre Chevallier daté de 1987, « Nouvelles lumières sur la Société Olympique »<sup>38</sup>, publié dans la revue *Dix-huitième Siècle*. Il s'agit du deuxième article consacré exclusivement à l'étude de la Société Olympique, après celui du musicologue Jean-Luc Quoy-Bodin publié en 1984 dans la *Revue de Musicologie*, qui se concentrait sur son concert. Pierre Chevallier dévoile pour la première fois l'annuaire de la

---

<sup>35</sup> Sur l'aspect cosmopolite de la franc-maçonnerie européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir entre autres : Beaurepaire, Pierre-Yves, « Les voyages des francs-maçons. Une institution européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Les Voyages à l'époque moderne, actes de la journée d'étude de l'Association des Historiens modernistes*, 2001, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2004, p. 47-63.

<sup>36</sup> Beaurepaire, Pierre-Yves, « Les relations maçonniques franco-russes au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après le Journal du diplomate Bourrée de Corberon », dans J.-P. Poussou, A. Mézin et Y. Perret-Gentil (dir.), *L'influence française en Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque tenu à Paris les 14-15 mars 2003*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2004, p. 47-64.

<sup>37</sup> Cros, Lauriane, *Franc-maçonnerie, réseaux maçonniques et dynamiques bordelaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat (histoire), Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, 2018, 839p.

<sup>38</sup> Chevallier, Pierre, « Nouvelles lumières sur la Société Olympique », *loc. cit.*, p. 137-138.

Société Olympique pour l'année 1788<sup>39</sup> en le comparant à celui de 1786 afin de mettre en lumière les logiques derrière le renouvellement massif des effectifs entre 1786 et 1788. Il faut dire qu'il s'agit des seuls annuaires de la société retrouvés à ce jour. Notre mémoire s'annonce être le troisième travail consacré entièrement à l'étude de la Société Olympique et son concert, et le premier à porter une attention particulière à la loge d'adoption, dans la foulée d'un intérêt renouvelé pour cette société de musique. En témoigne les travaux récents de l'historienne de la musique Rebecca Dowd Geoffroy-Schwinden, qui y consacre plusieurs pages dans son ouvrage *From Servant to Savant*<sup>40</sup> paru en février 2022, en laissant toutefois de côté la place et le rôle des femmes au sein de l'organisation.

On peut également s'arrêter sur le travail colossal d'Alain Le Bihan et surtout sur son dictionnaire<sup>41</sup> réalisé à la demande de la Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française en 1966 et 1967, qui regroupe en deux volumes son travail effectué dans les archives sur une vingtaine d'années. Ce dictionnaire donne un inventaire précieux des informations que l'on trouve dans les archives du Grand Orient de France, déposées par l'obédience en 1945 à la Bibliothèque nationale de France. Son entreprise facilite encore aujourd'hui le travail des chercheurs qui étudient la franc-maçonnerie et le 18<sup>e</sup> siècle, ce que ne manque pas de souligner Daniel Ligou en 1969 dans un compte-rendu publié dans les *Annales historiques de la Révolution française*<sup>42</sup>. À partir de là, il faut rappeler les travaux de Maurice Agulhon à partir de 1966, puis ceux de Daniel Roche dès 1973, qui

---

<sup>39</sup> « Tableau des membres qui composent la R.:L.: de la parfaite-estime et Société Olympique avec leurs qualités civiles et demeures », dans *Paris. Parfaite Estime & Sté Olympiq. Tableau 1788*, Bibliothèque Nationale de France, Fonds Baylot, Fm2 153.

<sup>40</sup>Dowd Geoffroy-Schwinden, Rebecca, « Social Privilege and Musician-Masons », dans *From Servant to Savant. Musical Privilege, Property, and the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2022, p. 51 à 76.

<sup>41</sup> Le Bihan, Alain, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, Mémoires et Documents, t. XIX et XX, 1966 et 1967, 2 volumes.

<sup>42</sup> Ligou, Daniel, « Alain Le Bihan, Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), Mémoire et Documents, 1966-1967 », *Annales historiques de la Révolution française*, 1969, p. 533-539.



abordent la franc-maçonnerie en regard de l'histoire des sociabilités et des pratiques culturelles. Ils instituent, en quelque sorte, un nouveau chantier pour la recherche en histoire de la franc-maçonnerie, dans lequel s'insèrent les réflexions de Pierre-Yves Beaurepaire dès la fin des années 1990.

C'est au début des années 2000, après la publication de sa thèse intitulée *L'Autre et le frère. L'étranger et la franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>43</sup>, que Pierre-Yves Beaurepaire fait paraître une série d'articles qui mettent en évidence les problèmes que rencontre l'histoire de la franc-maçonnerie en France. D'abord, il fait état d'un désengagement universitaire en France à l'égard de cet objet d'étude, en affirmant que ceux qui étudient la franc-maçonnerie n'ont pas pris en considération les sollicitations issues de l'histoire culturelle. Résultat, on se retrouve devant une historiographie principalement administrative et réalisée uniquement à partir des annuaires des membres de diverses loges. Pierre-Yves Beaurepaire parle d'un retard accumulé qui serait aggravé par l'absence de structure de recherche française se consacrant exclusivement à l'histoire de la franc-maçonnerie<sup>44</sup>. En effet, au début des années 2000, on retrouve plusieurs groupes de recherche en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas, ce qui contraste avec l'absence de tels regroupements en France. Ensuite, il révèle que les rencontres d'études maçonniques, lorsqu'elles ont lieu, choisissent surtout des thématiques qui laissent sceptiques les universitaires, ce qui a pour conséquence de rassembler surtout des initiés<sup>45</sup>. Le choix de ces thèmes traduit aussi, toujours selon lui, les limites de l'ouverture extra-maçonnique, donc l'hermétisme des études sur la franc-maçonnerie en France. En 2003, dans une collaboration à l'ouvrage dirigé par Christine Gaudin et Éric Saunier, *Franc-maçonnerie et histoire. Bilan et perspectives*<sup>46</sup>, Pierre-Yves Beaurepaire réalise plusieurs constats qui détaillent les difficultés que rencontre ce champ de recherche. Une de ses observations met en lumière qu'en France, si certains chercheurs consacrent leur mémoire ou leur thèse

---

<sup>43</sup> Beaurepaire, *L'autre et le frère. L'étranger et la franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op.cit.*, 868p.

<sup>44</sup> Beaurepaire, « Sortir de l'impasse "maçonnologique" : les sources d'une histoire interculturelle de la franc-maçonnerie européenne », *loc.cit.*, p. 54-55.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 56-58.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 53-64.

à la maçonnerie, une majorité s'oriente ensuite vers d'autres domaines de recherche. C'est notamment le cas de l'historien Ran Halévi, dont la thèse envisageait la loge maçonnique comme le laboratoire d'une « sociabilité démocratique ».

À partir de ces quelques constats, Pierre-Yves Beaurepaire se demande si la « maçonnologie » en France est une impasse en histoire, alors que l'on confine l'espace de la loge à l'univers mythique de la franc-maçonnerie en refusant d'y voir le lieu privilégié d'« observations et d'élaborations des structures et des pratiques de la sociabilité urbaine, miroir des élites, de leurs réseaux, de leurs stratégies et trajectoires sociales, culturelles et politiques »<sup>47</sup>. Pour contourner cette impasse, Pierre-Yves Beaurepaire suggère d'appréhender la sociabilité maçonnique à partir de nouvelles archives, en accordant moins d'importance à celles utilisées traditionnellement dans l'historiographie. Il propose d'abandonner les études qui se restreignent aux tableaux de membres des loges et de mettre fin au classement de ces individus en groupe socio-professionnels, catégorisation qui masque d'ailleurs les trajectoires individuelles. Nous partageons les constatations de Pierre-Yves Beaurepaire au sujet des problèmes que rencontre l'histoire de la franc-maçonnerie en France et adoptons ses conclusions, notamment lorsqu'il avance que le renouvellement des recherches sur l'analyse des réseaux sociaux permet d'envisager une modification de l'approche de la sociabilité maçonnique. Nous pensons d'ailleurs que les outils informatiques permettent une exploitation différente de ces documents administratifs, notamment en facilitant la construction de bases de données relationnelles utiles à l'analyse de réseaux sociaux. Nous partageons aussi son avis quant à l'utilisation de nouvelles sources, telles que les correspondances et les journaux intimes, qui participent au renouvellement de la discipline.

Enfin, de façon plus récente, l'histoire de la franc-maçonnerie devient une porte d'entrée pour l'étude du théâtre et des concerts de société, car cette ouverture à de nouvelles archives révèle des traces documentaires jusque-là insoupçonnées. Celles-ci témoignent de liens forts entre le théâtre et la franc-maçonnerie, comme

---

<sup>47</sup>*Ibid.*

en fait état Pierre-Yves Beaurepaire dans un article tiré de la *Revue d'Histoire du Théâtre*, publié en 2005<sup>48</sup>. Plus récemment, sa contribution à un ouvrage collectif qui aborde les liens entre musique, théâtre et franc-maçonnerie au 18<sup>e</sup> siècle fait le bilan sur cette question<sup>49</sup>. Nous nous trouvons donc aujourd'hui devant une histoire de la franc-maçonnerie renouvelée en regard de l'histoire des sociabilités, qui permet enfin aux chercheurs d'appréhender la franc-maçonnerie dans toutes ses dimensions culturelles et sociales<sup>50</sup>.

### 1.1.3. Et les loges d'adoption ?

Or, peu de travaux s'intéressent à la présence des femmes dans les organisations maçonniques. Quelques chercheurs en font toutefois l'objet de leurs études, notamment lorsqu'ils s'intéressent aux loges d'adoption. Du côté des États-Unis, on retrouve les travaux de Margaret C. Jacob, dont l'ouvrage *Living the Enlightenment : Freemasonry and Politics in Eighteenth-Century Europe*<sup>51</sup>, qui consacre plusieurs pages à la fondation en 1751 de la première loge d'adoption européenne connue à ce jour, la loge *De Juste* à La Haye, aux Pays-Bas. Cette étude inscrit un tournant dans l'historiographie maçonnique, notamment du point de vue de la reconnaissance académique de cet objet d'étude. Dans cet ouvrage, Margaret C. Jacob insiste sur le commencement d'un « effondrement de l'exclusion de genre » au sein de la franc-maçonnerie européenne, qu'elle observe à partir de la fondation de cette première loge d'adoption. Elle cherche à comprendre ce que l'expérience de la franc-maçonnerie a pu être pour les femmes qui ont finalement été admises dans les loges maçonniques. L'historienne américaine enquête sur les

---

<sup>48</sup> Beaurepaire, Pierre-Yves, « Théâtre de société et franc-maçonnerie aristocratique dans l'Europe des Lumières : une rencontre réussie », *Revue d'Histoire du Théâtre*, n° 225, 2005, p. 53 à 60.

<sup>49</sup> Beaurepaire, Pierre-Yves, « Hiram at the Playhouse : Masonic and Theatrical Travels in Europe », dans Pierre-Yves Beaurepaire, Philippe Bourdin et Charlotta Wolff (ed.), *Moving Scenes. The Circulation of Music and Theatre in Europe, 1700-1815*, Oxford University Studies in the Enlightenment, Voltaire Foundation, 2018, p. 189 à 199.

<sup>50</sup> En témoigne notamment la publication du livre de Kenneth Loiselle tiré de sa thèse doctorale : Kenneth Loiselle, *Brotherly Love. Freemasonry and Male Friendship in Enlightenment France*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2014, 261 p.

<sup>51</sup> Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment: Freemasonry and Politics in Eighteenth-Century Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1991, 354p.

implications historiques de leur mise à l'écart, c'est-à-dire ce que l'exclusion de genre dit sur la nature de la fraternité qui régnait au sein des loges maçonniques<sup>52</sup>. C'est surtout le cinquième chapitre de cet ouvrage, intitulé « Freemasonry, Women, and the Paradox of the Enlightenment »<sup>53</sup>, qui aborde cette problématique. Margaret C. Jacob conclut en affirmant que l'admission des femmes dans les loges maçonniques mixtes, donc dans ces sociétés « égalitaires » du 18<sup>e</sup> siècle, nous donne l'un des premiers moments de la culture occidentale où l'idéalisme libéral sur le mérite et l'égalité a dû faire face à la réalité des différences de genre socialement construites<sup>54</sup>. Bien que cette étude aborde de façon originale la question des femmes en franc-maçonnerie, les faits avancés ne s'appuient pas toujours sur une documentation historique qui confirmerait les hypothèses de l'historienne. Par exemple, elle avance que dès le début de la décennie 1780, quelques loges maçonniques exclusivement féminines se radicalisent. Elle affirme que ces loges discutent de la tyrannie exercée par les hommes à travers leurs connaissances, comme celles des sciences. Ces femmes auraient recherché l'égalité entre les « amazones » et les « patriarches »<sup>55</sup>. Margaret C. Jacob avance tout cela sans être en mesure d'identifier une de ces loges féminines, mais s'assure tout de même de nous prouver l'existence d'un discours mobilisant les termes « amazones » et « patriarches » à travers un poème de l'époque retranscrit dans un article tiré des *Bulletins de la Grande Loge de France* en 1981<sup>56</sup>. Il faut attendre l'ouvrage co-écrit avec l'historienne américaine Janet Bruke, publié en 2011<sup>57</sup> pour que Margaret C. Jacob identifie clairement des loges d'adoption, à partir de l'exemple français. Du côté de l'Angleterre, l'historien Malcolm Davies fait paraître en 2008 un article se consacrant entièrement à la loge *De Juste*, celle-là même à partir de laquelle Margaret C. Jacob fait débiter « l'effondrement » de l'exclusion de genre dans la

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 120 à 142.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>56</sup> Doré, André, « La maçonnerie des dames. Essai sur les grades et les rituels des loges d'adoption, 1745-1945 », *Bulletins de la Grande Loge de France*, Paris, n° 96, p. 1 à 26, (réimpression du texte *L'Amazonie Anglaise*).

<sup>57</sup> Burke, Janet et Margaret C.-Jacob, *Les premières franc-maçonnnes au siècle des Lumières*, Presses universitaires de Bordeaux, 2017 [2011], p. 190.

franc-maçonnerie européenne. Cet article, intitulé « The Grand Lodge of Adoption, La loge De Juste, The Hague, 1751 : A Short-Lived Experiment in Mixed Freemasonry or a Victim of Elegant Exploitation? »<sup>58</sup>, fait état des sources disponibles sur cette première loge d'adoption. En retraçant les origines de la fondation de cette loge, Malcolm Davies y trouve surtout quelques Français, dont plusieurs proviennent de la Comédie française, hommes et femmes confondus<sup>59</sup>. Selon Margaret C. Jacob, ce seraient ces acteurs et ces actrices qui auraient diffusé une forme inclusive de fraternité maçonnique envers les femmes à travers l'Europe, notamment en raison de la grande mobilité des artistes qui caractérise le 18<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse, qui nous apparaît plausible, mériterait d'être approfondie.

Les travaux de Margaret C. Jacob et de Malcolm Davies mettent en lumière le fait que l'apparition progressive des loges d'adoption soulève de nouveaux questionnements parmi les intellectuels de l'époque. On se demande désormais pour qui l'égalité dans ces organisations est significative ou encore si l'égalité de genre, qui est souhaitée dans certaines loges, devrait s'étendre à l'ensemble de la société<sup>60</sup>. Cependant, il ne faut pas se méprendre. Ces questionnements ne doivent pas dissimuler le fait que la franc-maçonnerie demeure au 18<sup>e</sup> siècle un espace exclusif et inaccessible aux profanes et par conséquent, à la majorité des femmes. Leur manque de liberté dans le mariage sert bien souvent à justifier leur exclusion des loges, qui se veulent être composées d'individus libres et indépendants<sup>61</sup>. Il ne faut pas non plus mettre de côté l'idée que les normes de genre sont intériorisées par les individus, ce qui ne prédispose pas les femmes à souhaiter se retrouver dans un univers qui était, jusque-là, majoritairement masculin.

Du côté des recherches françaises sur les femmes en franc-maçonnerie, on note quelques observations de la « maçonnerie de société » ou « maçonnerie des dames » dans les travaux pionniers de Daniel Ligou, Pierre Chevallier et Alain Le Bihan

---

<sup>58</sup> Davies, Malcolm, « The Grand Lodge of Adoption, La loge *De Juste*, The Hague, 1751: A Short-Lived Experiment in Mixed Freemasonry or a Victim of Elegant Exploitation? », dans *Women's Agency and Rituals in Mixed and Female Masonic Orders*, Leyde, 2008, Brill [En ligne], p. 51-87.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>60</sup> Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment: Freemasonry and Politics in Eighteenth-Century Europe*, *op.cit.*, p. 140-141.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 135.

mentionnés plus tôt. Cependant, ces références ne font que relever une présence féminine, sans plus. Il faut attendre les travaux de Gisèle et Yves Hivert-Messeca<sup>62</sup>, le « Que sais-je » de Marie-France Picard<sup>63</sup> ou encore ceux de Cécile Révauger<sup>64</sup>, pour avoir des études qui s'intéressent précisément aux femmes dans la franc-maçonnerie. Ces travaux retracent surtout les origines des premières loges d'adoption et le fonctionnement de l'organisation maçonnique féminine de façon générale. On constate aussi que ces études passent rapidement sur le 18<sup>e</sup> siècle, probablement en raison du manque de documentation historique sur le sujet en comparaison avec les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Notons que dans *La longue marche des franc-maçonnaires*, Cécile Révauger effectue un parallèle entre les salons et les loges d'adoption. Cette comparaison devrait être nuancée selon nous, car elle ne permet pas de dégager suffisamment les spécificités des salons ainsi que celles, moins connues, des loges d'adoption au 18<sup>e</sup> siècle. En fait, tenter de comprendre le rôle des femmes dans les loges maçonniques nous apparaît plus complexe que ce que permettrait de relever une comparaison avec les salons des Lumières.

Ce qu'il faut retenir de l'investissement de quelques chercheurs dans l'histoire des femmes en franc-maçonnerie, c'est encore une fois la jeunesse de ce chantier de recherche. La tenue d'un colloque international en juin 2010 à Bordeaux, qui avait comme thématique « Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours », témoigne d'un engagement nouveau pour ce champ. Cependant, à la lumière de nos connaissances actuelles, il ne semble pas y avoir de recherches récentes sur la présence de musiciennes dans les loges maçonniques, alors que plusieurs travaux se consacrent complètement aux musiciens francs-maçons<sup>65</sup>. Pourtant, la Société Olympique et sa loge d'adoption nous invitent à approfondir

---

<sup>62</sup> Gisèle et Yves Hivert-Messeca, *Femmes et franc-maçonnerie : trois siècles de franc-maçonnerie féminine et mixte en France (de 1740 à nos jours)*, Paris, Dervy, 2015, 476p.

<sup>63</sup> Marie-France Picard, *La Grande Loge féminine de France*, Paris, PUF, « Que sais-je », 2009, 127p.

<sup>64</sup> Cécile Révauger, *La longue marche des franc-maçonnaires : France, Grande-Bretagne, États-Unis*, Paris, Dervy, 2018, 262p.

<sup>65</sup> Roger Cotte, *La musique maçonnique et ses musiciens*, Paris, Éditions du Borrégo, 1987, 231p. ; Gérard Gefen, *Les musiciens et la franc-maçonnerie*, Paris, Fayard, 1993, 232p.

une compréhension du lien entre femmes, musique et franc-maçonnerie à l'aube de la Révolution française.

#### 1.1.4. Une ouverture pluridisciplinaire : la rencontre entre histoire sociale et musicologie

Si l'histoire de la franc-maçonnerie n'a pas encore rencontré celle des femmes en musique, plusieurs travaux depuis le début des années 2000 témoignent de la vitalité d'un dialogue entre l'histoire sociale et la musicologie. Dans cette tradition, plusieurs chercheurs en histoire affirment faire l'histoire sociale de la musique. Le second numéro de la revue *Histoire, économie et société*, intitulé « L'opéra, à la croisée de l'histoire et de la musicologie »<sup>66</sup>, témoigne, en 2003, des échanges fructueux entre musicologues et historiens. Les musicologues parlent de cet intérêt nouveau de la discipline historique pour la musique comme d'une :

[é]volution notable de la conception de la musicologie [ce qui signifie] on peut le souhaiter, la fin du repli de la discipline sur elle-même et l'ouverture du dialogue avec les sciences humaines [...] les modes de questionnement et le choix de périodisation contribuant à la définition même de l'objet<sup>67</sup>.

Ces derniers, au tournant du 21<sup>e</sup> siècle, quittent un rapport à la musique qui la réduisait à un créateur et à une œuvre, ou qui s'arrêtaient devant l'hermétisme du langage musical accessible qu'aux musiciens.

Les historiens, de leur côté, parlent d'un renouvellement méthodologique des études sur l'histoire des formes et des pratiques musicales qui doit beaucoup à la tradition sociologique et philosophique. Mélanie Traversier précise que jusqu'à récemment, la musique était effectivement délaissée par l'histoire, ce qui tend à être dépassé. Le témoin de ce dépassement serait la multiplication des études sur la fin du 18<sup>e</sup> siècle européen<sup>68</sup>. Les travaux de Mélanie Traversier sur l'Italie des

<sup>66</sup> « L'opéra, à la croisée de l'histoire et de la musicologie », *Histoire, économie et société*, n° 2, 2003, p. 147-284.

<sup>67</sup> Myriam Chimènes, « Musicologie et histoire : Frontière ou "no man's land" entre deux disciplines ? », *Revue de musicologie*, 1998, t. 84, p. 75.

<sup>68</sup> Mélanie Traversier, « Histoire sociale et musicologie : un tournant historiographique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 2, 2010, p. 190.

Lumières font partie de ce renouvellement de l'histoire sociale en regard de celle de la musique et sont sensibles à l'histoire politique et à ses effets sur le fonctionnement et les acteurs sociaux du monde musical. Les études consacrées à la France et plus particulièrement à l'espace musical parisien proposent également de nouvelles perspectives de recherche sur le 18<sup>e</sup> siècle, telles que la place des lieux de musique dans le paysage urbain. Mélanie Traversier quitte d'ailleurs l'Italie de ses recherches le temps d'un ouvrage paru en 2008 qu'elle co-dirige avec Laure Gauthier intitulé *Mélodies urbaines. La musique dans les villes d'Europe (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*<sup>69</sup>, témoignant de la vitalité de ce champ de recherche. Cette conscience de l'espace urbain engendre aussi des études sur les implications policières liées à la multiplication des lieux de spectacle<sup>70</sup>. Du côté de la recherche anglophone, plusieurs chantiers de recherche sont également en cours. Pensons aux travaux de Rebecca Dowd Geoffroy-Schwinden<sup>71</sup>, d'Edward Klorman<sup>72</sup> ou encore ceux de Berthold Over et Gesa zur Nieden<sup>73</sup>, dont les plus récentes publications illustrent le renouvellement d'une histoire de la musique attentive aux pratiques sociales et culturelles à l'échelle européenne.

D'autres chercheurs choisissent plutôt d'approfondir des questionnements liés à la transformation des pratiques de mécénat à l'aube de la Révolution française. Sur ce sujet, on peut se référer à l'ouvrage de l'historien David Hennebelle, *De Lully à Mozart. Aristocratie, musique et musiciens à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*<sup>74</sup> issu de sa thèse de doctorat. Ce travail se positionne justement aux frontières entre l'histoire sociale et la musicologie en s'attardant à l'étude du monde des concerts, dans une perspective attentive aux musiciens. Cette étude semble correspondre au sujet de

---

<sup>69</sup> Laure Gauthier et Mélanie Traversier (dir.), *Mélodies urbaines. La musique dans les villes d'Europe (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUPS, 2008, 357p.

<sup>70</sup> Pour un bilan de ces études, voir Christophe Loir et Mélanie Traversier (dir.), « Aller au théâtre. Pour une perspective diachronique de la circulation autour des théâtres. Antiquité-XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Histoire Urbaine*, n° 38, 2013, p. 5 à 18.

<sup>71</sup> Dowd Geoffroy-Schwinden, Rebecca, *From Servant to Savant. Musical Privilege, Property, and the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2022, 336p.

<sup>72</sup> Edward Klorman, *Mozart's Music of Friends. Social Interplay in the Chamber Works*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, 326p.

<sup>73</sup> Berthold Over et Gesa zur Nieden, *Musician's Mobilities and Music Migrations in Early Modern Europe. Biographical Patterns and Cultural Exchanges*, Bielefeld, Éditions Transcript, 2016, 425p.

<sup>74</sup> David Hennebelle, *De Lully à Mozart. Aristocratie, musique et musiciens à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Champ Vallon, 2009, 448p.



nos recherches, mais n'évoque que rapidement les sociétés de musique d'allégeances maçonniques. Elle élargit cependant le tableau de la condition des musiciennes au 18<sup>e</sup> siècle et nous renseigne principalement sur la rémunération des musiciens, où la protection du mécénat est synonyme de réussite.

#### 1.1.5. Revisiter l'histoire sociale de la musique au prisme du genre

Si l'on se rapproche davantage de nos préoccupations, il est possible d'observer que plusieurs chantiers de recherche récents sur l'époque moderne réfléchissent à l'histoire sociale de la musique à partir des théories sur le genre. Cette rencontre paraît intuitive, particulièrement pour le 18<sup>e</sup> siècle français où on reconnaît un souci marqué pour l'éducation des filles. Martine Sonnet, dans l'article « L'éducation des filles à l'époque moderne »<sup>75</sup> fait état de cette préoccupation et met en lumière le débat de l'époque entre l'école à la maison et l'instruction réalisée en institution. Paris est présenté comme le lieu d'une éducation féminine optimale du côté des établissements scolaires. Elle donne en exemple l'Abbaye parisienne de Port-Royal en 1773, où la musique compte le plus grand nombre d'adeptes parmi les disciplines enseignées. Cette observation confirme que l'enseignement de la musique fait partie de l'éducation des jeunes filles et rend entre autres nécessaire l'approfondissement d'une histoire sociale de la musique conjugée à l'histoire du genre. Les études récentes qui empruntent cette voie se penchent surtout sur les représentations controversées des chanteuses dans l'imaginaire social d'Ancien Régime, comme c'est le cas des travaux de l'historienne Raphaëlle Legrand. D'ailleurs, dans l'article « Libertines et femmes vertueuses : L'image des chanteuses d'opéra et d'opéra-comique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>76</sup>, elle met en lumière la tension qui subsiste dans l'imaginaire social de l'époque entre prostitution et carrière musicale, par un examen de plusieurs sources qui véhiculent l'opinion publique. C'est sans rappeler

---

<sup>75</sup> Martine Sonnet, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes : Association des professeurs d'histoire et de géographie*, vol. 24, n° 3, 2006, p. 255-268.

<sup>76</sup> Raphaëlle Legrand, « Libertines et femmes vertueuses : L'image des chanteuses d'opéra et d'opéra-comique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Hélène Marquié et Noël Burch (dir.), *Émancipation sexuelle ou contrainte des corps*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 157-175.

les travaux de l'historienne Catherine Deutsch<sup>77</sup>, qui insiste sur le fait que les musiciennes ont toujours été étudiées en relation avec des hommes musiciens : « La volonté de ne pas invisibiliser les femmes se marie bien volontiers chez ces auteurs à une certaine galanterie et un goût du détail piquant. »<sup>78</sup>. Ces études reconduisent d'ailleurs le stéréotype de la musicienne séductrice, qui a précisément imprégné l'imaginaire collectif. Ce jugement à l'égard des musiciennes est aussi pris en considération par Mélanie Traversier dans ses travaux sur l'Italie des Lumières. On peut penser à l'article « Les chanteuses à la barre », publié dans un numéro intitulé « Musique et justice, les musiciens face à la justice » de la revue *Criminocorpus* en 2014<sup>79</sup>. Cette réflexion expose les rivalités professionnelles et les scandales amoureux des chanteuses d'opéra, lorsqu'elles sont amenées devant les tribunaux de Naples, au 18<sup>e</sup> siècle.

En définitive, l'histoire sociale de la musique prête une oreille attentive aux approches que suggère l'histoire des sociabilités et plus récemment, aux outils de la microhistoire. En effet, les travaux du Cercle de Recherche Interdisciplinaire sur les Musiciennes (CREIM) s'intéressent aux parcours individuels des actrices et aux dynamiques de changements d'échelle d'analyse. Cela implique des études préoccupées par les trajectoires individuelles déployées à l'échelle de la ville, puis du continent européen. Les travaux de Mélanie Traversier, cette fois-ci sur la mobilité des musiciens et musiciennes à l'époque moderne<sup>80</sup> en sont d'ailleurs un exemple parmi d'autres. Nous avons aussi observé plus tôt cette sensibilité aux acteurs et aux outils proposés par la microhistoire dans les travaux de Pierre-Yves

---

<sup>77</sup> Catherine Deutsch, « Écrire sur les musiciennes, une question de genre ? Les recherches sur les musiciennes à la Société française de musicologie et dans sa revue », *Revue de Musicologie*, 2018, t. 104, n° 1-2, vol. 2, p. 305-326. ; Catherine Deutsch, « Un siècle de rapports de genre en musicologie. Les femmes musicologues à la Société française de musicologie et dans sa Revue », *Revue de musicologie*, n° 104, 2018, p. 773-802. ; Susan McClary, *Ouverture féministe, Musique, Genre Sexualité*, trad. de l'anglais par Catherine Deutsch et Stéphane Roth, Paris, Philharmonie de Paris, 2015, 384p.

<sup>78</sup> Catherine Deutsch, « Écrire sur les musiciennes, une question de genre ? Les recherches sur les musiciennes à la Société française de musicologie et dans sa revue », *loc.cit.*, p. 309.

<sup>79</sup> Mélanie Traversier, « Les chanteuses à la barre », dans le numéro « Musique et Justice : les musiciens face à la justice », *Criminocorpus* [En ligne], avril 2014, [<https://journals.openedition.org/criminocorpus/2691>], (consulté le 1<sup>er</sup> janvier 2021).

<sup>80</sup> Mélanie Traversier, « Musiques nomades : objets, réseaux, itinéraires (Europe, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Diasporas*, n° 26, 2015, 216 p.

Beaurepaire sur la franc-maçonnerie, notamment lorsqu'il est question de suivre les trajectoires individuelles. Cela se révèle aussi dans l'attention qu'il porte à l'analyse des réseaux. Enfin, de façon très récente, des études en histoire du genre investissent également le champ des humanités numériques, comme en témoigne la tenue d'un colloque à Bordeaux en 2014 qui avait comme thématique « Femmes et réseaux dans les sociétés modernes et contemporaines. Réalités et représentations »<sup>81</sup>.

## 1.2. Problématique

Le sujet de ce mémoire se situe à la jonction de plusieurs historiographies qui se sont déjà parlé, sans faire concrètement l'objet d'un travail de longue haleine consacré à la triade femmes, musique et franc-maçonnerie. Si ces questionnements ont déjà été posés, il nous apparaît désormais essentiel de les inscrire dans la perspective des rapports de genre afin d'en saisir l'ensemble des dimensions. Selon l'état actuel de nos connaissances, peu de travaux interrogent la place et le rôle des actrices du milieu musical parisien qui interviennent au sein d'une société maçonnique. Le manque d'études sur ce sujet justifie notre choix de débiter cette enquête à partir de la Société Olympique, car les annuaires des membres pour les années 1786 et 1788 révèlent un nombre considérable de femmes initiées au sein de la loge d'adoption. Cette présence féminine notoire invite à réfléchir à la place des femmes qui chantent au Concert de la Loge Olympique et à celles qui interviennent en périphérie de ce dernier, en étant abonnées à la Société Olympique. Interroger l'histoire sociale de la musique et de la franc-maçonnerie en regard de l'histoire du genre et cela, à partir de l'exemple de la Société Olympique, permet de renouveler l'histoire de la sociabilité des élites en contexte maçonnique.

---

<sup>81</sup> Fanny Bugnon, Carole Carribon, Bernard Lachaise, Delphine Dussert-Galinat et Dominique Picco (dir.), *Femmes et réseaux dans les sociétés modernes et contemporaines. Réalités et représentations*, Acte du colloque de Bordeaux, octobre 2014, Site Internet de la Société Internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR), [<http://siefar.org/femmes-et-reseaux-dans-les-societes-modernes-et-contemporaines-realites-et-representations/>], (consulté le 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Si l'historiographie rend compte de travaux sur les loges d'adoption, elles demeurent dans l'ombre des loges régulières. Dans le cadre de ce mémoire, nous proposons un changement de perspective à l'aide des théories sur le genre afin d'éclairer différemment les formes et les pratiques de sociabilité qui dynamisent le milieu musical parisien à l'aube de la Révolution française. Le point de départ sera cette fois-ci la loge d'adoption de la Société Olympique, donc les femmes, ce qui permet d'élargir notre compréhension de la loge régulière et du concert qui se trouve en son centre. Cette variation de l'angle d'analyse donne naissance à de nouveaux questionnements et en nuance d'autres. Ces questionnements sous-tendent une enquête plus générale sur les types et les formes d'interactions qui prennent place entre la loge d'adoption et la loge régulière de la Société Olympique, qui considère les trois corps distincts de l'organisation, soit le Local pour la maçonnerie, le « Sallon Olympique » et le concert.

Ce changement de perspective invite à réfléchir aux liens qui unissent l'univers musical et l'espace maçonnique en considérant la place des femmes, notamment leur rôle dans la diversification de l'offre sociable de la Société Olympique. Dans ce mémoire, nous démontrons que le champ d'action des femmes initiées au sein de la loge d'adoption ne se limite pas à leur présence aux représentations du Concert de la Loge Olympique. Elles sont des variables essentielles de la sociabilité mondaine vers laquelle mutent les pratiques de sociabilité maçonnique à l'occasion des divertissements proposés par le concert et le « Sallon Olympique ». De façon plus générale, cette variation d'angle d'analyse nourrit une réflexion sur les effets de l'appartenance maçonnique sur le public du Concert de la Loge Olympique et ses musiciens. Cette appartenance maçonnique se traduit dans la circulation des membres de la Société Olympique au sein d'autres organisations franc-maçonniques françaises. Par ailleurs, ce mémoire démontre que ces circulations renseignent sur le degré d'insertion des musiciens du concert au sein de l'espace maçonnique des Lumières, tout en favorisant leur intégration au milieu musical parisien.

Enfin, c'est en conjuguant l'histoire de la franc-maçonnerie à une histoire sociale de la musique renouvelée au prisme du genre que nous souhaitons remédier à l'absence des femmes dans les travaux portant sur la Société Olympique et son

concert. Nous sommes d’avis que leur poids numérique au sein de cette organisation et les mentions récurrentes à leur effet dans les archives montrent les lacunes d’une historiographie qui les tient, encore aujourd’hui, à l’écart.

### 1.3. Méthodologie et corpus de sources

#### 1.3.1. Humanités numériques et histoire culturelle du social

##### 1.3.1.1. La Société Olympique à l’ère du numérique : outils informatiques et analyse quantitative

Nous évoquons plus tôt le recours aux humanités numériques afin d’appuyer une analyse de réseaux se basant sur les fréquentations d’autres loges maçonniques ou d’autres ensembles musicaux par des membres de la Société Olympique. Concrètement, une partie des résultats présentés dans ce mémoire sont tirés d’une base de données de type relationnelle. Celle-ci permet de rassembler au même endroit l’ensemble des informations contenues dans les annuaires de 1786 et 1788, en plus des appartenances maçonniques multiples des individus, consignées au sein du Fichier Bossu<sup>82</sup> du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale de France. En elle-même, cette base de données constitue une « métasource »<sup>83</sup> – pour reprendre la notion proposée par Jean-Philippe Genet – qui se retrouve à la base des analyses de réseaux sociaux proposées au troisième chapitre de ce mémoire. D’ailleurs, des graphes de réseaux ont été réalisés à partir du logiciel *Gephi* et insérés en annexe et dans le corps du texte afin de faciliter la visualisation des circulations des membres de la Société Olympique au sein d’autres organisations maçonniques et institutions musicales parisiennes. Ultimement, la base de données permet également la production d’indicateurs statistiques susceptibles d’appuyer ou d’infirmier nos hypothèses relatives au fonctionnement de la Société Olympique, à

---

<sup>82</sup> Fichier Bossu, Fonds maçonniques, FM1, FM2 et FM3, Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Le fichier Bossu est composé de 130 000 fiches biographiques sur les maçons français jusqu’en 1850, rédigées par l’historien Jean Bossu.

<sup>83</sup> Jean-Philippe Genet, « Histoire, Informatique, Mesure », *Histoire & Mesure*, n° 1, 1986, p. 7 à 18.

la démographie de ses membres et aux interactions entre la loge d'adoption et la loge régulière.

Il faut garder à l'esprit que les annuaires des loges de francs-maçons se prêtent difficilement à une étude de la sociabilité maçonnique. En effet, ces sources de nature administrative sont destinées à rendre des comptes aux obédiences et ne sont en réalité que des listes d'individus avec des fonctions, des grades et parfois une adresse domiciliaire, comme c'est le cas pour les annuaires de la Société Olympique. Seuls, ces annuaires ne permettent pas d'appréhender la franc-maçonnerie comme un espace de rencontres et d'échanges. Les liens qui unissent les individus listés sont à déduire des adresses domiciliaires et des désignations évoquant un lien familial, telles que « fils de » ou « aîné » et « cadet ». Néanmoins, les annuaires des loges maçonniques permettent de révéler un dénominateur commun, une unité de base, à partir de laquelle il est possible de construire une « métasource ». Dans le cas de la Société Olympique, les annuaires renseignent sur les individus qui forment cette société maçonnique et musicale en 1786 et en 1788. Ainsi, il est possible d'illustrer le réseau social qui se dessine à partir de la Société Olympique pour ces deux années, en partant du fait que ce qui relie chacun de ces individus est l'initiation au sein de la Société Olympique.

Quelques liens familiaux peuvent complexifier ce réseau, ainsi que des situations de cohabitation. Cependant, il est également possible de réfléchir aux circulations des initiés de la Société Olympique au sein d'autres loges maçonniques du Grand Orient de France, notamment à l'aide du Fichier Bossu<sup>84</sup>, du moteur de recherche qui y est associé<sup>85</sup> et des travaux de synthèse d'Alain Le Bihan<sup>86</sup>. Une recherche par nom et une vérification de la concordance des adresses domiciliaires permettent

---

<sup>84</sup> Fichier Bossu, Fonds maçonniques, FM1, FM2 et FM3, Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France.

<sup>85</sup> Ce moteur de recherche effectue ses requêtes sur les 165 896 fiches qu'il a indexé du Fichier Bossu du Fonds maçonnique du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France : [<https://fichier-bossu.fr/>]. Je tiens, par ailleurs, à remercier chaleureusement monsieur Thomas Fressin, maître de conférences associé en informatique à l'Université Gustave Eiffel et docteur en histoire, qui est derrière l'élaboration de cette application et qui a su me guider dans son utilisation.

<sup>86</sup> Alain Le Bihan, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, *op.cit.*, 2 volumes.

de retrouver ces initiés au sein d'autres loges du Grand Orient de France et d'ainsi, révéler des affiliations multiples à des organisations maçonniques inscrites dans l'espace parisien. À partir de là, ce ne sont pas directement les liens entre les initiés qui retiennent notre attention, mais également les zones d'attraction préférentielle des membres de la Société Olympique. Autrement dit, on appréhende les circulations des initiés de la Société Olympique à l'extérieur de celle-ci, toujours au sein de l'univers maçonnique, sur la base du dénominateur commun qui les rattache à la Société Olympique. Ces individus sont donc initialement tous reliés entre eux, mais certains se fréquentent à l'extérieur de la Société Olympique au sein d'autres loges franc-maçonniques. Dans cette optique, il apparaît possible d'envisager l'univers maçonnique qui se déploie à partir de la Société Olympique comme un espace de rencontres et d'échanges propice aux amitiés et aux collaborations professionnelles, à l'intérieur comme à l'extérieur du temple.

Ainsi, il faut faire preuve de méfiance et considérer que les représentations graphiques des circulations des membres de la Société Olympique au sein d'autres organisations maçonniques et d'autres institutions musicales parisiennes demeurent de simples illustrations. Il y a certainement des affiliations qui ne s'y retrouvent pas, car elles sont peu ou pas documentées. De ce fait, les analyses de réseaux présentées dans ce mémoire sont critiquables, dans leur construction et dans leur utilisation. Leur pertinence réside principalement dans la visualisation des circulations des acteurs qu'elle permet, facilitant le repérage et la description structurelle des interactions de ces derniers en dehors de la Société Olympique et de son concert. Le recours à cette méthode offre la possibilité de répondre différemment aux questions à partir desquelles se conçoit ce travail de recherche, tout en illustrant l'idée selon laquelle la franc-maçonnerie devient un espace supplémentaire, voire complémentaire, de la sociabilité des Lumières.

#### 1.3.1.2. La fabrique d'une histoire plurielle : les outils de l'histoire culturelle

Les différentes formes de sociabilité qui font l'objet de cette étude sont intimement liées aux pratiques culturelles des individus abonnés à la Société Olympique et son

concert. Le point central de notre réflexion se fixe dans la rencontre entre la culture maçonnique et la culture musicale, qui se réalise sous l'égide de la sociabilité mondaine. Le concept de mondanité, dans ce contexte, doit se comprendre dans son caractère mixte. Cette mixité se décline sur deux plans, soit celui de la coexistence des hommes et des femmes au sein de la Société Olympique et des activités reliées à son concert, mais également celui de la collaboration entre aristocrates et musiciens roturiers. Les outils de l'histoire culturelle facilitent la rencontre entre ces différentes pratiques de sociabilité, issues de pratiques culturelles initialement distinctes. Cela offre la possibilité d'écrire une histoire plurielle à l'image des pratiques de sociabilité multiples propres à la Société Olympique et par conséquent, d'offrir un récit historique au plus près de la réalité dépeinte dans les archives. Surtout, cette ambition plurielle multiplie les manières de lire le passé, permettant à l'histoire culturelle du social de se conjuguer à une lunette d'analyse attentive aux théories sur le genre, à l'histoire des sociabilités, à l'histoire de la franc-maçonnerie ou encore à l'histoire sociale de la musique.

Nous sommes d'avis que l'exercice de pratiques culturelles dans un lieu donné participent à la création d'une communauté. Dans le cas qui nous intéresse, cela sous-entend que c'est à partir des pratiques de sociabilité qui caractérisent l'offre culturelle de la Société Olympique que les abonnés réfléchissent leur rapport aux autres et à eux-mêmes. Autrement dit, ces pratiques sédimentent la communauté et la distinguent, d'une certaine manière, d'autres organisations semblables. L'histoire culturelle du social, dans cet ordre d'idées, encourage une réflexion sensible à la manière dont les acteurs sociaux donnent sens à leurs pratiques culturelles et sociales. De façon plus générale, elle favorise l'analyse de ce qu'ils peuvent penser, dire et faire<sup>87</sup>. Roger Chartier, dans son article fondateur « Le monde comme une représentation »<sup>88</sup> ou encore sa réflexion plus générale sur l'histoire culturelle intitulée « La nouvelle histoire culturelle existe-t-elle ? »<sup>89</sup> met en lumière un autre

---

<sup>87</sup> Roger Chartier, « La nouvelle histoire culturelle existe-t-elle ? », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 31, 2003, p. 8.

<sup>88</sup> Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.*, n° 6, 1989, p. 1505-1520.

<sup>89</sup> Roger Chartier, « La nouvelle histoire culturelle existe-t-elle ? », *loc.cit.*, p. 1 à 11.



outil de l'histoire culturelle : l'histoire des représentations. Le concept de représentation apparaît tout à fait adapté à une réflexion axée sur les rapports de dominations et de pouvoir qui prennent place entre la loge d'adoption et la loge régulière de la Société Olympique. En effet, Roger Chartier indique :

[qu'il est possible de] réfléchir aux relations entre les sexes, pensées comme l'inculcation, par les représentations et les pratiques, de la domination masculine et comme l'affirmation d'une identité féminine propre, énoncée hors ou dans le consentement, par le refus ou l'appropriation de modèles imposés.<sup>90</sup>

Suivant cette logique, c'est l'analyse des pratiques de sociabilité et celle des représentations de la loge régulière et de la loge d'adoption qui guidera une étude plus large consacrée à la rencontre entre les univers maçonnique et musical au sein des différentes branches de la Société Olympique. Enfin, opter pour une approche d'histoire culturelle et sociale, c'est également décider de s'éloigner, comme l'on fait Daniel Roche et Pierre-Yves Beaurepaire, d'une histoire institutionnelle de la franc-maçonnerie au profit d'une réflexion plus large sur l'identité de groupe et de ses représentations.

### 1.3.1.3. Le genre : un processus historique

Cette entreprise ne serait pas cohérente sans la mobilisation des outils que met à notre disposition l'histoire du genre. En premier lieu, il faut préciser que nous optons pour l'utilisation du terme « genre » plutôt que « femme », car c'est ce qui nous permet d'inclure dans notre réflexion des observations sur la loge régulière, en regard de la loge d'adoption. Natalie Zemon Davis avançait, en 1975, « [...] que nous devrions nous intéresser à l'histoire aussi bien des hommes que des femmes, et que nous ne devrions pas travailler seulement sur le sexe opprimé, pas plus qu'un historien des classes ne peut fixer son regard que sur les paysans. »<sup>91</sup>. Emboîter le pas à cette proposition de Natalie Zemon Davis, c'est comprendre qu'une pareille

---

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>91</sup> Natalie Zemon Davies, « Women's History in Transition: The European Case », *Feminist Studies*, n° 3, 1975 p. 90

méthodologie implique une histoire qui prend en compte les femmes, dans l'objectif de nuancer l'histoire « déjà écrite ». C'est donc réécrire l'histoire, sans essayer de classer celle des femmes dans un domaine séparé. Joan W. Scott, en 1988, précisait cette remarque en ajoutant que le terme « genre » a une force polysémique qui suggère à la fois des informations sur les femmes et sur les hommes, dans une dynamique où l'emploi de l'un implique l'autre<sup>92</sup>. Cette observation de Joan W. Scott est à la base du changement de focale que propose notre étude. Notre analyse, bien qu'intéressée aux expériences féminines, cherche surtout à approfondir notre connaissance des dynamiques propres au milieu musical parisien à la fin de l'Ancien Régime. L'originalité est d'éclairer celles-ci à partir de la loge d'adoption de la Société Olympique et son concert. Toutefois, recueillir des informations sur les réalités féminines précisera aussi notre compréhension des expériences masculines.

Toujours en nous appuyant sur Joan W. Scott, étudier ces expériences féminines et masculines de manière séparée ne participerait qu'à perpétuer l'idée fausse que la réalité d'un sexe n'a que très peu ou rien à faire avec l'autre<sup>93</sup>. Dans le cas qui nous intéresse, cela conforterait les travaux sur la Société Olympique qui laissent de côté sa loge d'adoption en tirant des conclusions sur sa nature et son fonctionnement qui ont tendance à s'éloigner de ce que nous indique les documents historiques. La catégorie d'analyse historique que défend Joan W. Scott en 1988, puis en 2009, est celle qui permet un usage du genre qui met l'accent sur tout un système de relations, incluant le sexe biologique des individus qui y participent, mais où ces relations ne sont pas directement déterminées par celui-ci.<sup>94</sup> Toujours selon Joan W. Scott, le genre est une première manière de signifier des rapports de pouvoir<sup>95</sup>. Cette lunette pour l'analyse historique implique la question des représentations symboliques des femmes. C'est principalement sur ce point que l'histoire culturelle rencontre

---

<sup>92</sup> Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF : Le genre de l'histoire*, n° 37-38, 1988, p. 129.

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>95</sup> Lawrence Olivier, « La question du pouvoir chez Foucault : espace, stratégie et dispositif », *Revue canadienne de science politique*, n° 1, 1988, p. 83-98.

l'histoire du genre et permet une histoire plurielle sensible aux mentalités et aux effets de ces constructions sur les rapports de pouvoir entre les sexes.

Ce que met en lumière Joan W. Scott, c'est que l'histoire qui laisse les femmes dans l'ombre est celle qui est écrite en pensant que l'opposition entre homme et femme est le produit d'un consensus social<sup>96</sup>. Il faut dépasser l'idée de ce faux consensus et produire une histoire consciente du fait que le genre se construit dans toutes les sphères de la vie et non uniquement dans celle de la famille. Il faut faire « émerger une histoire qui offrira de nouvelles perspectives à de vieilles questions »<sup>97</sup>. Cette invitation est à la base de notre enquête, qui propose pour la première fois de considérer les effectifs de la loge d'adoption de la Société Olympique dans une réflexion plus large consacrée aux pratiques de sociabilité maçonnique, musicale et mondaine.

Il faut dire que nous sommes conscients que les thèses de Joan W. Scott datent. Nous avons l'intention de nous référer aux travaux d'autres théoriciennes du genre, principalement celles qui ont travaillé sur les musiciennes ou la franc-maçonnerie au 18<sup>e</sup> siècle, afin d'approfondir notre compréhension et nuancer notre utilisation du genre comme catégorie d'analyse historique. À cet effet, les travaux de l'historienne américaine Jeanne Boydston et particulièrement son article intitulé « Gender as a Question of Historical Analysis »<sup>98</sup> insiste sur une compréhension de la catégorie du « genre » comme un processus historique, au sein duquel se sont construites socialement les désignations de « femme » et « homme » liées à ce qui est jugé « féminin » et « masculin ». C'est sur ce dernier point que le concept de genre nous permet d'interroger différemment les documents historiques relatifs à la Société Olympique et son concert. Après tout, les rapports de domination et d'oppression qui prennent place entre la loge d'adoption et la loge régulière procèdent des normes socioculturelles dictées par le genre. Le concept de genre est un processus historique rassemblant une série de constructions sociales internalisées par les individus, qui évoluent au fil du temps, rendant nécessaire un

---

<sup>96</sup> Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *loc.cit.*, p. 140

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>98</sup> Boydston, Jeanne, « Gender as a Question of Historical Analysis », *Gender & History*, n° 3, 2008, p. 558-583.

effort de délimitation temporel et spatial précis autour des objets étudiés. Dans le cas qui nous intéresse, cette circonscription dans le temps et l'espace se limite à la période d'activité « officielle » de la Société Olympique et son concert, allant de la première représentation de l'orchestre aux Tuileries en 1786 à l'entrée des Gardes françaises dans les locaux du Palais Royal en juillet 1789.

### 1.3.2. Les sources

Afin de répondre aux différentes questions que pose cette étude, nous souhaitons suivre les suggestions de Pierre-Yves Beaurepaire et sortir d'une « mono-utilisation » des sources qui sont typiquement exploitées dans les études sur la franc-maçonnerie. Ces sources sont principalement les annuaires des loges qui listent les membres initiés en incluant leur adresse et leurs rôles dans l'organisation maçonnique. Dans le cadre de notre étude, ces annuaires ont principalement servi la construction d'une base de données de type relationnelle, essentiellement exploitée pour l'analyse de réseaux et la production d'indicateurs statistiques. Nous souhaitons dépasser la stricte utilisation de ce type d'archives et mobiliser des sources qui encourageront une réflexion sur la mutation des pratiques de sociabilités mondaines.

#### 1.3.2.1. Les sources administratives

Deux exemplaires de l'annuaire des membres de la Société Olympique pour l'année 1786 ont traversé l'épreuve du temps. Une première copie est conservée à l'Institut national d'histoire de l'art de Paris<sup>99</sup>, alors que la deuxième est disponible en ligne via le portail de recherche de la Bibliothèque municipale de la ville de Lyon<sup>100</sup>. D'ailleurs, ce deuxième exemplaire comprend quelques annotations manuscrites, incluant l'ajout de 4 membres et la correction d'une adresse domiciliaire<sup>101</sup>. Au

---

<sup>99</sup> « Observations préliminaires », Société Olympique, Paris, [1787?], Institut national d'histoire de l'art de Paris (INHA), coll. J. Doucet, 12 RES 1365.

<sup>100</sup> « Observations préliminaires », Société Olympique, Paris, [1787?], Bibliothèque municipale de Lyon, cote 813155.

<sup>101</sup> Voir Annexe A.

premier regard, nous avons considéré que ces ajouts pouvaient indiquer les membres qui s'étaient joints à la Société Olympique pour l'année 1787. Néanmoins, après réflexion, nous évacuons cette possibilité en regard de la facilité avec laquelle les membres étaient invités à s'initier à et se retiraient de la Société Olympique, conclusion tirée d'une analyse comparative des annuaires de 1786 et 1788. Il y aurait eu un plus grand nombre d'adhésion et de retraits entre 1786 et 1787. Il semble plus probable que les annotations manuscrites qui parsèment l'annuaire de 1786 soient en réalité des corrections. L'annuaire de 1788, quant à lui, a été révélé par l'historien Pierre Chevallier dans son article « Nouvelles lumières sur la Société Olympique », publié en 1987. Ce seul exemplaire connu de la liste des membres de la Société Olympique pour l'année 1788 est conservé à la Bibliothèque nationale de France (BnF), au sein de la collection Jean Baylot<sup>102</sup>. Les annuaires de 1786 et 1788 se présentent sous la forme d'un tableau des membres qui composent la Société Olympique, « avec leurs qualités civiles & demeures »<sup>103</sup>. Ces documents se divisent en 9 sections : les observations préliminaires, la liste des membres qui composent la Société Olympique, la liste des administrateurs, la liste des associés libres, la liste des musiciens jouant dans l'orchestre, la liste des membres qui composent la loge d'adoption de la Société Olympique, la liste des sœurs dignitaires suivie de celle du chapitre des amazones et enfin, une liste des papiers que l'on trouve dans le « Sallon » de la société. Les *Règlements* de la Société Olympique, imprimés en 1787, sont conservés à la bibliothèque de l'Université Princeton aux États-Unis<sup>104</sup>. Il détaille le fonctionnement de la société et son concert en insistant sur son objectif premier qui est la promotion de la musique. Il est possible de déduire que l'ensemble de ces documents a été rédigé par le secrétaire de la Société Olympique, soit le garde du Trésor-Royal Savalette de Langes<sup>105</sup>.

---

<sup>102</sup> *Paris. Parfaite Estime & Ste Olympiq. Tableau 1788*, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, FM2 Baylot 153, 106p.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>104</sup> *Règlements de la Loge et Société Olympique*, Library of Princeton University, Gustave Bord collection, HS604 F86s, 1787, 59p.

<sup>105</sup> Charles-Pierre-Paul Savalette de Langes (1745-1797), également membre de la Société Olympique et musicien amateur au sein du Concert de la Loge Olympique en 1786 et en 1788.

D'autres documents administratifs sont mobilisés dans cette étude. Le moteur de recherche du Fichier Bossu<sup>106</sup>, qui permet d'effectuer des requêtes sur les 165 896 fiches indexées du Fichier Bossu issu du Fonds maçonnique du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, a facilité notre repérage des membres de la Société Olympique au sein d'autres loges du Grand Orient de France. Il en va de même pour le dictionnaire d'Alain Le Bihan<sup>107</sup>, qui a été utile pour préciser notre recherche et parfois salutaire pour distinguer deux individus du même nom.

### 1.3.2.2. Les sources imprimées

Afin de dépasser la simple utilisation des documents administratifs produits par la Société Olympique pour rendre des comptes au Grand Orient de France, nous avons retenu l'ensemble des documents historiques destinés à un large public évoquant la Société Olympique ou son concert. Nous disposons également d'une lettre adressée à la Société Olympique par Antonio Benedetto Bassi, à l'occasion de l'Opéra Bouffon italien de Versailles, datée de novembre 1787<sup>108</sup>. C'est l'appel au destinataire qui retient principalement notre attention dans cette lettre, car elle s'adresse aux « Messieurs & Mesdames » de la Société Olympique de Paris<sup>109</sup>. Cela sous-entend que pour les acteurs du milieu musical parisien, les femmes membres de la Société Olympique s'y impliquent au même titre que les hommes. Plusieurs descriptions et éloges de la société ont été rédigés dans des almanachs et des guides pour voyageurs tels que *l'Almanach du Palais Royal*<sup>110</sup> ou encore le *Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris*<sup>111</sup>. Ces documents insistent sur la qualité et l'attrait des événements proposés par la Société Olympique, sur l'initiation

---

<sup>106</sup> Fichier Bossu, Département des Manuscrits, Bibliothèque nationale de France, [En ligne : <https://fichier-bossu.fr/>].

<sup>107</sup> Alain Le Bihan, *Franco-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, op.cit., 2 volumes.

<sup>108</sup> Antonio, Benedetto Bassi, *Lettre adressée à la Société Olympique de Paris, à l'occasion de l'Opéra bouffon italien de Versailles*, Paris, [s.l.], 1787, 16p.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>110</sup> *Almanach du Palais-Royal utile aux voyageurs*, op. cit., p. 135-136.

<sup>111</sup> Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, op.cit., 784p.

maçonnique obligatoire, sur le coût de la souscription au concert et sur la présence significative des femmes au sein de l'ensemble des branches de l'organisation. Ils sont entièrement disponibles en ligne, via Gallica, le catalogue numérisé de la Bibliothèque nationale de France. Nous avons également consulté les *Tablettes de renommée des musiciens*<sup>112</sup> afin de recueillir le plus d'informations possibles sur les musiciens de l'orchestre du Concert de la Loge Olympique. Précisons que malgré l'ambition encyclopédique qui se dégage de l'entreprise des *Tablettes*, ces dernières laissent de côté plusieurs métiers de la musique, notamment un bon nombre d'éditeurs et de graveurs de partitions. Cela ne pose pas véritablement problème pour l'étude des effectifs du Concert de la Loge Olympique, car il s'agit principalement de musiciens. Toutefois, les *Tablettes* retiennent essentiellement les musiciens professionnels. Les musiciens amateurs, nombreux dans le Concert de la Loge Olympique, ne s'y retrouvent donc pas. Cela explique pourquoi, au sein de notre étude, nous n'avons des informations détaillées que sur la moitié des musiciens du concert. Néanmoins, ces informations se sont avérées utiles pour le repérage des institutions musicales parisiennes où performant les musiciens du Concert de la Loge Olympique.

### 1.3.2.3. Les écrits du for-privé

Quelques écrits intimes ont été retenus dans le cadre de cette étude, principalement ceux de membres de la Société Olympique entre 1786 et 1788. Cela nous permet de prendre nos distances en regard des travaux sur la franc-maçonnerie consacrés uniquement au volet administratif des loges, laissant dans l'ombre le poids de l'appartenance maçonnique au sein de l'élite parisienne et par conséquent, les protagonistes eux-mêmes. En jetant un coup d'œil du côté des écrits personnels des francs-maçons, on découvre que la franc-maçonnerie est avant tout un espace de rencontre et d'échanges entre des individus qui, dans un autre contexte, ne se

---

<sup>112</sup> Roze de Chantoiseau, *Tablettes de renommée des musiciens, auteurs, compositeurs, virtuoses, amateurs et maîtres de musique ... les plus connus en chaque genre, avec une notice des ouvrages ou autres motifs qui les ont rendus recommandables pour servir à l'almanach Dauphin...*, Paris, chez Cailleau, Libraire, rue Galande, 1785, 195p.

seraient pas forcément fréquentés<sup>113</sup>. Nous avons principalement retenu les écrits intimes du comte d'Albaret<sup>114</sup>, souscripteur de la Société Olympique en 1788, et de Jacques de Norvins<sup>115</sup>, qui est en réalité Jacques Marquet de Montbreton de Norvins, souscripteurs en 1786 et 1788. Le *Journal d'un parisien anonyme*, attribué de façon posthume au comte d'Albaret par l'historien Philippe Côté-Martine, est le seul témoignage des représentations du Concert de la Loge Olympique au cours de l'année 1787. Plusieurs entrées dans son journal commentent et critiquent la performance des musiciens du concert, ainsi que quelques anecdotes sur celles et ceux qu'il fréquente à ces occasions. Du côté du *Mémorial* de Jacques de Norvins, c'est plutôt le portrait général des membres de la Société Olympique qui est brossé, insistant sur le rang social de ceux qu'elle rassemble et sur la présence récurrente de la reine Marie-Antoinette aux concerts.

### Conclusion et plan du mémoire

En définitive, cette étude s'inscrit à la jonction d'une pluralité de courants historiographiques, en s'appuyant sur une méthode puisée dans diverses écoles. Ce regroupement de concepts et de théories permet de produire une histoire des sociabilités ouverte aux autres champs, qui allie l'histoire culturelle et sociale à l'histoire de la musique. Notre entreprise se veut attentive aux protagonistes, notamment en considérant les effets que leurs représentations ont sur la mutation des pratiques de sociabilité maçonnique au contact de l'aristocratie. Principalement, notre étude rend compte de problématiques de recherche nées d'une sensibilité au concept de genre, mobilisé en tant que processus historique, nous permettant de réécrire l'histoire de la Société Olympique et de son concert en considérant la place et le rôle qu'ont joué les femmes initiées à la loge d'adoption.

---

<sup>113</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op.cit.*, p. 35.

<sup>114</sup> Philippe Côté-Martine, *Étude du journal d'un parisien anonyme, années 1777-1784 et 1787*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2009, 342p.

<sup>115</sup> Jacques de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon : Mémorial de J. de Norvins*, Paris, Éditions Plon, T. 1, 1897, 426p.



Pour mener à terme ce projet, nous proposons de diviser ce mémoire en deux chapitres d'analyse. Le deuxième chapitre, intitulé « Où sont les musiciennes ? Le public de la Société Olympique et l'intégration stratégique de ses activités à la ville de Paris », tente en premier lieu de comprendre pourquoi les musiciennes amateurs ne peuvent pas performer au sein du Concert de la Loge Olympique au même titre que leurs homologues masculins. Au fil de ce chapitre, en portant une attention particulière aux effectifs de la loge d'adoption, nous découvrons que les musiciennes de la Société Olympique se trouvent plutôt du côté du public du concert qui rassemble plusieurs musiciennes amateurs, compositrices, mécènes et mélomanes. Cette réflexion sur le public du Concert de la Loge Olympique guide une enquête plus large consacrée aux abonnés de la Société, nous permettant de brosser le portrait des personnalités qui fréquentent cette organisation en plus de nuancer les travaux d'historiens et de musicologues qui nous ont précédé. Enfin, cet élargissement de la focale d'analyse nous conduit vers un examen des origines de la Société Olympique et sur ce que son intégration stratégique à l'espace urbain nous révèle sur ses fonctions principales et sa raison d'être.

Ultimement, le dernier chapitre d'analyse de ce mémoire s'intéresse à la mutation des pratiques de sociabilité maçonnique au contact de l'aristocratie, tout en insistant sur le rôle que la loge d'adoption a joué dans la diversification de l'offre sociable de la société. Il s'agit d'une occasion de présenter le cœur de notre analyse, consacrée à l'étude des réseaux qui se tissent à partir des membres de la Société Olympique. Un examen des types de relation qui lient ces individus nous conduit vers une réflexion élargie sur les effets de l'affiliation maçonnique sur les trajectoires individuelles des souscripteurs et des musiciens du Concert de la Loge Olympique. Enfin, c'est l'analyse des circulations des initiés au sein d'autres loges du Grand Orient de France et parmi d'autres institutions musicales parisiennes qui nous permet de mettre en évidence le rôle de l'appartenance maçonnique dans le parcours professionnel des musiciens ainsi que dans les stratégies de distinction sociale des souscripteurs. Cette enquête se fonde sur l'exploitation de notre base de données relationnelle, utile à la production de représentations visuelles de ces circulations. Cette analyse a pour principal objectif d'identifier les foyers de

sociabilité principaux où se fréquentent les membres de la Société Olympique à l'extérieur des activités proposées par cette dernière.

Dans l'ensemble, ces deux chapitres analytiques visent à éclairer les dynamiques entre la loge d'adoption et la loge régulière de la Société Olympique, de façon à rendre compte de la place que les femmes ont tenue dans le glissement des pratiques de sociabilité maçonnique vers des pratiques de sociabilité mondaine. Les conclusions de ce premier travail de longue haleine consacré exclusivement à la Société Olympique et son concert éclairent également les stratégies d'intégration sociale des musiciens au milieu musical parisien, notamment à partir de leur insertion au sein de l'espace maçonnique fréquenté par leurs protecteurs.

## CHAPITRE II

### OÙ SONT LES MUSICIENNES ? LE PUBLIC DU CONCERT ET L'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE À LA VILLE DE PARIS

Le concert est d'abord le groupe d'exécutants. Ensuite, le concert est un lieu dont l'histoire met en valeur la continuité, du temple au théâtre, du sacré au divertissement, pour un public [...] La vie permet alors de mettre en valeur une histoire des lieux, une histoire des musiciens et une histoire des publics<sup>116</sup>.

À la fois regroupement de musiciens, genre musical, événement et lieu, il semble utopique de penser arriver à un consensus sur la signification du mot « concert ». Déjà au 18<sup>e</sup> siècle, l'article « Concert » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert signé de la plume de Louis de Cahusac et de Jean-Jacques Rousseau, préfigure la polysémie du terme :

CONCERT, s.m. (*Musique.*) assemblée de voix & d'instrumens qui exécutent des morceaux de musique. On le dit aussi pour exprimer la

---

<sup>116</sup> Daniel Roche, « Introduction », dans Bödeker, Hans Erich, Michael Werner et Patrice Veit (dir.), *Le concert et son public. Mutations de la vie musicale en Europe de 1780 à 1914 (France, Allemagne, Angleterre)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002, p. 151 et 155.

musique même qu'on exécute. [...] On ne se sert guere du mot *concert* que pour une assemblée d'au moins quatre ou cinq musiciens, & pour une musique à plusieurs parties, tant vocales qu'instrumentales. [...] On fait des *concerts* d'instrumens sans voix, dans lesquels on n'exécute que des symphonies. Dans quelques villes considérables de province, plusieurs particuliers se réunissent pour entretenir à leurs dépens des musiciens qui forment un *concert*. On le dit concert de Marseille, de Toulouse, de Bordeaux, &c. Celui de Lyon est établi en forme par lettres patentes, & a le titre d'*académie royale de Musique*. [...] Le 24 Août, veille de S. Louis, on éleve auprès de la grande porte des Tuileries, du côté du jardin, une espece d'amphithéâtre : tous les symphonistes de l'opéra s'y rendent ; & à l'entrée de la nuit on forme un grand *concert* composé des plus belles symphonies des anciens maîtres François<sup>117</sup>.

Cet article se concentre exclusivement sur le sens du mot « concert » en contexte musical et par conséquent, laisse de côté sa locution adverbiale « de concert » – en accord – ou encore sa signification au sens figuré, c'est-à-dire : un ensemble de manifestations semblables et simultanées »<sup>118</sup>, comme l'est par exemple un concert d'acclamations. Cela est dû à la nature de l'entreprise de Diderot et d'Alembert, qui n'est pas un dictionnaire de langue, mais plutôt un projet visant à réunir tous les savoirs associés « aux sciences, aux arts et aux métiers », pour reprendre le titre de l'*Encyclopédie*. On retrouve cette nuance dans le *Dictionnaire de l'Académie*<sup>119</sup>, où on peut lire à l'entrée « CONCERT » :

Harmonie composée de plusieurs voix ou de plusieurs instrumens, ou des deux ensembles. *Beau, agréable concert. Grand concert. Concert de voix, d'instrumens. Faire un concert. Donner un concert.* On dit figurément, *Un concert de louanges* ; ou poëtiqement, *Le concert de viseaux*. CONCERT, signifie aussi figurément, Intelligence, union de plusieurs personnes qui conspirent, qui tendent à une même fin. *Concert d'opinions. Ils étoient de concert ensemble.* DE CONCERT, se dit

<sup>117</sup> Louis De Cahusac et Jean-Jacques Rousseau, « Concert », dans Diderot, Denis et Jean d'Alembert (dir.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*. À Paris, chez Briasson, rue Saint Jacques, à la Science. David l'aîné, rue Saint Jacques, à la Plume d'or. Le Breton, Imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe. Durand, rue Saint Jacques, à Saint Landry, & au Griffon, Vol. 3, 1753, p. 803.

<sup>118</sup> « CONCERT, subst. masc. », site Internet du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* (CRNTL), [cnrtl.fr/definition/concert], (consulté le 6 janvier 2022).

<sup>119</sup> *Dictionnaire de l'Académie Française. Quatrième édition. Tome premier. A = K*, À Paris, chez la Veuve Bernard Brunet, Imprimeur de l'Académie Française, Grand'Salle du Palais, & rue basse des Ursins, M. DCC. LXXII [1772], 984p.

adverbialement, pour dire, d'intelligence. *Ils ont fait cela de concert. Il y avait douze concertans*<sup>120</sup>.

Ces deux définitions du mot « concert » mettent en lumière la complexité des pratiques de sociabilité qui caractérisent le paysage musical des Lumières françaises tout en insistant sur la polysémie du terme. Toutefois, elles laissent dans l'ombre les individus qui fréquentent le lieu du concert, en dehors des musiciens, et qui assistent à ses performances, c'est-à-dire le public.

Ce chapitre a pour ambition de brosser le portrait du public du Concert de la Loge Olympique pour les années 1786 et 1788, en réfléchissant à ce qui motive les individus à fréquenter un concert par souscription attaché à une loge maçonnique. Ce sera l'occasion de réfléchir aux normes socioculturelles genrées qui influencent la composition de l'orchestre du Concert de la Loge Olympique, ouvrant la possibilité d'un questionnement plus large sur le rôle et la place des femmes dans la Société Olympique. Cette lunette d'analyse attentive aux itinéraires féminins nous guide vers un changement de paradigme, choisissant de réfléchir à la Société Olympique et son concert à partir de la loge d'adoption et non uniquement depuis la loge régulière. Ultimement, en posant ce regard neuf sur la Société Olympique, nous suivons la trajectoire de son établissement au cœur du Paris musical prérévolutionnaire, de ses premiers pas à l'hôtel de Bullion au début des années 1780 à son installation sous les arcades du Palais Royal en 1784 et au Palais des Tuileries en 1786.

## 2.1. Normes socioculturelles et pratiques musicales genrées

### 2.1.1. L'éducation musicale des jeunes aristocrates

Au 18<sup>e</sup> siècle, l'enseignement de la musique fait partie de l'éducation des jeunes filles nobles. Les travaux de Martine Sonnet révèlent que Paris est le lieu d'une éducation féminine optimale en institution<sup>121</sup>. Elle donne l'exemple de l'Abbaye

<sup>120</sup> *Dictionnaire de l'Académie Française. Quatrième édition. Tome premier. A = K, op.cit.*, p. 116

<sup>121</sup> Martine Sonnet, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes : Association des professeurs d'histoire et de géographie*, vol. 24, n° 3, 2006, p. 255-268.

parisienne de Port-Royal en 1773, où la musique est la discipline préférée par les élèves. Pour les jeunes aristocrates qui reçoivent leur éducation à domicile, l'apprentissage musical est réalisé auprès de maîtres de musique. On y apprend le plus souvent le clavecin, la harpe ou la guitare, en plus de pratiquer le chant, la danse, le dessin et la déclamation<sup>122</sup>. L'omniprésence de la composante musicale dans l'éducation des jeunes filles nobles au 18<sup>e</sup> siècle indique que la majorité des femmes qui composent la loge d'adoption de la Société Olympique ont reçu une éducation musicale minimale et maîtrise au moins un instrument.

Il en va de même pour les hommes qui se rassemblent dans la loge régulière. En effet, la musique avait une place considérable dans l'éducation des jeunes nobles les plus fortunés, représentés ici par les membres de la Société Olympique. Comme l'observe l'historien David Hennebelle dans ses travaux sur les nobles et la musique à Paris au 18<sup>e</sup> siècle :

La fortune est par ailleurs tout aussi discriminante pour les garçons en matière d'éducation musicale. Si l'accent est mis sur les exercices du corps préparant aux carrières militaires, les exercices de l'esprit et les arts d'agrément ne sont pas pour autant oubliés. Au collègue, on insiste sur la pratique vocale, exclusivement religieuse<sup>123</sup>.

La pratique instrumentale est, quant à elle, prise en charge par un maître de musique. L'apprentissage musical est tout aussi important chez les garçons que chez les filles, car la culture et le talent représentent des moyens de se situer dans la hiérarchie sociale des aristocrates. Ainsi, toujours selon David Hennebelle : « les nobles n'étaient pas seulement des auditeurs passifs : ils furent souvent en grand nombre des musiciens, parfois même remarquables et remarqués. »<sup>124</sup>. Sachant cela, il est surprenant de constater l'absence totale de femmes instrumentistes parmi les effectifs de l'orchestre du *Concert de la Loge Olympique* ou au sein des compositeurs listés en tant qu'associés libres, alors que l'on y retrouve plusieurs musiciens amateurs<sup>125</sup>.

---

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>123</sup> David Hennebelle, « Nobles, musique et musiciens à Paris à la fin de l'Ancien Régime : Les transformations d'un patronage séculaire (1760-1780) », *Revue de musicologie*, n° 2, 2001, p. 397.

<sup>124</sup> *Ibid.*

<sup>125</sup> Rappelons que les associés libres sont ces individus qui ne paient pas leur souscription à la société, car leur talent est jugé essentiel aux activités de l'organisation.

Encore aujourd'hui, les femmes demeurent sous-représentées dans les métiers de la musique. Prenons l'exemple des cheffes d'orchestre et des compositrices qui, par leur absence, renseignent sur les interdits sociaux et culturels d'autrefois qui entraînent des conséquences sur les pratiques musicales féminines actuelles. Ces interdits influencent notamment le choix de l'instrument ou encore la position du corps de l'instrumentiste en performance, comme c'était déjà le cas au 18<sup>e</sup> siècle. En étudiant la constance des « attendus » de la féminité, qui se joue sur la frontière entre bienséance et inconvenance, on observe que les pratiques musicales ont joué un rôle dans la constitution de normes de genre qui régissent, encore aujourd'hui, les attentes envers les musiciennes.

### 2.1.2. La voix féminine, l'exception à la règle

Au sein du *Concert de la Loge Olympique*, nous avons relevé au total la présence de 10 personnalités féminines qui ont performé sur la scène de ce concert, à titre de chanteuses. La voix, lorsqu'il est question des femmes dans le milieu musical français d'Ancien Régime, fait office d'exception. Le genre du musicien ou de la musicienne influence directement la texture et le registre de la voix, contrairement aux sons produits par les instruments. Les travaux de Florence Launay sur les musiciennes renseignent sur l'utilisation des voix féminines au sein des institutions musicales françaises, ce qui contraste avec l'Italie des Lumières<sup>126</sup> où l'emploi de castrats, ces musiciens mutilés pour conserver leur voix enfantine et interpréter les rôles féminins, est priorisé<sup>127</sup>. Dans ce contexte, en France, les présences féminines dans le milieu musical sont principalement tolérées en chant et révèlent une valorisation par l'exception des talents féminins dans un domaine qui ne remet pas en question l'ordre social. Autrement dit, il n'y a pas de proximité concrète dans ce contexte entre les musiciens de l'orchestre et les chanteuses qui l'accompagnent en

---

<sup>126</sup> Pour une synthèse récente sur le cas des femmes musiciennes en Italie au 18<sup>e</sup> siècle, se référer à : Élodie Oriol, « Chapitre 6. Construire une carrière, accéder à la renommée », *Vivre de la musique à Rome au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Publications de l'École française de Rome, 2021, p. 319-380.

<sup>127</sup> Florence Launay, « Les musiciennes : de la pionnière adulée à la concurrente redoutée. Bref historique d'une longue professionnalisation », *La Découverte*, 2008, n° 19, p. 45.

tant que solistes ou au sein du chœur. Si des musiciennes siégeaient aux côtés des musiciens à différents pupitres d'instruments, elles seraient édifiées en « concurrentes redoutées », pour reprendre l'expression de Florence Launay, ce qui n'est pas le cas lorsqu'elles sont limitées au chant.

Une nuance est à apporter ici. Ces pratiques musicales genrées, qui conduisent à la sédimentation de normes sociales et culturelles, produisent des comportements inconscients chez les individus, y compris les femmes. Certaines musiciennes avaient assurément le niveau pour se produire au sein de l'orchestre, à position égale avec leurs homologues de sexe masculin qui ont reçu une éducation musicale similaire. Il faut cependant emboîter le pas aux réflexions de la musicologue Florence Launay et considérer les conjectures individuelles :

Il est évident qu'il a pu se trouver parmi les amateurs des musiciennes de niveau professionnel qui n'ont pas pu, avec tous les sentiments de frustration que cette situation suppose à mes yeux, ou pas souhaité, dans l'acceptation des limitations des destinées féminines de leur milieu, développer leurs talents dans la sphère publique <sup>128</sup>.

Une de ces limites est directement liées aux normes de genre en vigueur à l'époque quant à l'apprentissage des instruments. Le clavecin, la harpe et la guitare sont des instruments typiquement réservés aux femmes, car ils sont associés à la nature féminine. En réalité, c'est le stéréotype qui agit ici en outil de régulation sociale : « les instruments à vent sont perçus comme impudiques ou simplement inappropriés au visage féminin qu'ils sont censés enlaidir. »<sup>129</sup>. Prenons également l'exemple du livre du courtisan Baldassare Castiglione, qui condamne aussi la maîtrise d'instruments à vent pour les femmes, prétextant des raisons esthétiques et morales<sup>130</sup>. Florence Launay, dans ces travaux sur l'histoire de la professionnalisation des musiciennes, relève un article de Carl Ludwig Junker

---

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>130</sup> Cité par Mélanie Traversier et Alban Ramaut, « Introduction. Muses, non, musiciennes, oui! », dans Mélanie Traversier et Alban Ramaut (dir.), *La musique a-t-elle un genre?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 13.



publié en 1783 où il traite de l'apparence physique des musiciennes<sup>131</sup>. Dans cet article, le compositeur et ecclésiastique allemand rend compte d'une gêne à l'égard des femmes qui jouent du violon, du violoncelle et du cor. Le violoncelle semble l'instrument qui le dérange davantage, alors qu'il évoque l'écartement des jambes de la musicienne, la vibration de l'instrument entre ses cuisses et la pression de sa poitrine sur le dos de l'instrument. Carl Ludwig Junker conseille alors aux femmes de s'en tenir à des instruments qui conviennent à la nature féminine, comme le clavecin, le piano, la harpe ou la guitare. Ces instruments conduisent selon lui à une posture plus modeste, où les pieds de la musicienne sont rapprochés et où cette dernière n'a que très peu de contact visuel avec son public<sup>132</sup>. Ajoutons que ces instruments « typiquement féminins » ne sont pas des instruments qui permettraient aux femmes d'accéder au rang de musiciennes d'orchestre. Ce sont des instruments qui limitent les femmes à des performances à titre de solistes ou de quasi-solistes, de sorte que « la soliste instrumentiste bénéficie de son statut d'exception [et] peut se retrouver, sans causer de remous, la seule femme sur le podium du concert, accompagnée par un orchestre composé uniquement d'hommes et dirigé par un homme. »<sup>133</sup>. Cette logique de valorisation par l'exception, visible notamment dans les recueils de femmes illustres qui ont fait l'objet de plusieurs rééditions tout au long de l'époque moderne et au 19<sup>e</sup> siècle, participe à l'invisibilisation des autres musiciennes qui ont reçues une éducation musicale suffisante pour leur permettre de joindre les effectifs d'un concert, bien que cette position leur soit déconseillée. L'exception est tolérée, car elle n'est pas la norme : « Dès que les femmes quittent la voix et ses spécificités genrées, elles se trouvent dans une situation semblable aux autres femmes désireuses d'exceller dans un "domaine masculin" : fortes résistances accompagnées de discours récurrents »<sup>134</sup>. On suggère aux femmes d'opter pour une activité musicale modérée, voire discrète. Bien que la maîtrise

---

<sup>131</sup> Carl Ludwig Junker, *Vom Koström der Frauenzimmer Spielens*, cité par Launay, Florence, « Les musiciennes : de la pionnière adulée à la concurrente redoutée. Bref historique d'une longue professionnalisation », *loc.cit.*, p. 51.

<sup>132</sup> Florence Launay, « Les musiciennes : de la pionnière adulée à la concurrente redoutée. Bref historique d'une longue professionnalisation », *Ibid.*, p. 51.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>134</sup> *Ibid.*

d'un ou plusieurs instruments de musique demeure un signe de bonne éducation, cela n'est vrai que si la musicienne en fait l'exercice dans la sphère privée<sup>135</sup>.

À la lumière de ces premiers constats, il apparaît que ce sont les normes sociales, en encourageant les pratiques musicales genrées, qui tiennent à l'écart les femmes instrumentistes de l'orchestre du *Concert de la Loge Olympique* à l'aube de la Révolution française. Alors que l'historiographie retient jusqu'à présent principalement les cantatrices illustres, présentées comme des exceptions, les musiciennes amateurs sont laissées dans l'ombre. Résultat, l'historiographie n'éclaire en réalité qu'une section de l'histoire musicale des femmes, soit les musiciennes qui se sont déplacées en dehors des espaces qui leurs étaient socialement et culturellement réservés.

### 2.1.3. Le public du *Concert de la Loge Olympique* : à la rencontre des musiciennes, mélomanes et protectrices de la loge d'adoption

En préambule à ce chapitre, nous proposons une définition du mot « concert » considéré à la fois comme un regroupement de musiciens, un genre musical, un événement socioculturel et un lieu. À la lumière de nos premiers constats sur l'absence de musiciennes instrumentistes au sein du Concert de la Loge Olympique, il nous apparaît essentiel de compléter cette définition du mot « concert » avec le public. Notre sensibilité pour la place de la loge d'adoption au sein du fonctionnement global de la Société Olympique nous guide naturellement vers cette conclusion. En effet, en optant pour un changement de perspective en choisissant d'introduire notre réflexion à partir de la loge d'adoption, ce sont les musiciennes, les mélomanes et les mécènes renommées qui se révèlent.

Il faut effectivement se tourner vers la composition du public du Concert de la Loge Olympique pour repérer plusieurs musiciennes et mélomanes accomplies qui ne figurent pas parmi les effectifs du concert. Prenons l'exemple de la marquise de

---

<sup>135</sup> Françoise Escal et Jacqueline Rousseau-Dujardin, *Musique et différence des sexes*, Paris, l'Harmattan, 1999, p. 22.

Travanet<sup>136</sup>, compositrice, ou encore de la duchesse de Villeroy<sup>137</sup>, mécène influente qui protège et accueille chez elle plusieurs musiciens du Concert de la Loge Olympique. Toutes deux fréquentent en 1786 la présidente de Meslay, qui suit elle-même des leçons privées de guitare auprès d'un maître renommé en plus de posséder une grande collection musicale avec son mari<sup>138</sup>. En 1788, on note les présences de la comtesse de Chastenay<sup>139</sup> et sa fille<sup>140</sup>, toutes deux élèves de Nicolas Séjan<sup>141</sup> au clavecin. La jeune Chastenay rapporte d'ailleurs dans ses *Mémoires*<sup>142</sup> qu'en 1769, sa mère fut choisie pour exécuter au clavecin un concerto de Jean-Christien Bach avec les musiciens de l'orchestre du prince de Conti à l'occasion du mariage de Bathilde d'Orléans et du duc de Bourbon, également initiés à la Société Olympique dès 1786. On trouve aussi Thérèse Cabarrus<sup>143</sup> parmi les souscriptrices du concert en 1788. Claveciniste et harpiste, elle fréquenta Giovanni Battista Viotti<sup>144</sup>, musicien dans l'orchestre dès 1786 et compositeur italien au salon de Madame La Briche<sup>145</sup>, également membre de la loge d'adoption dès 1786.

Ainsi, nous avons la certitude que des musiciennes de talent se retrouvent au sein du public du Concert de la Loge Olympique, sans toutefois avoir la possibilité de se joindre à leurs collègues masculins sur scène. Chose certaine, ces présences féminines musiciennes en périphérie de l'activité musicale du concert renseignent

---

<sup>136</sup> Jeanne-Renée de Bombelles, marquise de Travanet (1753-1828), compositrice, retenue pour la composition de la *Romance du Pauvre Jacques*, qui gagna en popularité pendant la Révolution française. Elle était également dame d'honneur de la sœur de Louis XVI, surnommée Madame Élisabeth.

<sup>137</sup> Jeanne-Louise Constance d'Aumont de Villequier, duchesse de Villeroy (1731-1816). Pour un travail récent sur la duchesse de Villeroy, se référer à la communication de Guillo, Laurent, « La duchesse de Villeroy : une femme riche, libre et très investie dans la musique », *Women and Music in the Early Modern Age*, Divino Sospiro : Centro de Estudos Musicais Setecentistas de Portugal, Lisbonne, 2021, 8p.

<sup>138</sup> *Catalogue de la Musique du Président de Meslay*, [s.d.], [s.l.], Bibliothèques de Chartres, Manuscrit, LC 3455.

<sup>139</sup> Catherine-Louise d'Herbouville, comtesse de Chastenay (1748-1830).

<sup>140</sup> Victorine de Chastenay (1771-1855), écrivaine et traductrice française.

<sup>141</sup> Voir Annexe B : *Comptes détaillés de Nicolas Séjan de Forcroy pour ses leçons données à Mlle d'Herbouville à l'Abbaye aux Bois et à Issy*, 31 mars 1768 et janvier 1770.

<sup>142</sup> *Mémoires de Mme de Chastenay*, 1771-1815, vol. 1, Paris, E. Plon, Nourrit, 1896, p. 21-22.

<sup>143</sup> Thérèse Cabarrus ou Madame Tallien (1773-1835), salonnière française d'origine espagnole.

<sup>144</sup> Giovanni Battista Viotti (1775-1824), violoniste et compositeur italien. Il est violoniste au sein du Concert de la Loge Olympique.

<sup>145</sup> Adélaïde Prévost, connue sous le nom de Madame de La Briche (1775-1844), salonnière française.

sur la diversité des pratiques musicales qui prennent place au sein de la Société Olympique et qui dépassent en réalité le fait d'être musicien ou chanteuse au sein de l'orchestre. Enfin, en intégrant le public à notre définition du « concert » d'Ancien Régime, nous cherchons à reconstituer la diversité des pratiques musicales au fondement du milieu musical parisien. Cette vision élargie des pratiques musicales permet de prendre conscience de la place et du rôle des femmes, notamment dans le domaine du mécénat et de la pratique amateur de la musique.

#### 2.1.4. Conclusion partielle

En somme, notre réflexion sur l'absence de musiciennes instrumentistes au sein de l'orchestre du Concert de la Loge Olympique a mis en lumière les effets des normes socioculturelles genrées sur la place et le rôle des femmes dans le milieu musical parisien du 18<sup>e</sup> siècle. En effet, plusieurs interdits sociaux régulent les pratiques musicales féminines, allant du choix de l'instrument au jugement accompagnant une performance devant public à l'extérieur de la sphère domestique. Bien que les travaux réalisés sur l'éducation musicale des jeunes nobles affirment que les filles, comme les garçons, font l'apprentissage d'un ou plusieurs instruments, les attentes sociales et les normes culturelles de l'époque privilégient une activité musicale modérée et discrète pour les femmes. Au sein des effectifs du Concert de la Loge Olympique, on ne retrouve que des chanteuses. En réalité, ces dernières sont tolérées, voire recherchées, en raison du timbre particulier de leur voix. Elles font exception à la norme et en ce sens, peuvent performer devant un large public. Encore une fois, les stéréotypes entourant l'activité musicale des femmes s'érigent en outil de régulation sociale, ne tolérant que les chanteuses dont le talent n'entre pas en compétition avec celui des hommes.

On peut toutefois facilement imaginer que la majorité des femmes aristocrates qui se retrouvent au sein de la loge d'adoption de la Société Olympique maîtrisent un ou plusieurs instruments. D'ailleurs, plusieurs musiciens amateurs ayant reçu une éducation musicale similaire partagent le pupitre des musiciens professionnels dans le cadre des performances du Concert de la Loge Olympique. Pour trouver les

musiciennes amateurs parmi les membres de la Société Olympique, il faut regarder du côté du public de son concert. Les sœurs de la loge d'adoption, majoritairement issues du milieu aristocratique, sont des actrices essentielles des pratiques de sociabilité musicale qui caractérisent la Société Olympique et son concert, en plus de participer activement à la scène musicale française. Effectivement, elles protègent et entretiennent plusieurs musiciens de l'orchestre, tout en étant musiciennes en périphérie du Concert de la Loge Olympique, dans la sphère domestique. Ainsi, les pratiques musicales féminines qui se dégagent de la Société Olympique dépassent largement le fait d'être chanteuse au sein de l'orchestre et se poursuivent au-delà du concert, à l'échelle parisienne.

## 2.2. De la loge d'adoption vers la loge régulière : un changement de paradigme

### 2.2.1. Un portrait des abonnés de la Société Olympique selon le *Tableau* des membres pour l'année 1786

L'annuaire de la Société Olympique pour l'année 1786<sup>146</sup> révèle l'identité de 595 abonnés. On y trouve 440 hommes membres de la loge régulière et 155 femmes membres de la loge d'adoption. De fait, le poids numérique des femmes au sien de la Société Olympique pour cette première année d'activité officielle s'élève à 26,05%, alors que le nombre d'hommes totalise 73,95% des souscriptions<sup>147</sup>. Ces présences féminines, réunissant plus du quart de l'organisation, renseignent sur les pratiques de sociabilité des élites à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. En France, à cette époque, la franc-maçonnerie se présente de plus en plus comme un nouvel espace de sociabilité d'où il est difficile de tenir à l'écart les femmes issues de l'aristocratie. Ces dernières sont instigatrices d'événements qui rassemblent la « bonne société » parisienne et qui prennent place dans les salons et les concerts particuliers<sup>148</sup>. Dans

---

<sup>146</sup> *Tableau d'architecture de la Société Olympique pour l'année 1786*, INHA, Paris, Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, Collections Jacques Doucet, 12 Res 1365, 80p.

<sup>147</sup> Voir Annexe C.

<sup>148</sup> Antoine Lilti, « Sociabilité mondaine, sociabilité des élites ? Les salons parisiens dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Hypothèses*, 2001, 1, 4, p. 104.

ce contexte, exclure les femmes d'une société de concerts qui organise en parallèle des bals et qui possède un *club* semble contre-productif pour les fondateurs de la Société Olympique comme le montre cette citation : « Mais comme la jouissance de ce Concert est exclusivement réservée aux Membres de la Société ; pour pouvoir y admettre des Femmes, il a fallu joindre à la première Loge, une Loge d'Adoption. »<sup>149</sup>. Il ne s'agit pas de créer une loge d'adoption pour « consoler » les épouses des maçons qui sont tenues à l'écart d'une franc-maçonnerie – et d'une sociabilité – qui ne se déclinerait qu'au masculin. Près de 60% des femmes qui composent la loge d'adoption, tant en 1786 qu'en 1788, sont initiées sans leur mari<sup>150</sup>. Il ne s'agit pas non plus, à l'instar de ce qu'avance Henri Félix Marcy dans *L'origine de la Franc-Maçonnerie et l'histoire du Grand Orient de France*<sup>151</sup>, d'admettre les femmes en loge afin de : « satisfaire la curiosité des femmes, faire taire les calomnies et donner aux fêtes maçonniques en même temps qu'une tenue de bon ton imposée par la présence des dames, un attrait que ne pouvait avoir une réunion purement masculine. »<sup>152</sup>. Parmi les femmes qui composent la loge d'adoption de la Société Olympique en 1786 se trouvent des personnalités déjà connues de la maçonnerie d'adoption<sup>153</sup>, telle que la comtesse de Brienne, grande maîtresse de la loge d'adoption de *La Candeur*<sup>154</sup>. À ses côtés, on remarque aussi la présence de la duchesse d'Orléans, grande maîtresse des loges d'adoption de France<sup>155</sup>, à qui succédera peu de temps avant 1789 la princesse de Lamballe, figurant également dans l'annuaire de 1786.

---

<sup>149</sup> *Règlements de la Loge et Société Olympique*, Chapitre III : « De l'instruction », articles III et IV, Library of Princeton University, Gustave Bord collection, HS604 F86s, 1787, p. 6.

<sup>150</sup> Voir Annexe D.

<sup>151</sup> Marcy, Henri-Félix, *L'origine de la Franc-Maçonnerie et l'histoire du Grand Orient de France*, Paris, Éditions Maçonniques de France, [1949] 2019, 364p.

<sup>152</sup> Cité par Françoise Gaspard, « Franc-Maçonnerie, république et exclusion des femmes », *Les cahiers du CEDREF*, Hors-série 2, 1996, p. 65.

<sup>153</sup> Pierre-Yves Beaurepaire propose une spatialisation des loges d'adoption en France au 18<sup>e</sup> siècle, dans son ouvrage intitulé *L'Europe des francs-maçons, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2018, p. 209. Voir Annexe O.

<sup>154</sup> « Tableau des sœurs », *Tableau des frères et sœurs de la loge d'adoption, dirigée par les officiers de celle de la Candeur, à l'O:-: de Paris...*, Paris, 1778, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, FM IMPR-2978, p. 46.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 43.

Toutefois, l'apprentissage maçonnique n'est pas le principal attrait de la Loge Olympique, comme le suggère le nombre de nouvelles initiées qui ne poursuivent pas l'apprentissage maçonnique au-delà du premier grade. Par ailleurs, la majorité de ces nouvelles initiées ne multiplieront pas leurs affiliations à d'autres loges d'adoption, renforçant l'idée qu'elles s'initient surtout à la Société Olympique pour pénétrer ce nouveau cercle de sociabilité et profiter des activités de divertissement qui y sont proposées et cela, au même titre que les hommes :

La Maçonnerie, quoique base essentielle de la Société Olympique, (puisque personne n'en peut être Membre sans être Maçon) n'étant pas cependant son unique objet, chacun de ses Membres sera libre de s'en tenir au premier Grade ; & tous les avantages de tous genres seront communs entre eux, indépendamment de leur Grade Maçonnique<sup>156</sup>.

Il serait fautif d'y exclure ici, sur le prétexte de l'accès à ces réunions sociales qui étaient auparavant l'apanage du sexe masculin, un désintérêt pour les travaux maçonniques au sein de la Société Olympique. Ainsi, certaines femmes occupent des fonctions et affichent des grades maçonniques au sein de la loge d'adoption, comme la comtesse de Dauvet, grande maîtresse de la loge d'adoption de la Société Olympique en 1786 ou encore celui de la comtesse de Cosnac, qui est maîtresse des cérémonies pour la même année. Au total, 9 femmes occupent des fonctions similaires au sein de la loge d'adoption dans l'annuaire de 1786. En outre, 11 femmes forment le Chapitre des Amazones, qui semble être une section de la loge d'adoption réservée aux initiées qui souhaitent poursuivre leur apprentissage maçonnique en étant plus actives, notamment dans leur façon de gouverner la loge et dans l'élaboration de leurs rituels<sup>157</sup>. On dénombre 6 novices, c'est-à-dire jeunes filles qui n'ont pas encore atteint leur majorité, et qui sont sous la responsabilité de la maîtresse des novices, soit la marquise de Corberon en 1786. Cette dernière est absente de l'annuaire de 1788 et elle est remplacée, dans sa fonction auprès des novices, par la marquise de Pardieu qui était seconde inspectrice en 1786. Au total,

---

<sup>156</sup> *Règlements de la Loge et Société Olympique*, Chapitre III : « De l'instruction », articles III et IV, Library of Princeton University, Gustave Bord collection, HS604 F86s, 1787, p. 28-29.

<sup>157</sup> Jan Snoek, « Sous le Rite d'Adoption, un protoféminisme », *La chaîne d'union*, 2013, n° 65, p. 77.

si on laisse de côté ces novices qui n'ont pas encore franchies le grade d'apprentie, 13 femmes sur 155 occupent des fonctions maçonniques au sein de la loge d'adoption en 1786.

Cela ne sous-entend pas pour autant que les femmes qui n'affichent pas de grades supérieurs à la Société Olympique n'occupent pas des fonctions maçonniques dans d'autres loges. Pensons à la comtesse de Brassac, qui n'occupe pas de fonction maçonnique au sein de la loge d'adoption de la Société Olympique en 1786, alors qu'elle est initiée à la loge d'adoption de *La Candeur* dès 1778 en tant que grande inspectrice<sup>158</sup>. Au même titre que les femmes, on dénombre 13 hommes sur 440 qui affichent une fonction maçonnique dans l'annuaire de 1786. Encore une fois, plusieurs autres initiés à des grades supérieurs à celui d'apprenti dans d'autres loges n'occupent pas de fonction maçonnique au sein de la Société Olympique. C'est le cas notamment du duc d'Orléans, grand maître du Grand Orient de France, et du duc de Pignatelli, grand maître des loges de Naples.

En plus des responsabilités maçonniques de certains membres de la Société Olympique, l'annuaire de 1786 renseigne sur d'autres fonctions occupées par les hommes membres de la loge régulière. Ces charges sont davantage liées aux activités de divertissement offertes par la société, à l'exception des fonctions qui concernent la franc-maçonnerie. Ces charges organisationnelles et administratives sont interdites aux femmes. Ainsi, sur les 440 hommes qui composent la Société Olympique en 1786, 29 sont identifiés comme étant administrateurs. Les *Règlements* de la Société Olympique insistent sur les raisons derrière l'existence d'une telle distinction au sein des souscripteurs de la société, directement liées à la prise en charge des activités profanes de l'organisation :

[L]es sept premiers Fondateurs, à qui l'Administration entière avoit été confiée, ont cru devoir s'associer un plus grand nombre de coopérateurs, & d'accord avec eux, se soumettant à une avance considérable, ils ont établi, pour la Loge Olympique seulement, un Local commun & une Réunion sociale qui présente à ses Membres tous

---

<sup>158</sup> *La L., d'adoption dirigée par les Officiers de la L., régulière de la Candeur tenant ses travaux à Paris, aux RR.,LL., régulières de France et des Orients étrangers*, Paris, 1778, Bibliothèque nationale de France, département Manuscrits, FM IMPR-2078, 46p.



les avantages & les agrémens des autres Sociétés profanes que l'on a nommés Clubs, sans en avoir les inconvénients<sup>159</sup> .

Être élu administrateur au sein de la Société Olympique n'empêche pas de cumuler une deuxième, voire une troisième responsabilité de ce type au sein de l'organisation. Prenons l'exemple du comte d'Ogny, co-fondateur de la Société Olympique, qui occupe en 1786 les fonctions d'administrateur, de commissaire pour la musique et d'adjoint à la direction des concerts. Au total, 9 individus sont identifiés comme commissaires pour cette même année, soit 3 commissaires pour la musique<sup>160</sup>, 3 commissaires pour le Sallon<sup>161</sup>, également appelé *club*, et 3 commissaires pour la maçonnerie<sup>162</sup>. Les responsabilités de ces commissaires sont de veiller « plus particulièrement aux objets journaliers de leur administration. [...] [ils] dirigent les dépenses & les détails courans de toutes les parties, & préparent le travail du Conseil d'Administration auquel ils rendent compte tous les mois. »<sup>163</sup>. Finalement, 24 hommes sont listés dans l'annuaire comme étant associés libres, quand leur présence au sein de l'organisation est jugée indispensable à la tenue des activités organisées par la société :

Les Associés Libres, sans se soumettre à aucune cottisation, jouiront des mêmes avantages que les Souscripteurs ; mais leur nombre ne passera jamais vingt-quatre. Ils seront présentés par le Comité, pour des motifs d'utilité dans l'une des trois parties de la Société : le plus grand nombre sera pris parmi les Artistes Professeurs, ou Amateurs, dont les talens seroient nécessaires au Concert, mais qui ne pourroient recevoir d'appointemens<sup>164</sup> .

---

<sup>159</sup> *Règlement de la Loge et Société Olympique*, Chapitre III : « De l'instruction », articles III et IV, *op.cit.*, p. 6-7.

<sup>160</sup> Commissaires pour la musique en 1786 : Claude-François de Barckaus, Charles-Marin de La Haye des Fosses et Claude-François-Marie Rigoley, comte d'Ogny, tous musiciens au sein du Concert de la Loge Olympique.

<sup>161</sup> Commissaires pour le Sallon en 1786 : Alexandre-Joseph Félicien de Javon-Baroncelli, marquis de Javon, Alliot de Mussey père et François Menehould(?), comte de Menou.

<sup>162</sup> Commissaires pour la maçonnerie en 1786 : de Savalette de Langes, également secrétaire de la Société Olympique, Philibert-Pierre-Catherine Bourrée de Corberon, marquis de Corberon, également Vénérable de la Loge Olympique et Paul-Pierre de Kolly.

<sup>163</sup> *Règlement de la Loge et Société Olympique*, Chapitre III : « De l'instruction », articles III et IV, *op.cit.*, p. 9-10.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 17-18.

Les travaux du musicologue Jean-Luc Quoy-Bodin nous indiquent que parmi ces 24 associés libres, la moitié sont musiciens<sup>165</sup>. On identifie principalement des compositeurs. Nicolas-Étienne Framery, fils d'un orfèvre-bijoutier de Rouen, en est un. Son talent musical lui permet d'être désigné comme surintendant de la musique du comte d'Artois. Ce dernier rédige, entre autres, une notice biographique d'envergure sur le compositeur des *Symphonies parisiennes*, dédiées au Concert de la Loge Olympique, Joseph Haydn<sup>166</sup>. À ses côtés dans l'annuaire de 1786, on trouve Louis-Joseph Francoeur, violoniste, compositeur, surintendant de la Musique de la Chambre du Roi et également directement de l'Opéra (Académie royale de musique) jusqu'en 1790. L'identité des 12 associés libres restants apparaît moins certaine, bien que l'on puisse repérer hors de tout doute les peintres Hubert Robert et Claude-Joseph Vernet, de l'Académie royale de peinture.

Ce n'est donc pas dans la liste des associés libres qu'il faut chercher les musiciens de l'orchestre. Il faut se tourner vers la section « Orchestre »<sup>167</sup> de l'annuaire de 1786, où une liste des effectifs du concert détaille par pupitre d'instruments la position de chaque musicien au sein de l'orchestre. En 1786, on recense 76 postes dans l'orchestre, occupés par 73 musiciens. On recense 28 violonistes, 10 violoncellistes, 7 altistes, 4 contrebassistes, 4 cornistes, 3 flûtistes, 3 hautboïstes, 2 bassonistes, 2 clarinettes, 2 trompettistes, 1 timbalier, 6 chanteurs et 4 chanteuses<sup>168</sup>. Jean-Luc Quoy-Bodin rapporte quant à lui 65 musiciens dans le même ensemble. À ce jour, nous ne parvenons pas à expliquer cet écart, outre l'oubli de l'individu nommé « André », listé dans la section des hautbois qui ne figure pas dans le tableau que fournit le musicologue dans son article. La différence entre le nombre de postes dans l'orchestre et le nombre de musiciens s'explique

---

<sup>165</sup> Jean-Luc Quoy-Bodin, « L'orchestre de la Société Olympique en 1786 », *Revue française de musicologie*, vol. 70, n° 1, 1984, p. 98.

<sup>166</sup> Nicolas-Étienne Framery, *Notice sur Joseph Haydn, associé étranger de l'Institut de France : contenant quelques particularités de sa vie privée, relatives à sa personne ou à ses ouvrages*, Paris, Barba 1810.

<sup>167</sup> « Liste des membres qui composent la Société Olympique, avec leurs qualités & demeures, pour l'année 1786 », dans *Société Olympique*, Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, Paris, Collections Jacques Doucet, 12 Res 1365, p. 55 à 61.

<sup>168</sup> Voir Annexe E.

cette fois par le fait que tout comme l'observe Jean-Luc Quoy-Bodin, il faut prendre soin d'identifier les musiciens qui jouent plus d'un instrument dans l'orchestre, dépendamment des œuvres qui sont au programme. C'est le cas, par exemple, de « De Barchhaus », musicien amateur, listé au quatrième pupitre des violoncelles ainsi qu'au rang des chanteurs. Il y a également la possibilité que le corniste identifié comme étant « Braum » soit le même individu que le corniste nommé « Braun ». L'embouchure de l'instrument étant similaire, l'hypothèse que ce musicien alterne ces deux instruments est tout à fait plausible. Enfin, l'individu identifié « Hernest » revient à deux reprises parmi les effectifs du concert, une fois à titre de timbalier et l'autre en tant qu'altiste au second pupitre.

Nous évoquons rapidement la présence des 4 chanteuses listées en tant que musiciennes de l'orchestre. D'abord, on trouve la marquise de Corberon<sup>169</sup>, chanteuse amatrice, épouse du marquis de Corberon, également musicien amateur, qui figure au premier pupitre des altos. Rappelons qu'elle est aussi maîtresse des novices au sein de la loge d'adoption en 1786. Ensuite, sans grande indication, la liste des membres de l'orchestre révèle la présence d'une certaine « M<sup>lle</sup> Vaillant », qui se produit à l'époque régulièrement au Concert spirituel jusqu'en 1789<sup>170</sup>. Nous ne disposons d'aucune information sur les deux autres chanteuses, hormis leur nom. Il y a la dame Galloche, probablement épouse de M. Galloche, associé libre, et enfin la dame Légier. En comparaison avec la documentation historique disponible sur les musiciens, l'absence d'information sur les musiciennes du Concert de la Loge Olympique en 1786 font d'elles, pour reprendre la célèbre formulation de Michelle Perrot, un des « silences de l'histoire »<sup>171</sup>. Là précisément réside la difficulté de l'histoire des musiciennes et pourrait-on dire de l'histoire des femmes de façon générale, alors qu'on fait face à un double problème. Celui du manque de documentation historique et celui de la longue indifférence des historiens vis-à-vis ces angles morts de l'historiographie : « [c]'est le regard qui fait l'Histoire. Au cœur

<sup>169</sup> Anne-Marie Nogué, née Laborde Nogué, puis marquise de Corberon.

<sup>170</sup> Edouard G.J. Gregoire, *Bibliothèque musicale populaire*, Bruxelles, Anvers, Paris, Londres & Mayence, chez Schott Frères, 1877, p. 28, 405-406-407-408, 412-413-414-415-416, 419-420, 422-423-424, 473.

<sup>171</sup> Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Champs Flammarion, 2020 [1998], 704p.

de tout récit historique, il y a la volonté de savoir. En ce qui concerne les femmes, [cette volonté] a souvent manqué. »<sup>172</sup>. D'où l'intérêt de cette étude qui propose une nouvelle perspective sur la Société Olympique et son concert, en priorisant cette fois-ci dans son enquête les présences féminines qui interviennent au centre et en périphérie du Concert de la Loge Olympique.

### 2.2.2. Convoquer d'autres archives pour vaincre le silence des sources : le *Journal* du comte d'Albaret et l'annuaire de l'année 1788

Pour Michelle Perrot, alors que les archives publiques restent muettes sur les présences féminines, les archives privées s'avèrent précieuses pour les esprits soucieux de problématiser les femmes en tant qu'objet de recherche historique<sup>173</sup>. Dans le cadre précis de cette réflexion sur les présences féminines au sein de la Société Olympique, ces archives issues du for privé sont rares. Le caractère maçonnique, qui sous-entend le secret et l'exclusivité des activités offertes par la société, explique l'absence quasi-totale de ce concert dans les périodiques de l'époque et le peu d'archives privées qui mentionnent la société : « [a]ucun Membre de la Loge Olympique ne se permettra de rien garder chez lui, par écrit ou autrement, de tout ce qui tient essentiellement à son Régime particulier. »<sup>174</sup>.

Pour cette enquête, deux témoignages de membres de la Société Olympique ont été étudiés. D'abord, le *Journal d'un parisien anonyme*<sup>175</sup>, manuscrit conservé à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, que Philippe Côté-Martine<sup>176</sup> a su attribuer au comte d'Albaret, souscripteur de la Société Olympique en 1788. Ensuite, le *Mémorial de J. de Norvins*<sup>177</sup>, qui est en réalité « Montbreton », listé

---

<sup>172</sup> Michelle Perrot, « Introduction », *Ibid.*, p. V.

<sup>173</sup> *Ibid.*, 704p.

<sup>174</sup> *Règlements de la Loge et Société Olympique*, Chapitre III : « De l'instruction », articles III et IV, *op.cit.*, p. 30.

<sup>175</sup> *Journal d'un Parisien anonyme, années 1777-1784 et 1787*, Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (désormais BHVP), manuscrit français 697.

<sup>176</sup> Philippe Côté-Martine, *Étude du journal d'un parisien anonyme, années 1777-1784 et 1787*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2009, 342p.

<sup>177</sup> J. de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon : Mémorial de J. de Norvins*, Paris, Éditions Plon, T. 1, 1897, 426p.

comme souscripteur dans les annuaires de 1786 et 1788. Ce dernier était probablement déjà abonné en 1787. Ces deux documents, que l'on peut qualifier d'archives du « for privé », font effectivement davantage état des présences féminines au sein de la Société Olympique, mais il ne s'agit pas de documents produits par ces femmes elles-mêmes. Chez le comte d'Albaret, les chanteuses du concert sont mentionnées dans les courtes critiques que l'auteur consigne dans son journal : « Samedi 20 [janvier 1787] [...] Conçert Olimpique superbe simphonie Me. St. Huberti très applaudie cria la scène de Me. Todi. »<sup>178</sup>. Ou encore, « Samedi 17 [février 1787] [...] Conçert Olimpique magnifique, simphonie d'Haïden, Me. St. Huberti moins criante ; Me. La D. D'Orléans aimable. »<sup>179</sup>. Dans le *Mémorial* de J. de Norvins, on passe complètement sous silence les chanteuses lorsqu'il est question des descriptions des concerts. De plus, quand il fait mention de la loge d'adoption, l'accent est principalement porté sur leur « beaux et jolis visages »<sup>180</sup> qui s'y retrouvent, bien que l'auteur insiste sur la présence ponctuelle de la reine Marie-Antoinette lors des concerts. Ces deux exemples sont donnés, enfin, pour illustrer le caractère hermétique de la franc-maçonnerie et insister sur l'obligation de secret qui pèse sur les membres de la Société Olympique. Alors que la documentation historique sur les présences féminines au sein de l'organisation se fait déjà rare, cette obligation du secret participe à l'invisibilisation des chanteuses du Concert de la Loge Olympique ainsi que des femmes qui en sont souscriptrices et cela, même dans les documents qui n'étaient pas destinés à un large public. La liste des effectifs du concert pour l'année 1788 n'inclut pas l'ensemble des chanteuses mentionnées dans le journal du comte d'Albaret. Par conséquent, ce journal est, à ce jour, la seule trace des musiciennes du concert en 1787. C'est le cas de la mezzo-soprano Luiza Rosa Todi<sup>181</sup>, professeure de chant des princesses

<sup>178</sup> *Journal d'un Parisien anonyme, années 1777-1784 et 1787*, BHVP, *op.cit.*, p. 72.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>180</sup> J. de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon : Mémorial de J. de Norvins*, *op.cit.*, p. 157.

<sup>181</sup> Madame Todi n'est pas mentionnée dans le tableau des membres de 1786 et de 1788. Elle est mentionnée à quelques reprises dans les comptes rendus des concerts olympiques que consigne le comte d'Albaret dans son journal anonyme. Vraisemblablement, elle aurait été uniquement membre en 1787 du Concert de la Loge Olympique et par conséquent, de la loge d'adoption de la Société Olympique.

impériales russes, qui revient à quelques reprises aux côtés de Madame Saint-Huberty dans les critiques du comte d'Albaret. Ces deux cantatrices sont bien connues de l'historiographie, alors qu'elles ont fait l'objet de critiques dans les périodiques de l'époque. La Saint-Huberty, comme on l'appelle à l'époque, est une chanteuse incontournable de l'Opéra. Elle figure toujours comme chanteuse au sein du Concert de la Loge Olympique en 1788, au contraire de sa collègue portugaise, la dame Todi. Dans l'annuaire de 1788, aux côtés de la Saint-Huberty, on trouve encore Madame Galloche et Mademoiselle Vaillant, chanteuses au sein du concert depuis 1786. S'ajoutent à ces trois musiciennes cinq nouvelles chanteuses en 1788. Il s'agit de Madame Chéron, Madame Bénini, Mesdames Renault aînée et cadette, ainsi que Madame Bazin. Madame Chéron est l'épouse d'Augustin-Athanase Chéron, également chanteur au sein du concert en 1788. Avant cette union, Madame Chéron était connue des mélomanes comme Mlle Dozon, qui avait fait ses débuts sur la scène de l'Opéra à 17 ans. D'ailleurs, pour l'année musicale 1789-1790, elle figure toujours parmi le personnel musical de l'Opéra, en touchant un salaire annuel de 7000 livres<sup>182</sup>. Madame Bénini, qui a peu laissé de traces, est peut-être l'épouse du chanteur italien Benigni, mentionné dans *l'Essai sur la musique ancienne et moderne*<sup>183</sup> de Jean-Benjamin de La Borde. On sait qu'elle a performé au Concert Spirituel auprès d'autres musiciens du Concert de la Loge Olympique aux Tuileries le 8 décembre 1787, à l'occasion du jour de la conception<sup>184</sup>. Madame Renault aînée, que l'on appelle également Rose Renaud, est une célèbre cantatrice de la Comédie italienne, élève de Richer<sup>185</sup>, qui débuta au Concert spirituel en 1781. Il n'est pas improbable que Richer soit derrière la présence de Rose Renaud au sein de ce concert, mais cela sous-entend qu'il aurait dû lui trouver une femme déjà initiée au sein de la loge d'adoption pour parrainer mon initiation. On trouve

---

<sup>182</sup> Youri Carbonnier, « Le personnel musical de l'Opéra de Paris sous le règne de Louis XVI », *Histoire, économie & société*, n° 2, 2003, p. 178-179.

<sup>183</sup> Jean-Benjamin De La Borde, *Essai sur la musique ancienne et moderne*, Paris, De l'imprimerie de P-H, D., Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, t. 4, 1780, p. vij.

<sup>184</sup> « CONCERT SPIRITUEL,/AU CHAT[E]AU DES TUILÉRIES,/ Aujourd'hui SAMEDI 8 [?]mbre 1787, JOUR DE LA CONCEPTION », Affiche conservée au Musée Carnavalet, 50cm/65cm, n° AFF1496.

<sup>185</sup> Rappelons que Louis-Augustin Richer (1740-1819), taille (ténor) de la Musique du Roi, est associé libre en 1786, statut qu'il conserve encore en 1788.

également sa sœur Sophie Renaud dans l'annuaire de 1788, identifiée comme « Renault cadette » dans la liste des chanteurs de l'orchestre, qui connaît quelques succès à la Comédie italienne avant de se retirer en même temps que son aînée, en 1792<sup>186</sup>.

Enfin, le tableau des effectifs de l'orchestre pour 1788 mentionne une certaine Madame Bazin qui n'a laissé aucune trace dans les archives. Incluant les présences féminines au sein du concert, la formation musicale de 1788 peut totaliser jusqu'à 31 violonistes, 9 altistes, 12 violoncelles, 4 contrebassistes, 4 cornistes, 2 hautboïstes, 2 flûtistes, 3 bassonistes, 2 clarinettes, 2 trompettistes, 1 timbalier, 8 chanteurs et 8 chanteuses<sup>187</sup>. Notons que 2 musiciens jouent d'un second instrument en 1788, dépendamment de la programmation des concerts.

### 2.2.3. Nouveau regard sur les travaux de Pierre Chevallier : la loge d'adoption de la Société Olympique sous la loupe

Un recoupement des données des annuaires de 1786 et 1788 a déjà été réalisé pour la Société Olympique par l'historien Pierre Chevallier en 1987, alors qu'il révélait la trouvaille de l'annuaire de 1788 jusqu'alors inconnu<sup>188</sup>. Cette enquête vise à rendre compte du caractère élitiste de la Société Olympique ainsi que de son cosmopolitisme, éléments qui retiennent l'attention de Pierre-Yves Beaurepaire une dizaine d'années plus tard, lors de la rédaction de sa thèse doctorale intitulée *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>189</sup>. Pierre Chevallier souhaite aussi rendre accessible la liste des membres de la Société Olympique pour l'année 1788 en dressant un tableau des noms qui, selon lui, ne figurent pas dans l'annuaire de 1786. Pourtant, autant chez Pierre Chevallier que chez Pierre-Yves Beaurepaire, les femmes qui composent la loge d'adoption sont absentes de l'analyse. Cela est frappant chez Pierre Chevallier, alors que l'analyse quantitative se base uniquement sur les présences masculines au sein de

<sup>186</sup> François-Joseph Fétis, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*, tome 7, Bruxelles, chez Meline Cans et Compagnie, 1841, p. 405

<sup>187</sup> Voir Annexe F.

<sup>188</sup> Pierre Chevallier, « Nouvelles lumières sur la Société Olympique », *loc.cit.*, p. 135-147.

<sup>189</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op.cit.*, 868p.

la loge régulière. Même là, il ne considère pas les initiés qui sont de nouveaux musiciens au sein de l'orchestre de 1788.

Nos propres recherches indiquent que sur les 38 nouvelles initiations masculines en 1788, 19 hommes sont musiciens au sein du concert. C'est près de 50% des nouvelles initiations masculines en 1788 qui représentent des musiciens de l'orchestre. Plus que cela, nous sommes d'avis qu'inclure les femmes dans cette analyse n'aurait fait que donner davantage de poids aux conclusions tirées par Pierre Chevallier, car les données qu'il présente ne sont pas représentatives de la réalité des retraits et des ajouts qui ont eu lieu entre 1786 et 1788, si on considère les présences féminines. Sur l'ensemble des 447 hommes initiés en 1788, 410 d'entre eux étaient déjà initiés en 1786. Il y a eu seulement 38 nouveaux initiés depuis 1786 parmi les hommes, nombre qui diffère de la liste des nouveaux abonnés de 1788 dressée par Pierre Chevallier. En réalité, 7 individus déjà initiés en 1786 se trouvent listés comme nouveau membre dans la liste de Pierre Chevallier, parfois parce que l'orthographe du nom diffère dans les deux annuaires, d'autre fois parce qu'un changement d'adresse a eu lieu chez l'initié depuis 1786, laissant l'impression qu'il ne s'agit pas forcément du même individu. Prenons l'exemple du baron de Combret, listé comme nouveau membre de la société en 1788 par Pierre Chevallier, résidant rue Vivienne n° 11. Cette adresse correspond au baron de Combray, mentionné dans l'annuaire de 1786. On voit bien qu'il s'agit du même individu. Nous avons relevé 9 erreurs de ce type dans la liste fournie par Pierre Chevallier<sup>190</sup>. Cette correction valide l'hypothèse selon laquelle il y a moins de retraits chez les hommes que chez les femmes, élément qui n'aurait fait que renforcer les conclusions de Pierre Chevallier.

Sur les 447 individus – hommes et femmes confondus – qui sont déjà membres de la Société Olympique en 1786 et qui le sont toujours en 1788, on recense 82,5% d'hommes. Toutefois, sur les 190 nouvelles initiations, nombre qui rassemble les individus qui n'étaient pas initiés à la Société Olympique dans l'annuaire de 1786,

---

<sup>190</sup> Voir Annexe G.



on note l'ajout de 152 femmes dans les rangs de la loge d'adoption. Ainsi, 80% des nouveaux abonnements à la Société Olympique en 1788 sont féminins, bien que le poids numérique des hommes demeure plus important dans l'ensemble de l'organisation. Ce sont les ajouts et les retraits de la loge d'adoption entre 1786 et 1788 qui illustrent le mieux la facilité avec laquelle il était possible de s'initier à la Société Olympique et de s'en retirer le temps venu, observation qui n'aurait fait que servir les remarques de Pierre Chevallier. Pourquoi cesse-t-il volontairement sa lecture des annuaires de 1786 et de 1788 à l'instant où il est question des présences féminines?

En choisissant d'exclure les femmes de sa réflexion, Pierre Chevallier passe à côté d'une hausse considérable des présences féminines au sein de la loge d'adoption en 1788. En effet, alors que l'annuaire de 1786 recense l'abonnement de 155 femmes, c'est-à-dire 26,05% des souscriptions totales à la Société Olympique qui s'élèvent alors à 595, c'est près de 35% des abonnements en 1788 qui représentent des femmes au sein de la loge d'adoption, soit 239 femmes sur un total de 686 souscriptions. Ces chiffres contrastent avec les initiations masculines, qui s'élevaient au nombre de 440 en 1786<sup>191</sup>. Rappelons qu'en 1788, la loge régulière comprend seulement 447 hommes, dont 231 étaient déjà initiés en 1786. Certes, on voit bien ici ce que souhaite mettre en lumière Pierre Chevallier. Le roulement des effectifs de la loge se fait très rapidement, appuyant son hypothèse d'une adhésion et d'un retrait qui se faisaient sans difficulté, permettant aux étrangers de passage à Paris de participer aux activités organisées par la société pendant leur séjour. Toutefois, le poids numérique des hommes chute à 65% en 1788, alors que les présences féminines se multiplient au sein de la loge d'adoption.

Suivant cette idée, si Pierre Chevallier avait considéré les femmes dans son analyse comparative, cela n'aurait fait que renforcer ses conclusions concernant la forte mobilité de la haute aristocratie. Après tout, ce que nous révèlent surtout les annuaires de 1786 et de 1788, c'est que l'élite européenne se rencontre à la Société Olympique, qui constitue, de fait, un « salon ». En 1788, on dénombre 59

---

<sup>191</sup> Voir Annexe C.

comtesses, 39 marquises, 14 duchesses, 14 vicomtesses, 6 baronnes, 5 princesses, 3 présidentes et la femme d'un landgrave au sein de la loge d'adoption. Plusieurs de ces femmes, comme la princesse de Galitzine<sup>192</sup>, ou encore la princesse Rosalie Lubomirska<sup>193</sup>, fréquentent la Société Olympique et son concert au courant de l'année 1788 lors de leur passage à Paris. Pierre-Yves Beaurepaire a déjà démontré comment la Société Olympique s'adapte au rythme de l'aristocratie européenne, favorisant ainsi les séjours des étrangers :

Lorsque le centre du « royaume du bon goût » se déplace vers les villes d'eau : Spa, Aix... ou vers Genève, en fonction de la saison, la Société Olympique ralentit temporairement ses travaux, avant que la fête parisienne ne brille à nouveau quelques mois plus tard<sup>194</sup>.

Là où, la démonstration de Pierre Chevallier gagnerait à inclure les présences féminines, c'est lorsque l'on réalise que les femmes qui se retrouvent dans la loge d'adoption ne sont pas simplement initiées pour accompagner leur mari. Rappelons que 60% des membres de la loge d'adoption sont initiés sans leur mari en 1786, proportion qui reste semblable en 1788 malgré la hausse de 9% des présences féminines au sein de la Société Olympique entre 1786 et 1788. De plus, les *Règlements* de la Société Olympique insistent sur le fait que l'initiation féminine doit se réaliser exclusivement entre femmes, ne permettant pas à un mari d'introduire lui-même son épouse en loge. Alors qu'on pourrait y voir l'exercice d'un pouvoir qui passerait par l'organisation des espaces ou encore par la médiation, on observe en réalité ici une appropriation féminine de la loge d'adoption, alors que le choix des membres qui s'y retrouvent repose entièrement sur la décision des femmes. Michelle Perrot explique d'ailleurs que « [d]es espaces qui leur étaient laissés ou confiés, des femmes ont su s'en emparer pour développer leur influence jusqu'aux portes du pouvoir. »<sup>195</sup>. En effet, c'est jusqu'aux portes de

---

<sup>192</sup> Princesse Nathalie Galitzine (1741-1837), qui résida à la cour de Versailles jusqu'en 1789 avec ses enfants, dont Catherine Vladimirovna Apraxine (1770-1854), également membre de la Société Olympique en 1788.

<sup>193</sup> Princesse Rosalie Lubomirska (1768-1794), princesse polonaise qui se trouvait à Paris au commencement de la Révolution, morte guillotinée.

<sup>194</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit., p. 462-463.

<sup>195</sup> Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op.cit., p. 227.

l'administration générale de la Société Olympique, apanage des hommes, que les femmes issues de la loge d'adoption de la Société Olympique se manifestent. Néanmoins, bien qu'elles puissent jouir des mêmes activités et privilèges que les hommes au sein de la loge, les femmes demeurent, pour ce qui est des rites maçonniques, sous tutelle masculine.

Ainsi, c'est en contexte maçonnique que la différence des sexes s'érige en principe organisateur et révèle un ensemble de micro-pouvoirs, qui se décline dans l'administration générale de la société et dans le choix des associés libres. En dehors des activités liées directement à la franc-maçonnerie, la Société Olympique est principalement une réunion sociale où le caractère maçonnique garanti l'élitisme. Enfin, ce qui distingue la Société Olympique des autres organisations franc-maçonniques ou encore des autres concerts semi-publics, c'est le fait qu'elle rassemble musiciens, musiciennes et public dans une proximité exceptionnelle. Pour Daniel Piollet, il s'agit d'une configuration plutôt rare pour l'époque. Cette promiscuité entre l'orchestre et son public, typique de la Société Olympique, tend à disparaître définitivement sous l'Empire selon le musicologue, car elle rappelle la société d'Ancien Régime<sup>196</sup>.

#### 2.2.4. Conclusion partielle

En définitive, les femmes occupent une place clé et jouent un rôle significatif dans la diversification de l'offre sociable de la Société Olympique, qui permet une proximité exceptionnelle entre le public et les effectifs du Concert de la Loge Olympique. Pour une première fois dans l'historiographie, nous avons insisté dans cette section du deuxième chapitre sur les fonctions de la loge d'adoption dans l'organisation interne et le rayonnement européen de la Société Olympique. En vérité, lorsque la sociabilité maçonnique se conjugue à l'établissement d'un *club* et d'un concert, elle ne se décline plus qu'au masculin. Conforme aux pratiques

---

<sup>196</sup> Daniel Piollet, « La Société Olympique, miroir musical de la société sous l'Ancien Régime », *Le Concert de la Loge. Julien Chauvin. Haydn-L'ours, Devienne – Davaux.*, Apartemusic, France, 2017-2018, p. 16.

sociables des élites de l'époque, la présence des femmes dans les réunions mondaines est essentielle.

Nous avons également complété les travaux de l'historien Pierre Chevallier sur la Société Olympique, notamment en apportant une nouvelle perspective sur ses conclusions et ses hypothèses en regard du renouvellement massif des effectifs de la société entre 1786 et 1788. Notre analyse, qui a intégré les effectifs de l'orchestre et de la loge d'adoption puisqu'ils sont identifiés en tant que « F. » et « S. », révèle que 50% des nouvelles initiations masculines en 1788 représentent des musiciens du Concert de la Loge Olympique. De plus, sur le total des 190 nouvelles initiations incluant celles réalisées au sein de la loge d'adoption, 80% des nouveaux abonnés de la Société Olympique en 1788 sont des femmes. Ces dernières ne s'abonnent pas nécessairement à la Société Olympique pour rejoindre leur époux, car pour plus de la moitié de ces femmes, leur mari ne figure pas dans les annuaires. Les sœurs de la loge d'adoption s'initient de façon indépendante, principalement pour prendre part aux activités mondaines proposées par la société.

Toutefois, il ne faut pas penser qu'elles se dissocient complètement des travaux maçonniques. Au contraire, un examen des personnalités qui s'y rassemblent révèle que plusieurs de ces femmes se retrouvent au sein d'autres loges d'adoption, notamment à *La Candeur*. Certaines y occupent même des fonctions prestigieuses, comme celle de Grande maîtresse des loges d'adoption de France. Néanmoins, ce sont bel et bien les activités de divertissement offertes aux membres de la Société Olympique qui attirent un maximum d'abonnés, hommes et femmes confondus. L'apprentissage maçonnique n'est pas le principal but, ni le seul attrait, d'une telle organisation. Les initiés recherchent surtout l'exclusivité que garantit le recrutement maçonnique, assurant la qualité de celles et ceux qu'ils côtoient à l'occasion des concerts, au « Sallon Olympique » ou au Local pour la maçonnerie.

### 2.3. Les lieux de la Société Olympique : intégration stratégique des activités maçonniques et musicales à l'espace parisien

Très peu de documents conservés dans les centres d'archives mentionnent la Société Olympique, malgré le rang social des individus qui s'y rassemblent et la renommée de son concert. Tel que présenté au chapitre précédent, on dispose de deux copies du Tableau de membres pour l'année 1786 et d'une copie de celui de l'année 1788, en plus des *Règlements* généraux de la société. Ces documents administratifs, insuffisants pour mener une enquête sur les réseaux sociaux qui se tissent à partir et au sein de la Société Olympique, nous renseigne toutefois sur la chronologie des lieux occupés par ces deux organisations. En suivant les traces de la Société Olympique et de son concert, de sa fondation à la Révolution, on découvre peu à peu comment sa raison d'être et ses fonctions principales se traduisent dans son occupation de l'espace urbain parisien.

#### 2.3.1. À l'origine de la Société Olympique et de son concert : l'hôtel de Bullion (1782-1785)

Comme nous l'avons évoqué en introduction, l'objectif premier de la Société Olympique est d'offrir un concert susceptible de compenser la perte du Concert des Amateurs. Ce concert, fondé en 1769 par le compositeur et musicien François-Joseph Gossec<sup>197</sup>, le baron d'Ogny<sup>198</sup> et le fermier général Charles-Marin de la Haye des Fosses<sup>199</sup>, performe à l'hôtel de Soubise jusqu'à sa dissolution en 1780<sup>200</sup>. En effet, dans l'*Almanach musical*, en date du 28 janvier 1781, on peut lire :

Dissolution de la Société musicale, connue à Paris sous le nom de CONCERT DES AMATEURS. On donnait toutes les semaines en 1780, à l'Hôtel de Soubise, un Concert où tous les virtuoses se rendoient, ou comme spectateurs, ou comme acteurs. Ce Concert,

<sup>197</sup> François-Joseph Gossec (1734-1829), compositeur, violoniste et directeur musical français.

<sup>198</sup> Claude-Jean Rigoley, baron d'Ogny (1725-1798). Père de Claude-François-Marie Rigoley, comte d'Ogny (1756-1798), co-fondateur de la Société Olympique.

<sup>199</sup> Charles-Marin de La Haye des Fosses (1736-1790), père du fermier général Étienne-Marie de La Haye des Fosses, co-fondateur de la Société Olympique.

<sup>200</sup> Plusieurs théories, sans fondement, avancent que cette dissolution ferait suite à la faillite de son principal financier.

distingué par le choix de tous les morceaux de Musique qui y étoient exécutés, par les sublimes talens qui en remplissoient les différentes parties, n'aura point lieu en 1781. [...] On sera toujours étonné qu'il ne se soit pas trouvé dans Paris une portion d'hommes assez amis de cet art, pour soutenir ou relever une association aussi utile. [...] On ose espérer qu'on pourra se servir un jour, dans un concert public, de la précieuse collection de Musique que MM. les Amateurs avoient formée<sup>201</sup>.

Le souhait de l'auteur de ce passage de l'*Almanach musical* de l'année 1781 semble avoir été exaucé. C'est du moins l'impression que nous laisse le musicologue Daniel Piollet dans ses réflexions sur la Société Olympique et son concert<sup>202</sup> alors qu'il révèle un passage de la correspondance entre Mademoiselle Saint-Huberti<sup>203</sup>, chanteuse au sein du Concert de la Loge Olympique dès 1787, et Benjamin Franklin :

Votre Excellence est invitée d'honorer de sa présence le Concert des Amateurs qui se donnera le 1<sup>er</sup> février 1783, dans la Salle du *Contrat Social*, rue Coq-Héron, de la part de Mademoiselle St. Huberti et de Mr hartman Directeur dudit Concert. Son Excellence voudra bien accepter les deux Billets d'Entrée ci-joint<sup>204</sup>.

Ce que soulève Daniel Piollet à partir de cette invitation, c'est la possibilité qu'une première mouture du Concert de la Loge Olympique ait conservé le nom du Concert des Amateurs jusqu'en 1783. Cet extrait de correspondance révèle également le premier emplacement des concerts donnés par la Société Olympique, soit l'hôtel de Bullion, rue Coq-Héron, dans la salle du Contrat Social et non pas à l'hôtel de Soubise, ancien emplacement du Concert des Amateurs, comme l'affirme James Smith Allen<sup>205</sup>. Une des hypothèses plausibles pour le choix de ce nom de salle

---

<sup>201</sup> 28 janvier 1781, *Almanach musical pour l'année mil-sept-cent-quatre-vingt-deux*, Paris, Au bureau de l'abonnement littéraire, rue S.-André-des-Arts, 1782, p. 67-68.

<sup>202</sup> Daniel Piollet, *La Loge et Société Olympique : les R[è]glements, le Salon, les archives musicale[s]*, Inédit, [s.l.], [s.d.], p. 1 à 23.

<sup>203</sup> Antoinette Clavel dite madame Saint-Huberty (1756-1812), cantatrice française.

<sup>204</sup> « From Mademoiselle St. Huberti », Saturday February 1, 1783, *The Papers of Benjamin Franklin*, vol. 38 (unpublished), [https://franklinpapers.org/framedVolumes.jsp?vol=38&page=708], (consulté le 12 janvier 2021).

<sup>205</sup> James Smith Allen, « Masonry's Gendered Variations before and after 1789 », *A Civil Society: The Public Space of Freemason Women in France, 1744-1944*, University of Nebraska Press, 2021, p. 48.

serait, qu'à cette époque, la Loge Olympique de la Parfaite Estime, où était « souchée » la Société Olympique, était hébergée par la Loge Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social, qui possède l'hôtel de Bullion depuis 1779. En plus d'incarner un premier élément révélateur des origines maçonniques de la société qui finance le Concert de la Loge Olympique, l'hôtel de Bullion se révèle être un emplacement clé pour implanter une nouvelle formation musicale dans le paysage culturel parisien. En effet, comme l'observe l'historien David Hennebelle dans son étude des *Tablettes de renommée des musiciens*, c'est aux abords du Palais Royal, du Louvre et des Tuileries que se retrouve la plus forte densité de musiciens<sup>206</sup>. L'hôtel de Bullion, situé à l'intersection de la rue du Louvre et de la rue Coq-Héron, se trouve à quelques rues du château. Ici, on observe comment la raison d'être de la Société Olympique se traduit dans sa conquête de l'espace urbain, tout en prenant soin d'évoluer sous le couvert et l'exclusivité de l'univers maçonnique dans un hôtel particulier.

Le nom de « Salle du Contrat Social » ne semble pas définitif, car deux ans plus tard, en 1785, on choisit plutôt de la désigner comme étant la salle du Concert Olympique. D'ailleurs, dans le *Journal de Paris* sous la rubrique « Concert » en date du 3 juin 1785, on apprend que : « M. Lolli, à la sollicitation de plusieurs Amateurs, s'est arrêté dans cette Capitale. Il se propose de donner demain, quatre de ce mois, un Concert vocal et instrumental, dans la salle du Concert olympique, rue Coq-Héron, N° 10. »<sup>207</sup>. Cet emplacement semble exclusivement réservé aux activités musicales de la Société Olympique en 1785, car lorsqu'il est question des fêtes, potentiellement des agapes maçonniques, on ne fait pas référence à la rue Coq-Héron :

En 1785, il y a eu plusieurs concerts où les plus célèbres virtuoses étrangers se sont unis à ceux de la capitale. On donnait les concerts dans la rue Coqueron, mais la Société a obtenu une salle au Palais des Tuileries, où il se donneront désormais, ainsi que les bals qui auront lieu dans le courant de l'hiver. Parmi les fêtes que cette Société a donné en

---

<sup>206</sup> David Hennebelle, « Un paysage musical de Paris en 1785. Les Tablettes de renommée des musiciens », *Société française d'histoire urbaine*, n° 26, 2009, p. 89 à 110.

<sup>207</sup> « Concert », *Journal de Paris*, 3 juin 1785, Imprimerie Quillau, p. 634.

1785, tout Paris a remarqué celle des Menus, à laquelle furent invités les Étrangers de distinction<sup>208</sup>.

On décèle déjà ici une première intention de dissociation entre les activités maçonniques et les activités musicales de la Société Olympique, qui se concrétisera en 1786 à la location des locaux au Palais Royal et aux Tuileries. À cet effet, dans l'extrait de l'*Almanach du Palais-Royal* pour l'année 1786, on remarque qu'il est question de l'obtention de cette salle au Palais des Tuileries pour les concerts. Jean-Luc Quoy-Bodin<sup>209</sup> nous dit qu'il s'agit de la salle des Cent-Suisses, mais une note en bas de page dans le *Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris*<sup>210</sup> nous guide vers une autre piste.

### 2.3.2. Implantation du Concert de la Loge Olympique au cœur du paysage musical parisien : la Salle des Gardes du Palais des Tuileries (1786-1789)

Pour le musicologue Jean-Luc Quoy-Bodin, c'est dans la salle des Cent-Suisses, occupée par le Concert Spirituel jusqu'en 1784, qu'a lieu la première représentation du Concert de la Loge Olympique le 11 janvier 1786. Quoy-Bodin s'appuie sur le *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*<sup>211</sup> de Luc-Vincent Thiéry qui consacre quelques passages à la Société Olympique dans son édition de 1787 :

La salle des Cent-Suisses forme le dessus du vestibule. Cette pièce qui occupe toute la hauteur du pavillon a servi long-tems pour le Concert Spirituel. Toutes les Peintures de la salle des Gardes, qui est ensuite, sont de *Nicolas Loir*. [...] Cette pièce est éclairée par douze croisée, six du côté de la cour, & six du côté du jardin<sup>212</sup>.

Toutefois, pour le violoniste Warwick Lister, ce serait plutôt dans la Salle des Gardes, située sous la salle des Cent-Suisses, qu'ont eu lieu les représentations du Concert de la Loge Olympique depuis janvier 1786. Nous partageons l'hypothèse

<sup>208</sup> *Almanach du Palais-Royal utile aux voyageurs, op.cit.*, p. 135-136.

<sup>209</sup> Jean-Luc Quoy-Bodin, « L'orchestre de la Société Olympique en 1786 », *loc.cit.*, p. 97.

<sup>210</sup> Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, op.cit.*, 784p.

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 382-384.



de Warwick Lister, car notre propre analyse du *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris* met en lumière les indications infrapaginales qui confirment cette lecture :

MM. De la Société Olympique, établie au Palais Royal, n° 65, dont le but principal est de cultiver la Musique, ayant obtenu la permission de donner leurs Concerts dans cette Salle, viennent de la faire disposer à cet effet. Une estrade élevée au-devant de la cheminée, y sert pour l'orchestre. Les embrasures des croisées bouchées de droite & de gauche dans cette partie, sont décorées de toiles peintes où sont représentées des lyres d'or rayonnantes de lumière & couronnées de roses : elles sont posées sur des fûts de colonnes tronquées & dorées, enlacées de fleurs & de branches de laurier. Des gradins disposés en amphithéâtre sur les côtés de cette Salle, servent à placer des banquettes au pourtour. Le premier Concert donné dans cette pièce par ces Amateurs, a eu lieu le Mercredi 11 janvier 1786<sup>213</sup>.

Cette note en bas de page accompagne la description de la Salle des Gardes et non pas celle de la salle des Cent-Suisses. Cela indique que c'est probablement dans la Salle des Gardes, voisine de celle des Cent-Suisses au Palais des Tuileries, que performent le Concert de la Loge Olympique à partir de janvier 1786. C'est en confrontant le *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris* avec une autre archive issue des écrits personnels d'un membre de la Société Olympique que nous pouvons enfin certifier l'emplacement du concert. Ainsi, le *Mémorial de J. de Norvins*<sup>214</sup>, qui est en réalité Jacques Marquet de Montbreton de Norvins<sup>215</sup>, listé dans les *Tableaux des membres de la Société Olympique* pour les années 1786 et 1788 mentionne également la Salle des Gardes :

Le mercredi des Cendres, jour fixé pour la révélation, ils passèrent la journée à colporter dans toutes les maisons intéressées ; et le soir, au concert Olympique, qui avait lieu au palais des Tuileries, dans la salle des gardes de la Reine, et qui était le rendez-vous de toutes les hautes classes de la société en grande parure, mon apparition en habit noir et en cheveux longs poudrés à frimas causa une allégresse générale<sup>216</sup>.

---

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 383-384.

<sup>214</sup> Jacques de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon : Mémorial de J. de Norvins, op.cit.*, 426p.

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 157.

En confirmant la piste soulevée par Warwick Lister quant à l'attribution fautive de la Salle des Cent-Suisses au Concert de la Loge Olympique à partir d'un autre type de documents historiques associé directement à un membre de la Société Olympique, nous pouvons affirmer que les premières représentations du Concert de la Loge Olympique au Palais des Tuileries eurent lieu dans la Salle des Gardes.

Les écrits privés de Norvins mentionnent également la Société Olympique et son concert à une autre reprise, cette-fois-ci en précisant que ce dernier était sous la protection de la reine Marie-Antoinette :

Une lyre d'argent sur un fond bleu de ciel était la décoration obligée pour entrer au concert, que plusieurs fois la Reine, sous la protection de laquelle était la Société Olympique, avait honoré de sa présence. Aussi l'assemblée, dans l'attente où elle pouvait être que la Reine, les princes et les princesses vinsent assister au concert, était-elle dans la toilette la plus brillante et la plus recherchée<sup>217</sup>.

Rappelons que Marie-Antoinette est la protectrice de plusieurs musiciens et compositeurs influents dans la dernière moitié du 18<sup>e</sup> siècle, dont quelques-uns se retrouvent parmi les musiciens listés dans l'orchestre de la Société Olympique en 1786 et 1788. Pensons à Dalayrac<sup>218</sup>, Richer<sup>219</sup> et Garat<sup>220</sup>, tous sous la protection de la reine et musiciens et/ou associés libres à la Société Olympique. Il nous semble pourtant fautif d'expliquer uniquement l'attrait de la reine pour la Société Olympique et son concert par ces relations de protection et d'amitié qui unissent la reine et ses protégés. Dans l'ouvrage le plus récent sur la question, intitulé *Marie-Antoinette et la musique*<sup>221</sup>, Patrice Barbier consacre une courte section à la présence de Marie-Antoinette aux représentations du Concert de la Loge Olympique. Toutefois, il insiste beaucoup sur l'implication de Joseph de Bologne,

---

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>218</sup> Nicolas Dalayrac (1753-1809), compositeur français.

<sup>219</sup> Louis-Augustin Richer (1740-1819), chanteur, professeur de chant et compositeur français. Il a été le maître de musique pour les cours du duc de Chartres et de duc de Bourbon, tous deux initiés à la Société Olympique en 1786 et 1788. Conservatoire de Paris après la Révolution française.

<sup>220</sup> Pierre-Jean Garat (1762-1823), musicien, chanteur baryton (ténorisant) français.

<sup>221</sup> Patrice Barbier, *Marie-Antoinette et la musique*, Paris, Grasset, 2022, p. 339-348.

chevalier de Saint-George, comme « agent de liaison » entre la Société Olympique et la reine.

Ce biais nous semble être le résultat d'une généralisation du lien subsistant entre le Concert des Amateurs et le Concert de la Loge Olympique : « La naissance du Concert de la Loge est donc une réponse à la disparition du précédent [Concert des Amateurs]. »<sup>222</sup>. Cette affirmation gagne tout à être nuancée, notamment en regard des différences fondamentales entre le projet du Concert des Amateurs et l'entreprise du Concert de la Loge Olympique. Bien qu'il soit établi qu'un des objectifs de la Société Olympique est de mettre sur pied un ensemble musical susceptible de compenser la perte du Concert des Amateurs, son financement et son recrutement fonctionnent sur des modalités complètement différentes. L'élément central qui dissocie ces deux entreprises est l'appartenance maçonnique du Concert de la Loge Olympique, impliquant que la condition première pour participer ou assister à ses représentations est l'initiation maçonnique. Il n'y a pas de réelle continuité entre le Concert des Amateurs et celui de la Loge Olympique, outre la récupération de son répertoire et sa formule semi-professionnelle où musiciens amateurs et professionnels partagent le même pupitre d'instrument au sein de l'orchestre. Cette formule est d'ailleurs typique des concerts particuliers entretenus par les aristocrates et est révélatrice des pratiques musicales de la noblesse plutôt que symptôme d'une continuité entre le projet du Concert des Amateurs et celui du Concert de la Loge Olympique. Par conséquent, il nous apparaît erroné d'affirmer que : « [l]e chevalier de Saint-George devient ainsi le chef de cet ensemble d'une soixantaine d'instrumentistes »<sup>223</sup>, sur la simple base du fait qu'il dirigeait jadis le Concert des Amateurs. Plus que cela, de Norvins indique dans son *Mémorial* que : « [l]'orchestre était dirigé par le fameux Viotti, et rempli, indépendamment des professeurs, par les plus habiles amateurs de Paris, où florissait alors la musique instrumentale »<sup>224</sup>.

---

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 342.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>224</sup> Jacques de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon : Mémorial de J. de Norvins, op.cit.*, p. 159.

Enfin, Joseph de Bologne dit chevalier de Saint-Georges n'apparaît pas dans les annuaires de 1786 et 1788 pour la Société Olympique, quoi que certains individus soient identifiés « De Boulogne ». En contrevérifiant ces informations avec le *Dictionnaire* d'Alain Le Bihan, qui regroupe en deux volumes son travail effectué dans les archives sur le Grand Orient de France pendant près d'une vingtaine d'années<sup>225</sup>, nous ne parvenons pas à certifier qu'il s'agit véritablement du chevalier de Saint-George.

Chose certaine, dans aucun des annuaires il n'est listé parmi les musiciens de l'orchestre ou les associés libres de la société. Pourquoi Patrice Barbier tient-il impérativement, dans ce contexte, à justifier la présence de Marie-Antoinette aux concerts de la Société Olympique par une relation de protection ou d'amitié avec un homme dont on ne peut certifier la souscription au concert ? Pourquoi ne pas chercher plutôt des réponses du côté des annuaires de la loge d'adoption, où l'on retrouve comme souscriptrices, les femmes qui composent l'entourage proche de la reine ? Dans cette optique, ce ne sont pas uniquement des relations de mécénat qui motivent la présence de Marie-Antoinette aux concerts. Les événements proposés par la Société Olympique et son concert reconduisent des pratiques de sociabilité mondaine auxquelles prenaient part la reine de France et l'entourage royal, certes, mais également l'ensemble de l'aristocratie.

### 2.3.3. L'établissement de la Société Olympique sous les arcades du Palais Royal : porosité des frontières entre sociabilité maçonnique et sociabilité mondaine (1786-1789)

Un peu avant l'établissement du Concert de la Loge Olympique aux Tuileries, les fondateurs de la Société Olympique décident de quitter l'hôtel de Bullion pour s'installer au Palais Royal, alors en pleine rénovation. En effet, dès 1784, des démarches sont entreprises auprès du duc de Chartres<sup>226</sup>, propriétaire du domaine

<sup>225</sup> Alain Le Bihan, *Franco-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, *op.cit.*, 2 volumes.

<sup>226</sup> Louis-Philippe d'Orléans (1747-1793), duc de Chartres, puis duc d'Orléans (1785-1790), surnommé Philippe Égalité après 1792. Il est mort sur l'échafaud en novembre 1793. Il est également membre de la Société Olympique en 1786 et en 1788.

du Palais Royal depuis 1780, afin d'y installer les locaux de la Société Olympique<sup>227</sup>. On a donc d'un côté, aux Tuileries, les locaux du Concert de la Loge Olympique, et de l'autre, au Palais Royal, ceux de la Société Olympique. Ces trois lieux sont fréquentés par les mêmes individus, soient les membres de la Société Olympique, qui regroupent le public, les associés et les effectifs du Concert de la Loge Olympique. Ainsi, dès 1784, on reconnaît une volonté de distinguer géographiquement les activités musicales du Concert de la Loge Olympique des travaux maçonniques de la Société Olympique, permettant à ses membres de diversifier leurs pratiques de sociabilité au sein d'une même organisation.

Plus que cela, les locaux du Palais Royal permettent à la Société Olympique d'étendre son offre de divertissements mondains en établissant un *club* au premier étage, surnommé « Sallon Olympique ». Dans les « observations préliminaires » de l'annuaire de 1786, on trouve une mention de l'établissement de cette « réunion sociale » exclusive à ses membres :

Pour réunir à la fois dans cette Société les avantages de tous genres dont elle peut être susceptible, les sept premiers Fondateurs à qui l'Administration entière en avoit été confiée, ont cru devoir s'associer un plus grand nombre de Coopérateurs, & [...] ils ont établi, pour la Loge Olympique seulement, un local commun & une réunion sociale qui présente à ses Membres tous les avantages & les agréments des autres Sociétés<sup>228</sup>.

Ce *club*, inspiré de ceux qui prolifèrent à l'époque en Angleterre, s'intègre parfaitement au projet de rénovation du Palais Royal, où des organisations de ce type se multiplient dans la décennie prérévolutionnaire. De La Croix et Thiéry nous apprennent que : « [l]a loge de Maçonnerie de cette Société est placée au 2<sup>e</sup> étage. »<sup>229</sup>. Le *club* occupe ainsi le premier étage, alors que le Local pour la

---

<sup>227</sup> Bail de la Société Olympique au Palais-Royal pour l'année 1784, A.N. MC/ET/CXIII 552, cité dans Daniel Piollet, *La Loge et Société Olympique : les R[è]glements, le Salon, les archives musicale[s]*, *loc.cit.*, p. 11.

<sup>228</sup> « Observations préliminaires », Société Olympique, Paris, [1787?], Institut national d'histoire de l'art de Paris (INHA), *op.cit.*, p. 4.

<sup>229</sup> Jean-François de La Croix et Luc-Vincent Thiéry, *Almanach du voyageur à Paris, et dans les lieux les plus remarquables du royaume*, chez Hardouin et Gattey, Paris, 1786, p. 415.

maçonnerie se retrouve juste au-dessus. Résultat, trois modèles de sociabilité sont offerts aux membres de la Société Olympique, depuis deux lieux différents. La sociabilité maçonnique rencontre la sociabilité mondaine sous les arcades du Palais Royal, alors que les pratiques de sociabilité musicale opèrent davantage dans l'enceinte des Tuileries.

Revenons sur le bail de septembre 1784, qui accorde à la Société Olympique la location des arcades n° 63 à 67, situées entre le Café de Foix (arcades n° 56 à 62) et le théâtre Montensier (au-dessus des arcades n° 68 à 78)<sup>230</sup>. Il est possible de confirmer cet emplacement à l'aide du *Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris*, qui indique que la Société Olympique est établie au Palais Royal, n° 65, ce que soutiennent également François De La Croix et Thiéry dans l'*Almanach du voyageur à Paris*<sup>231</sup>. Un second bail est signé en décembre 1784, afin d'inclure un appartement situé au deuxième étage. Cet appartement comprend une chambre de domestique, une cuisine au quatrième étage et un cave pour la somme de 3 000 livres par an. Ainsi, à partir de décembre 1784, la location des locaux du Palais Royal coûte 7 000 livres par an à la Société Olympique. Nous n'avons pas été en mesure de mettre la main sur des documents relatifs au coût de l'occupation de la Salle des Gardes au Palais des Tuileries par le Concert de la Loge Olympique. Chose certaine, l'analyse de ces baux locatifs nous indique que ce n'est pas que le Concert de la Loge Olympique qui motive les individus à fréquenter la Société Olympique. Les *Règlements* de la Société Olympique indiquent que ce n'est pas non plus la franc-maçonnerie qui, à elle seule, attire les foules. Bien que l'initiation soit obligatoire pour profiter du concert, la poursuite des travaux maçonnique est optionnelle :

On ne peut être Membre de la Société Olympique sans être ou devenir  
Maçon ; on ne peut jouir d'aucun des avantages, ni du Concert, ni de la  
Société, ni de la Loge d'Adoption sans être Membre de la Loge

<sup>230</sup> Daniel Piollet, *La Loge et Société Olympique : les Règlements, le Salon, les archives musicale[s]*, *loc.cit.*, p. 11 et 12.

<sup>231</sup> Jean-François de La Croix et Luc-Vincent Thiéry, *Almanach du voyageur à Paris, et dans les lieux les plus remarquables du royaume*, *op.cit.*, p. 414.

Olympique. Mais une fois admis, ses Membres ont la liberté de suivre ou de négliger la suite des Travaux Maçonniques, au-delà du premier Grade ou *Apprenti*<sup>232</sup>.

Dans ce contexte, la franc-maçonnerie agit principalement comme une garantie de la qualité des individus qu'elle rassemble, qui ont été introduits et acceptés : « Pour être admis dans la Société Olympique, il faut être présenté par un des Membres aux Commissaires du Local de la Société, lesquels afficheront le nom du Proposé sur le Tableau & celui de son Parrain. »<sup>233</sup>. Cette logique est semblable pour les femmes que l'on retrouve dans la loge d'adoption : « Le Scrutin pour les Dames ne sera fait que par les Dames [...] Les Hommes n'y prendront aucune part, & ne pourront même présenter les Dames qu'en priant une des Sœurs de s'en charger. »<sup>234</sup>. C'est donc tout un réseau de connaissances et d'amitiés qui se cache derrière les souscriptions payées à la Société Olympique et non pas un intérêt premier pour la programmation maçonnique. D'ailleurs, pour l'année 1786 et 1788, c'est moins de 5% des membres qui dépassent le premier grade suivant l'initiation (apprenti), hommes et femmes confondus<sup>235</sup>. Au total, en 1786 tout comme en 1788, 13 hommes et 13 femmes poursuivent leurs travaux maçonniques au-delà du grade d'apprenti. On ne dépasse pas le nombre total de 26 individus gradés pour les deux années, bien que ce ne soit pas forcément les mêmes personnes pour les deux années. Par exemple, de Barckhaus, maître des requêtes, résidant rue Montmartre, est Premier surveillant pour la loge en 1786<sup>236</sup>, alors que ce grade est occupé par l'abbé de Villeneuve en 1788, résidant à l'hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas du Louvre<sup>237</sup>.

---

<sup>232</sup> *Règlements de la Loge et Société Olympique*, Chapitre III : « De l'instruction », articles III et IV, *op.cit.*, p. 7 et 8.

<sup>233</sup> « Chapitre III. Des Réceptions & Affiliations. Article premier. », *Règlements de la Loge et Société Olympique*, Chapitre III : *op.cit.*, p. 20.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>235</sup> En 1786, 4,40% des initiés de la Société Olympique poursuivent leurs travaux maçonniques au-delà du grade d'apprenti. Cette proportion chute à 3,80% en 1788.

<sup>236</sup> « Liste des membres qui composent la Société Olympique, avec leurs qualités & demeures, pour l'année 1786 », dans *Société Olympique*, INHA, *op.cit.*, p. 13 et 61.

<sup>237</sup> « Tableau des membres qui composent la R.:L.: de la parfaite-estime et Société Olympique avec leurs qualités civiles et demeures », dans *Paris. Parfaite Estime & Sté Olympiq. Tableau 1788*, *op.cit.*, p. 58 et 63.

#### 2.3.4. Conclusion partielle

Enfin, c'est la combinaison des trois types de pratiques de sociabilité, soit maçonnique, mondaine et musicale, qui attire les aristocrates parisiens et étrangers à la Société Olympique. Cette observation fait échos aux réflexions de l'historien Pierre Chevallier qui, dans son travail sur la Société Olympique, conclut que la flexibilité de l'adhésion et des retraits dans cette organisation est imputable : « sinon à la grande mobilité de la haute aristocratie engagée dans le service des armes, celle de la diplomatie, de l'Église ou de la finance, à quoi s'ajoutent les séjours plus ou moins durables des étrangers de distinction. »<sup>238</sup>. Alors qui sont ces individus issus de la haute aristocratie ou ces étrangers de distinction? À ce jour, la majorité des travaux portant sur la Société Olympique et son concert se penche sur l'importance sociale des personnalités qui sont listées dans les annuaires de 1786 et de 1788, en laissant systématiquement de côté la seconde partie de ces annuaires qui est réservée à la loge d'adoption, et donc aux femmes. Ces travaux se terminent sur l'idée qu'il existait une loge d'adoption, mais qu'elle était dans l'ombre de la loge dite « régulière » et réservée exclusivement aux hommes. Pourtant, les archives nous guident vers une autre interprétation : « Le but principal de cette Société, est de cultiver la musique, d'y donner d'excellens Concerts d'autant plus agréables que les personnes du sexe de la plus grande considération n'ont point dédaigné d'y chanter ou d'y exécuter différens morceaux de musique instrumentale. »<sup>239</sup>. Encore, dans l'*Almanach du Palais-Royal* pour l'année 1786, on peut lire que :

La Société Olympique, la plus brillante de toutes celles du Palais Royal, établie dans les bâtiments neufs, vis-à-vis le passage de la rue de Richelieu, est composée de 200 Messieurs et de 102 Dames de la plus grande distinction [...] La cotisation annuelle est de 4 louis pour les hommes et de 24 livres pour les Dames<sup>240</sup>.

<sup>238</sup> Pierre Chevallier, « Nouvelles lumières sur la Société Olympique », *loc.cit.*, p. 138.

<sup>239</sup> Jean-François de La Croix et Luc-Vincent Thiéry, *Almanach du voyageur à Paris, et dans les lieux les plus remarquables du royaume*, *op.cit.*, p. 415.

<sup>240</sup> *Almanach du Palais-Royal utile aux voyageurs*, *op.cit.*, p. 135-136.



Ces deux extraits nourrissent notre hypothèse selon laquelle la loge d'adoption, et par conséquent les femmes, jouent un rôle significatif dans la transformation de la sociabilité maçonnique vers des formes de sociabilité mondaine. Néanmoins, cette mutation s'appuie également sur le choix des lieux où s'implantent les différentes branches de la Société Olympique, qui priorise un espace urbain et actif.

Intégrée dans la cité au cœur du Palais Royal, la Société Olympique est accessible aux initiés tout en demeurant dissimulée aux yeux des profanes. Il en va de même pour l'emplacement de son concert, dont les représentations ont lieu dans la salle adjacente à celle qu'occupait jusqu'en 1784 le Concert Spirituel au Palais des Tuileries. En demeurant à proximité de l'espace professionnel ou de la demeure des frères, la Société Olympique et son concert se fondent parfaitement dans un segment de la ville parisienne où on observe la plus forte densité de musiciens dans la décennie prérévolutionnaire.

## Conclusion

Pour conclure, le premier objectif de ce chapitre était de présenter la Société Olympique et son concert comme l'objet d'une rencontre entre une histoire des lieux, une histoire des musiciens et des musiciennes, ainsi qu'une histoire des publics. En prenant soin de situer dans la ville de Paris la Société Olympique et son concert, nous avons pu dissiper les doutes nés d'une lecture partielle des archives qui laissait planer une incertitude quant à l'emplacement précis où avaient lieu les performances musicales du concert, qui diffère du local fréquenté pour le *club* et les activités maçonniques. Ce fut l'occasion de suivre la trajectoire du concert à travers Paris avant 1786, année de la première performance officielle de l'orchestre au Palais des Tuileries. De l'époque du Concert des Amateurs à celle du Concert de la Loge Olympique, nous avons révélé la mutation d'un espace où s'exercent de nouvelles formes de sociabilité musicale. Adopter cet angle d'analyse marque le fait que la raison d'être de la Société Olympique se révèle dans les emplacements qu'elle occupe à l'échelle de Paris. D'une certaine manière, son occupation de l'espace urbain incarne une des fonctions sociales de la musique pour l'élite d'Ancien Régime, soit la sociabilité mondaine. Cette dernière se déploie dans un

contexte où la franc-maçonnerie agit comme gage d'exclusivité et d'élitisme, concourant à assurer la qualité des activités proposées par la société ainsi que celle de ses membres.

Ensuite, en brossant le portrait des personnalités qui composent la loge d'adoption des années 1786 et 1788, nous avons contribué à bonifier l'enquête comparative initiée par Pierre Chevallier en 1987, notamment en considérant le renouvellement massif des effectifs de la loge d'adoption. De plus, en concentrant notre attention sur les musiciennes mentionnées dans les effectifs du concert pour les années 1786 et 1788, nous postulons que les normes socio-culturelles, édifiées sur la base de pratiques musicales codifiées par la différence des sexes, sont la principale instance de régulation qui circonscrit les performances musicales féminines publiques au chant. Autrement dit, l'exception est tolérée – soit une femme soliste dans un ensemble de musiciens de sexe masculin – sous prétexte qu'on recherche le registre et le timbre particuliers des voix féminines. L'historiographie, en se concentrant principalement sur l'étude des cantatrices qui ont laissé le plus de traces en archives, éclaire seulement un volet de l'histoire des musiciennes d'Ancien Régime, laissant dans l'ombre les musiciennes instrumentistes, les compositrices, les grandes mécènes et mélomanes qui définissent et prennent part au milieu musical parisien prérévolutionnaire. À la Société Olympique, on retrouve ces femmes parmi les effectifs du public.

Enfin, l'objectif principal de ce chapitre fut de reconstituer la diversité des pratiques musicales qui prennent place au sein de la Société Olympique et qui dépassent le fait d'être musicien ou chanteuse au Concert de la Loge Olympique, nous permettant d'ajouter à notre définition du terme « concert » le public.

## CHAPITRE III

### MUSIQUE ET FRANC-MAÇONNERIE : LABORATOIRE D'UNE SOCIABILITÉ DES ÉLITES EN TRANSFORMATION

[Dimanche, 7 janvier 1787] Au palais Royal, réception dans le nouvel appartement blanc et bleu argent et or. La princesse bien attentive, beaucoup de femmes<sup>241</sup>.

Les doutes planent, encore aujourd'hui, sur la nature des liens qui unissent musique et franc-maçonnerie au 18<sup>e</sup> siècle. Nombreux sont les mélomanes qui se sont penchés sur les partitions de Mozart dans l'intention d'y déceler des symboles maçonniques qui révéleraient les secrets de l'initiation. D'un point de vue historique, aucun document ne témoigne d'un tel « secret maçonnique » dissimulé dans les partitions de compositeurs francs-maçons. Il n'y aurait donc pas de « musique maçonnique » à proprement dite, mais certainement des musiciens francs-maçons, qui ont d'ailleurs largement dominé le paysage musical parisien

---

<sup>241</sup> *Journal d'un parisien anonyme, année 1787*, d'après la transcription réalisée par Philippe Côté-Martine, *Étude du Journal d'un parisien anonyme, année 1777-1784 et 1787*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, avril 2009, p. 134.

dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte, on peut se questionner sur les effets de l'appartenance maçonnique sur les activités musicales ou inversement, sur l'impact d'un orchestre d'une telle renommée au sein d'une organisation franc-maçonne.

La Société Olympique et son orchestre rendent compte de cette complicité entre univers musical et maçonnique. La franc-maçonnerie semble y agir comme garante de l'exclusivité du public qui assiste aux concerts, plutôt que comme complice d'un secret mystérieux entourant certaines œuvres musicales. Au cours des trente dernières années, la recherche universitaire, dans le sillon des travaux de l'historien Pierre-Yves Beaurepaire, tend à lever le voile sur ce mythe du secret maçonnique au profit d'une réflexion plus large sur les mutations de la sociabilité mondaine au 18<sup>e</sup> siècle. Moins un véhicule de mystères qu'un symptôme des dynamiques sociales et culturelles, cette compréhension de l'univers maçonnique d'Ancien Régime nous permet d'appréhender la franc-maçonnerie comme un espace où s'exerce de nouvelles formes de sociabilité des élites.

Ce troisième et dernier chapitre a pour objectif d'illustrer la dimension collective de l'activité musicale parisienne dans la décennie prérévolutionnaire à partir du fonctionnement de la Société Olympique et de son concert. Nous procédons d'abord à l'examen de l'hypothèse d'une transition de la sociabilité maçonnique vers de nouvelles formes de sociabilités des élites. Ensuite, nous détaillons les relations interpersonnelles qui prennent place entre les membres de la Société Olympique, à l'intérieur et à l'extérieur de la loge. Enfin, ce chapitre vise l'approfondissement de notre compréhension des interactions entre l'espace maçonnique et l'univers musical parisiens. Dans ce contexte, une attention particulière est portée au rôle joué par les femmes dans la diversification de l'offre d'activités de divertissement proposées par la Société Olympique.

### 3.1. Le glissement de la franc-maçonnerie vers de nouvelles formes de sociabilité des élites

#### 3.1.1. Diversification de l'offre sociable et ouverture sur le monde

L'historiographie de la franc-maçonnerie des Lumières rend compte d'une mutation de la sociabilité maçonnique vers de nouvelles formes de sociabilité mondaine, particulièrement à Paris dans les décennies prérévolutionnaires<sup>242</sup>. Ce processus est particulièrement visible dans les loges fréquentées par l'élite aristocratique. Ce glissement, qui s'opère des pratiques maçonniques sacrées vers des pratiques de sociabilité mondaine, révèle la porosité de la frontière qui sépare l'univers sacré et le monde profane à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

Au contact de l'aristocratie, les loges parisiennes huppées diversifient leur calendrier événementiel, témoignant d'une capacité à répondre à la demande sociale des initiés qui s'y rassemblent. Dans quelle mesure la franc-maçonnerie doit-elle répondre à cette demande sociale ? S'agit-il réellement d'une demande sociale, donc d'un système d'attentes formulées – ou non – par la société, ou plutôt d'un effet de mode qui attise cette demande sociale ? Rappelons qu'il est fréquent de retrouver des membres de l'aristocratie en tant que fondateurs de ces loges parisiennes huppées. Pensons à la loge Société Olympique, fondée par Savalette de Langes, ou encore la Société Olympique elle-même fondée par sept musiciens amateurs<sup>243</sup> issus de la noblesse. La sociabilité aristocratique se caractérise, entre autres, par la multiplication des opportunités de divertissements mondains. Il apparaît ainsi tout à fait logique que des organisations maçonniques créées et fréquentées par l'aristocratie s'orientent vers la pratique d'une sociabilité mondaine, délaissant progressivement les ambitions purement franc-maçonniques.

---

<sup>242</sup> Voir les travaux de Pierre-Yves Beaurepaire, Cécile Révauger et Gisèle Hivert-Messeca cités dans le bilan historiographique.

<sup>243</sup> Le comte Rigoley d'Ogny, intendant des postes, le fermier général de La Haye, Jean-Annet Cosson de Guimps, le marquis de Corberon, le baron de Bellefaye, fermiergénéral, le maître des requêtes Claude-François de Barckhaus et Claude Philibert Thiroux, comte d'Ouarville (démissionnaire en 1786).

Le véritable angle mort de cette mutation des pratiques de sociabilité maçonnique réside-t-il dans le désintérêt progressif des initiés en regard des travaux maçonniques qui conduisent à l'obtention de grades supérieurs ? Bien entendu, en l'absence de documents historiques, on ne peut qu'avancer des hypothèses. Pour le cas de la Société Olympique et tel qu'évoqué au chapitre précédent, peu nombreux sont les initiés de cette loge qui dépassent le grade d'apprentis. Ce qui motive l'initiation maçonnique au sein de la Société Olympique, c'est la diversification de son offre d'activités de divertissement. C'est également l'obtention d'un statut, surtout si la reine et ses favorites fréquentent le Concert. Dans ce contexte, ce qui attire, c'est la possibilité de fréquenter le Concert de la Loge Olympique et le « Sallon Olympique », alors que la musique et la conversation sont des variables essentielles de la sociabilité aristocratique. La musique tout particulièrement, puisqu'elle rythme le quotidien des individus, de leur apprentissage d'un instrument en tant qu'amateur à l'écoute et à l'entretien d'un orchestre particulier. La musique fait même partie du décor, alors que des instruments tels que le piano-forte ou la harpe meublent certaines pièces des hôtels particuliers parisiens. Cela est visible dans l'iconographie, notamment dans les œuvres de Louis Carrogis de Carmontelle<sup>244</sup>, où les instruments deviennent sujets des compositions artistiques, au même titre que celles et ceux qui en jouent.

Les instruments de grand encombrement (clavecin, piano-forte, parfois harpe) forment un centre autour duquel évoluent instrumentistes et chanteurs. Il n'y a plus de distinction entre musiciens, qu'ils soient professionnels ou amateurs, et le public aristocratique. Debout ou assis, les uns et les autres sont étroitement imbriqués au milieu du plaisant désordre des partitions et des instruments attendant d'être utilisés. Le soin accordé à la représentation des aristocrates permet plus souvent leur identification, mais les musiciens et les instruments ont aussi désormais un visage<sup>245</sup>.

En plus d'être quotidienne pour les aristocrates, l'activité musicale n'est pas inconnue des pratiques maçonniques. Elle figure au cœur des rituels francs-maçons

---

<sup>244</sup> Louis Carrogis de Carmontelle (1717-1806), peintre, dessinateur, graveur, auteur et urbaniste parisien.

<sup>245</sup> David Hennebelle, *De Lully à Mozart. Aristocratie, musique et musiciens à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Champ Vallon, 2009, p. 315.

et justifie le recours à ceux que l'on appelle des « frères à talent ». Ces musiciens professionnels, qui ne sont pas initiés formellement au sein d'une loge maçonnique et qui, par conséquent, n'assistent pas à l'ensemble des travaux au sein du Temple, sont toutefois mobilisés lors de cérémonies ou d'événements qui nécessitent une performance musicale. C'est notamment le cas des « colonnes d'harmonie », ces ensembles d'instruments à vents que l'on retrouve d'abord dans les loges militaires, puis dans d'autres types d'organisations maçonniques. Ainsi, bien que la diversification de l'offre d'activités de divertissement au sein des loges ne se limite pas à la musique, cette composante demeure l'activité la plus convoitée, surtout dans les loges fréquentées par l'aristocratie.

À partir de ces réflexions, il apparaît préférable de privilégier plutôt l'idée d'un effet de mode pour comprendre ce glissement, alimenté par la fréquentation des loges franc-maçonnes par l'élite. De cette manière, les loges maçonniques diversifient leur offre sociable auprès d'un groupe d'individus choisis, tout en s'inscrivant dans le monde. Ce paradoxe, entre l'hermétisme du groupe et cette volonté de s'épanouir dans le monde, est typique de la franc-maçonnerie des Lumières. Entre univers sacré et profane, sphères privée et publique, cette antinomie jette les bases d'un questionnement plus large qui recoupe la différence entre les dispositifs social et sociable de la maçonnerie de société d'Ancien Régime. Cette problématique, déjà identifiée par Pierre-Yves Beaurepaire<sup>246</sup>, doit faire l'objet d'une étude de cas à partir de la Société Olympique et de son concert.

Quelques éléments de définition d'abord, pour ces deux notions de dispositifs social et sociable. Dans le cas de la Société Olympique, le dispositif social est compris comme le rassemblement d'individus qui forment en quelque sorte un « club social », dont il faut être membre. Le dispositif sociable, quant à lui, relèverait davantage d'une capacité à vivre en société et d'une volonté à rechercher la compagnie d'autrui, donc de cette fameuse ouverture sur le monde. Comment s'articule alors ces deux dispositifs au sein de la Société Olympique ? Et qu'en est-il de la sociabilité, donc du caractère des relations qui se tissent au sein du groupe,

---

<sup>246</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 146.

et qui prennent place au cœur de cette organisation maçonnique et musicale ? C'est dans cette tension, entre fermeture et ouverture, entre sacré et profane, entre privé et public, que s'observe les logiques du fameux glissement de la franc-maçonnerie vers la sociabilité mondaine, à laquelle on se référera ici comme étant la maçonnerie de société.

Ainsi, l'importance de la sphère domestique pour ces nouvelles pratiques maçonniques, jumelée à la création d'ateliers d'adoption et par conséquent, à l'acceptation des présences féminines dans les loges, met en place des stratégies de distinction sociale basées sur les codes de la noblesse. De réels jeux de séduction entre la loge régulière et la loge d'adoption, mesurable dans les interactions qu'on les hommes avec les femmes, favorisent la distinction de certains individus parmi leurs semblables. Autrement dit, comme l'a observé Pierre-Yves Beaurepaire dans son projet intitulé « Le monde de Corberon » dont il rend compte dans *L'espace des francs-maçons*, la maçonnerie devient un levier facilitant l'entrée dans le monde, où les codes de l'aristocratie sensibles aux stratégies de distinction sociale structurent les interactions entre les sexes<sup>247</sup>.

### 3.1.2. La tenue d'adoption comme support d'une sociabilité mondaine

Les travaux réalisés jusqu'à présent sur les réseaux de sociabilité qui se dessinent à partir des loges maçonniques parisiennes s'entendent sur le fait que la présence des femmes au sein de ces loges participe au glissement constaté de la sociabilité maçonnique vers une sociabilité mondaine. Cette maçonnerie de société, davantage axée sur l'offre de divertissements profanes que sur les travaux sacrés, est souvent évoquée dans l'historiographie en quelques lignes. On mentionne simplement la création de quelques ateliers d'adoption dans l'espace parisien. Les annuaires des loges d'adoption sont rarement pris en compte et cela est flagrant dans le cas d'études quantitatives qui bâtissent des résultats sans considérer l'ensemble des effectifs qui recourent pourtant leur population d'étude.

---

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 39 à 108.



Rappelons l'exemple donné dans le chapitre précédent concernant les travaux de Pierre Chevallier sur la Société Olympique. Cette étude qui conclut en un renouvellement massif des effectifs de l'organisation d'une année à l'autre, sans regarder ce qui en est du côté de la loge d'adoption<sup>248</sup>. Pierre-Yves Beaurepaire insiste également sur ce renouvellement massif des effectifs de la Société Olympique entre 1786 et 1788, en laissant lui aussi de côté la loge d'adoption dans cette réflexion<sup>249</sup>. Pourtant, nous avons révélé au chapitre précédent que 80% des nouveaux abonnements en 1788 représentent des initiations au sein de la loge d'adoption.

On se retrouve devant des analyses semblables en ce qui concerne les réseaux de sociabilité qui incluent les loges d'adoption dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Cependant, les présences féminines au cœur de ces réseaux apparaissent comme une composante essentielle du glissement de la sociabilité maçonnique vers une sociabilité mondaine, voire des élites. C'est principalement cela qu'illustre le renouvellement massif des effectifs au sein de la loge d'adoption. En l'absence d'études historiques entièrement dédiées aux loges d'adoption et à leurs effets sur la sociabilité maçonnique, nous sommes d'avis que les travaux qui ne tiennent pas compte des femmes au sein des annuaires des loges relèguent la maçonnerie d'adoption au second plan. Pourtant, les présences féminines ont un rôle à jouer dans cette mutation sociable, alors qu'elles solidifient la maçonnerie de société.

Il est à se demander si l'augmentation du nombre de loges d'adoption en France au cours du 18<sup>e</sup> siècle relève d'une initiative féminine, donc d'une volonté de prendre part aux travaux maçonniques, ou si elle témoigne plutôt d'une tentative de régulation de l'opinion populaire sur la franc-maçonnerie. Autrement dit, est-ce qu'une des raisons qui motivent les francs-maçons à tolérer les présences féminines en contexte maçonnique serait d'apaiser les rumeurs qui concernent la maçonnerie des élites ? Rappelons que l'antimaçonnisme prérévolutionnaire, alimenté par la

---

<sup>248</sup> Pierre Chevallier, « Nouvelles lumières sur la Société Olympique », *loc.cit.*, p. 135 à 147.

<sup>249</sup> « Mais l'essentiel, c'est le renouvellement massif des effectifs d'une année sur l'autre. 194 membres de 1788 n'appartenaient pas à la Société en 1786 ! Inversement, 202 membres de 1786 ont disparu de l'annuaire de 1788. » dans Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 462.

crainte du secret et véhiculé sous forme de pamphlets et de libelles<sup>250</sup>, accuse les maçons d'homosexualité, d'ivrognerie et de fraternisation avec le diable<sup>251</sup>. En réalité, ces rumeurs sont surtout dispersées par l'Église et ne semblent pas avoir eu de conséquences tangibles sur l'activité des loges parisiennes au 18<sup>e</sup> siècle, autre que d'attiser par moment l'opinion publique ou la surveillance policière. Néanmoins, comme nous l'avons vu plus tôt avec les rapports du lieutenant général de police Le Noir, la surveillance policière effectuée auprès des loges maçonniques les décrit comme des réunions sociales. Il n'est donc pas question de sociétés secrètes qui s'adonneraient à des pratiques réprimandées, notamment par l'Église. Ce n'est donc pas du côté de l'antimaçonnerie qu'il faut chercher une explication à l'ouverture de la franc-maçonnerie des Lumières aux femmes, du moins pour le cas parisien. Il faut plutôt orienter notre réflexion vers la dynamique de distinction sociale et la mise en place de jeux de séduction, pour apporter un élément de réponse à cette question. Les présences féminines au sein des loges maçonniques servent ainsi « de référence pour estimer la position de l'autre sur l'échelle du procès de civilisation cher à Norbert Elias »<sup>252</sup>. Pierre-Yves Beaurepaire met en évidence ici que l'attitude à l'égard des femmes devient un critère de classement, donc de distinction, au sein de la société aristocratique. Dans cet ordre d'idées, les loges maçonniques qui soutiennent la création d'ateliers d'adoption sont conformes à la culture dominante<sup>253</sup>, donc répondent à l'effet de mode mentionné plus tôt tout en témoignant d'une volonté de s'inclure dans le monde et de s'y épanouir.

Avant que les femmes soient officiellement admises en loge grâce à la tenue d'adoption, elles étaient ponctuellement invitées à accompagner un initié à l'occasion de fêtes. Ces fêtes incarnaient des espaces de transition entre l'univers sacré et le monde profane. Prenons l'exemple d'une fête organisée par la loge Les

---

<sup>250</sup> Nous pourrions donner en exemple *L'ordre des francs-maçons trahi et le Secret de Mopses révélé* de l'abbé Pérau, publié à Amsterdam en 1771.

<sup>251</sup> Alain Dierkens, « Les courants antimaçonniques hier et aujourd'hui », *Problèmes d'histoire des religions*, vol. 4, Université de Bruxelles, 1993.

<sup>252</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op.cit.*, p. 554.

<sup>253</sup> *Ibid.*

Neuf Sœurs le 18 août 1779<sup>254</sup>, où les hommes qui désiraient s’y rendre accompagné d’une dame devaient payer 6 livres supplémentaires à leur cotisation de base<sup>255</sup>. Ce qui se dessine derrière ce règlement, c’est la non-autonomie des femmes dans les organisations maçonniques avant l’institutionnalisation de la maçonnerie d’adoption. Les femmes devaient être accompagnées d’un homme pour pénétrer au sein du Temple et cela était uniquement toléré dans le contexte d’une fête, donc d’un événement de divertissement mondain. Ainsi, l’origine de l’inclusion des femmes en contexte maçonnique présente un lien avec la diversification de l’offre sociable des loges. Cela édifie une certaine norme sociale traditionnelle, voire un « attendu de la féminité », qui associe les événements mondains et profanes aux présences féminines. Résultat, les femmes conservent cette fonction au sein des loges, même après la tenue d’adoption.

À la frontière entre le sacré et le profane, la maçonnerie d’adoption se révèle. Dans le contexte spécifique de la Société Olympique et d’après ses *Règlements*, la loge d’adoption est créée pour permettre aux femmes d’assister aux représentations du Concert de la Loge Olympique et de participer aux sociabilités qui prennent place au sein du *club*. Étant pour la majorité initiées au premier grade, les travaux maçonniques ne sont pas une priorité pour les souscriptrices de la Société Olympique. Toutefois, il faut prendre garde de ne pas poser de généralisation. Treize femmes initiées en 1786 et/ou en 1788 poursuivent leur apprentissage maçonnique au-delà du premier grade. Les plus investies se retrouvent d’ailleurs au sein du Chapitre des Amazones, entièrement dédié à la pratique d’une maçonnerie d’adoption. Cette nuance maintenant apportée, il faut tout de même appuyer sur le fait que la présence de femmes dans les loges huppées d’Ancien Régime est un indice d’une mutation de la sociabilité maçonnique, qui tend à se rapprocher de la « civilisation des mœurs ». Comme le souligne Pierre-Yves Beaurepaire, les archives qui relatent les travaux des loges d’adoption mettent principalement en valeur les activités de divertissement qu’elles organisent. Il donne l’exemple d’un banquet organisé le 5 février 1778 par La Candeur, à l’occasion de la visite de la

---

<sup>254</sup> *Ibid.*, 456-457.

<sup>255</sup> La cotisation de base pour cette agape était de 9 livres.

princesse de Lamballe, alors Grand Maîtresse des loges d'adoption de France, et de celles du duc et de la duchesse de Chartres, soit le Grand Maître et son épouse<sup>256</sup>.

Précisons que La Candeur est à la base une loge entièrement composée de sœurs, à laquelle se sont annexés des frères. Toutefois, même dans ce cas de figure, les archives conservées insistent uniquement sur les fêtes organisées par la loge.

Enfin, en prenant en compte ces observations, il apparaît que les présences féminines en contexte maçonnique semblent davantage liées à l'organisation et à la promotion des événements de divertissement proposé par les loges. Les franc-maçonnnes se retrouvent généralement derrière le « calendrier des sociabilités » qui se diversifie à leur contact. Cela se justifie par leur participation à son élaboration, mais également, voire simplement, puisqu'elles sont une composante essentielle de la sociabilité mondaine vers laquelle évolue la sociabilité maçonnique au contact de l'aristocratie.

### 3.1.3. Privé et public, deux notions à l'épreuve des pratiques maçonniques et musicales de la Société Olympique

Une des constantes qui se dégage des réflexions présentées jusqu'à présent dans ce chapitre est l'incertitude des frontières entre espace privé et espace public au cœur de cette mutation de la sociabilité maçonnique vers des formes de sociabilité mondaine. La maçonnerie de société, représentée dans notre étude par la Société Olympique et son concert, se répand hors du temple alors qu'elle se conforme de plus en plus à la culture dominante des élites parisiennes. Elle investit de nouveaux lieux, comme l'espace domestique. Les relations interpersonnelles établies en loge, donc en contexte sacré, se poursuivent bien souvent dans l'univers profane au sein des demeures aristocratiques. On observe également l'inverse, c'est-à-dire que les liens familiaux et les relations amicales ou professionnelles développées à l'extérieur de la loge peuvent faciliter l'initiation d'un tiers au sein de la Société Olympique.

---

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 609.

Plus que cela, les sphères sacrées et profanes se mélangent au contact de ces relations, alors que l'espace de sociabilité établie au sein de la Société Olympique à l'occasion des représentations du Concert de la Loge Olympique ne concerne plus les travaux maçonniques. Prenons l'exemple du *Journal d'un parisien anonyme*, que l'on sait désormais être celui du comte d'Albaret<sup>257</sup>, souscripteur de la Société Olympique en 1788. À l'occasion d'une entrée datée du 17 mars 1787, le comte d'Albaret relate une discussion qu'il a eue avec le duc de Guines<sup>258</sup>, membre de la Société Olympique en 1786 et en 1788, à propos de l'Assemblée des notables de 1787 : « Samedi 17 [1787]. Conçert Olimpique où de Guines m'a parlé de la conduite ferme des Notables »<sup>259</sup>. On ne parle pas que musique ou maçonnerie lors des performances du Concert de la Loge Olympique, c'est également l'occasion de discuter entre « amis choisis »<sup>260</sup> de sujets chauds à l'abris des oreilles indiscrètes. À l'inverse, on observe que le réseau de sociabilité formé au sein de la Société Olympique déborde la loge et son concert, alors que des abonnés se fréquentent à l'extérieur de la loge, notamment dans la sphère domestique. C'est le cas du comte d'Albaret et de la duchesse d'Orléans, tous deux initiés à la Société Olympique en 1788, qui entretiennent une relation d'amitié : « Mercredi 11 avril [1787] [...] visite à la D. D'Orléans où je lûs dès Couplets pour elle. »<sup>261</sup>. Plus que cela, la demeure même du comte d'Albaret devient le lieu de prédilection des amateurs de musique pour des concerts de qualité le dimanche matin. La peintre Elisabeth Vigée-Lebrun en fait état dans ses souvenirs :

[...] on n'entendait nulle part de la musique aussi bien exécutée que chez le comte d'Albaret. Aussi tous les amateurs se rendaient-ils avec empressement à ses concerts. Ils avaient lieu le dimanche matin : j'y suis allée plusieurs fois, et j'en suis toujours sortie charmée<sup>262</sup>.

<sup>257</sup> Se référer au chapitre précédent, à la section « Convoquer de nouvelles archives pour vaincre le silence des sources : le *Journal* du comte d'Albaret et l'annuaire de 1788 ».

<sup>258</sup> Dans l'annuaire de 1786 et dans celui de 1788, l'orthographe de son nom diffère légèrement. On peut y lire « duc de Guignes ».

<sup>259</sup> Philippe Côté-Martine, *Étude du journal d'un parisien anonyme*, *loc.cit.*, p. 91.

<sup>260</sup> « Amis choisis », car ils ont passé par un processus de sélection représenté par l'initiation au sein de la loge.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>262</sup> Louise-Élisabeth Vigée-Lebrun, « Le comte d'Albaret », dans *Souvenirs de Madame Louise-Élisabeth Vigée Lebrun*, Tome 1, Paris, Librairie de H. Fournier, 1835, mis en ligne par le Projet Gutenberg : <https://www.gutenberg.org/files/23019/23019-h/23019-h.htm> (consulté le 22 août 2022).

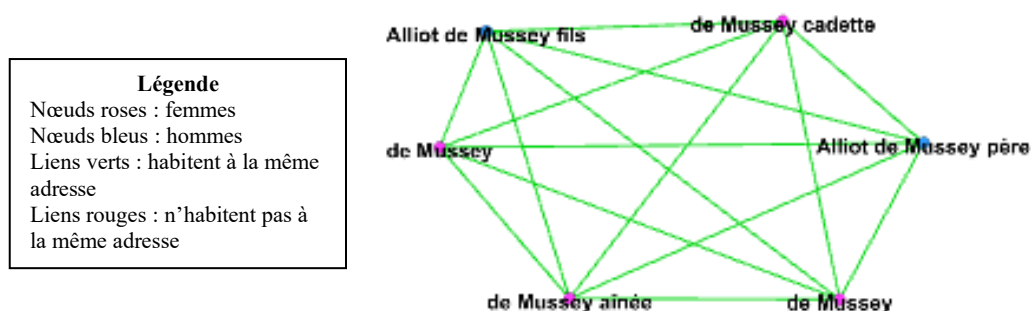
L'analyse de réseaux sociaux, dans le contexte des liens familiaux, amicaux et professionnels qui unissent les souscripteurs, les souscriptrices, les musiciens et les musiciennes du Concert de la Loge Olympique, nous permet d'extraire trois études de cas supplémentaires. Celles-ci présentent d'autres configurations de figures relationnelles possibles, qui caractérisent les relations qui unissent les membres de la Société Olympique en 1786 et en 1788. Ainsi, un premier graphe de réseaux non-orienté représentant les liens familiaux et les cohabitations au sein de la Société Olympique<sup>263</sup> nous permet de mettre en évidence deux cas de figure. Dans sa globalité, l'ordre du graphe est de 320 sommets, donc représente 320 individus, et sa taille est de 247 liens. L'ensemble des individus listés dans les deux annuaires ne s'y retrouvent pas, car il s'agit d'un réseau représentant uniquement les relations familiales et les partages domiciliaires. Le réseau est de type biparti, c'est-à-dire qu'il recoupe deux types de sommets, ce qui permet de différencier les individus en fonction de leur sexe.

Analysons d'abord le réseau de la famille Alliot de Mussey, en ayant recours à ce type de représentation uniquement pour illustrer le phénomène étudié et non dans l'objectif de fournir des données quantitatives. Pour l'année 1786, le père, la mère, le fils et les trois filles sont initiés. Pour l'année 1788, le père, la mère, et deux de leurs filles sont initiés. Le fils et une des trois filles ne figurent pas dans l'annuaire de 1788. Le graphe de cette relation familiale pour l'année 1786 est complet, c'est-à-dire que tous les sommets, donc les individus, sont liés entre eux.

---

<sup>263</sup> Voir Annexe H.

Figure 3.1. Premier gros plan sur un réseau du Graphe 2 - Relations familiales et cohabitations au sein de la Société Olympique en 1786 et en 1788

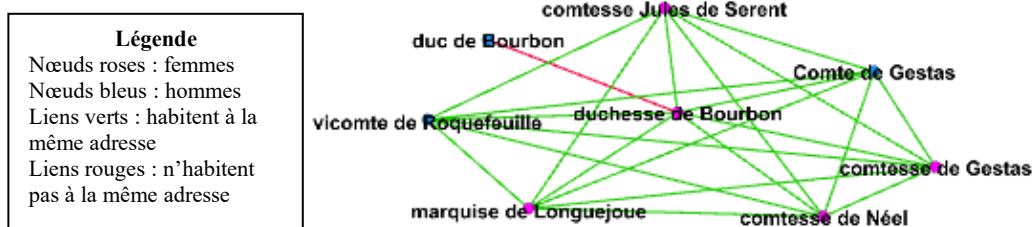


Les membres de cette famille résident tous à la même adresse selon l'annuaire de 1786, soit sur la rue Neuve des Mathurins. Il en va de même pour l'année 1788, bien que le réseau – toujours complet cependant – perd deux sommets avec le retrait de la société d'une des filles et du fils. Cette première étude de cas met en lumière l'importance de la sphère domestique dans la sociabilité maçonnique et mondaine qui caractérise la Société Olympique. Ces individus, en plus d'être issus de la même famille, se côtoient au quotidien en demeurant à la même adresse. L'initiation des enfants est encouragée par les parents, voire facilitée, alors que le père pourrait facilement introduire son fils au sein de la loge régulière ou y trouver un parrainage, au même titre que la mère pour ces trois filles pour la loge d'adoption.

Procédons à l'analyse d'un deuxième réseau, soit celui qui se tisse à partir de la duchesse de Bourbon, pour les années 1786 et 1788. Dans les deux annuaires, les liens qui unissent des individus à la duchesse de Bourbon sont liés au partage de son domicile. Par exemple, on dit du comte et de la comtesse de Gestas qu'ils résident chez la duchesse de Bourbon, rue Neuve des Petits-Champs, de même que pour la comtesse Jules<sup>264</sup> [Julie] de Serent qui est en réalité une de ces dames de compagnie.

<sup>264</sup> Erreur d'orthographe dans les annuaires de la Société Olympique.

*Figure 3.2. Deuxième gros plan sur un réseau du Graphe 1 - Relations familiales, amicales et professionnelles au sein de la Société Olympique en 1786 et en 1788 (incluant les cohabitations)*



Au total, en 1788, 6 individus résident chez la duchesse de Bourbon, à l'exception du duc de Bourbon, qui a demandé la séparation de corps en 1781<sup>265</sup> et qui demeure au Palais Bourbon selon les deux annuaires. On peut penser que la comtesse Julie de Serent est initiée à la Société Olympique pour accompagner la duchesse de Bourbon aux concerts. Pour les autres résidents de la demeure, leurs liens avec la duchesse restent à définir. Toutefois, un passage du journal du marquis de Bombelles nous donne quelques pistes de réflexion :

J'ai été ce matin demander à Mme la duchesse de Bourbon de loger chez elle Krumpholtz. Mme de Puységur m'a dit que tous les coins et recoins de l'hôtel étaient tellement pleins que cela n'était pas possible. Cette princesse réfugie toutes les familles des hommes et des femmes qui la servent. Elle imite à cet égard la bienfaisance qui, du temps de M. Beaujon qu'elle a remplacé, faisait déjà de cet hôtel une vraie colonie et un asile où l'on vivait heureux<sup>266</sup>.

Ainsi, la duchesse de Bourbon héberge chez elle les familles de celles et ceux qui sont à son service. On observe d'autres configurations de cohabitation au sein des membres de la Société Olympique. Par exemple, certains aristocrates hébergent des musiciens. C'est le cas du fermier général de La Haye, co-fondateur de la société et violoniste amateur au sein du Concert, qui héberge chez lui Michel Paul Guy de

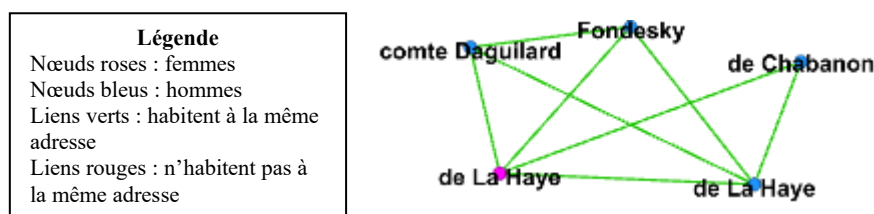
<sup>265</sup> Des rumeurs de l'époque relatent un incident survenu avec le comte d'Artois, suivi d'un satyre rédigé de la main de la duchesse visant à ridiculiser sa belle-famille.

<sup>266</sup> Marquis de Bombelles, *Journal*, vol. 2, Genève, Librairie Droz, 1982, p. 303.



Chabanon<sup>267</sup> en 1786. En 1788, il accueille le violoniste Fondesky<sup>268</sup> au sein de sa demeure, au même titre que le comte Daguillard [d'Agilar]<sup>269</sup>, militaire.

*Figure 3.3. Troisième gros plan sur un réseau du Graphe 1 - Relations familiales, amicales et professionnelles au sein de la Société Olympique en 1786 et en 1788 (incluant les cohabitations)*



Ce cas de figure n'est pas unique au sein de la Société Olympique, alors que les annuaires révèlent que le compositeur Viotti<sup>270</sup> réside chez le comte de Beauharnois en 1786, sans qu'une relation de protection ne soit explicitement évoquée. On trouve cependant le violoncelliste Frédéric, figurant au cinquième pupitre des basses du Concert de la Loge Olympique en 1788, qui est logé chez son protecteur et employeur, le comte d'Albaret.

Ces cas de figure mettent en lumière que loger dans la demeure d'un aristocrate n'est pas inhabituel au 18<sup>e</sup> siècle. La noblesse parisienne emploie un nombre considérable d'employés et met leur demeure à la disposition d'autrui, notamment pour faire preuve de bienveillance :

Si la société noble restait extrêmement exclusive, fournir des introductions à des nouveaux venus et les accueillir dans la haute société était un moyen de montrer sa bienveillance tout en faisant étalage du goût cosmopolite qui devenait une caractéristique de la noblesse parisienne.<sup>271</sup>

<sup>267</sup> Michel Paul Guy de Chabanon (1730-1792), originaire de Saint-Domingue, théoricien de la musique et homme de lettres. Il est membre de l'académie française de 1779 à 1782.

<sup>268</sup> Le violoniste Fondesky joue au deuxième pupitre des seconds violons dans le Concert de la Loge Olympique en 1786 et en 1788, alors que le fermier général de La Haye joue au premier pupitre des premiers violons pour les mêmes années.

<sup>269</sup> Il s'agirait vraisemblablement de Melchior Louis Xavier Geneviève, comte d'Agular (1756-1838), fils de Pierre d'Agular, marquis d'Agular (1719-1792).

<sup>270</sup> Giovanni Battista Viotti (1755-1824), violoniste et compositeur italien qui vécut à Paris à partir de 1782 et qui fut, entre autres, au service de la reine Marie-Antoinette.

<sup>271</sup> David Garrioch, *La fabrique du Paris révolutionnaire*, Paris, La Découverte, 2013 [2002], p. 102.

S'ajoute à cela des considérations propres à la grande mobilité de l'aristocratie, qui multiplie les possibilités d'hébergements occasionnels. Enfin, il y avait plusieurs avantages à loger chez un aristocrate, comme la nourriture, les dépenses liées à l'éclairage, au chauffage et même à l'entretien des lieux<sup>272</sup>.

Les trois études de cas découlant de l'analyse du réseau de la famille Alliot de Mussey, de la duchesse de Bourbon et du fermier général de La Haye illustrent l'idée selon laquelle la loge maçonnique, en pénétrant au cœur des demeures aristocratiques, intègre la vie quotidienne. Cela accentue l'ambivalence observée plus tôt entre le sacré et le profane, entre la sphère domestique et l'espace public. De plus, la Société Olympique joue de cette frontière floue en choisissant le Palais-Royal, donc au-devant de la scène mondaine, pour établir ses locaux. Pour reprendre l'expression employée par Pierre-Yves Beaurepaire, cette « vitrine profane » dont se dote la Société Olympique s'étend même à son concert, qui performe aux Palais des Tuileries. Pourquoi la Société Olympique choisit-elle de s'implanter au cœur du Palais-Royal où se côtoient les marchands de mode, les cafés, les boutiques et les libraires ? Cette ambivalence entre sacré et profane, voire entre privé et public, favorise-t-elle un jeu des apparences, faisant passer la loge comme un simple club parmi tous ceux que l'on retrouve au Palais-Royal ? Au contraire, cet emplacement facilite-t-il le rayonnement de la société au sein de l'aristocratie ou sa localisation dans l'espace urbain pour les étrangers de distinction qui souhaitent s'y rendre ?

Tel que mentionné au chapitre précédent, le duc d'Orléans décide en 1781 d'entreprendre une importante opération immobilière en confiant les travaux à l'architecte Louis Victor. Le duc d'Orléans transforme tranquillement le Palais-Royal et ses jardins en espace protégé et privé, au grand dam des Parisiens qui profitaient jusque-là des jardins<sup>273</sup>. Étant propriétaire du domaine, la police n'a pas officiellement le droit d'y pénétrer jusqu'en 1789<sup>274</sup>, bien que le comte d'Albaret

<sup>272</sup> David Hennebelle, *De Lully à Mozart. Aristocratie, musique et musiciens à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, op.cit., p. 294.

<sup>273</sup> Julien Puget, « From Public Garden to Public City : The Controversy Over the Housing Project at the Palais-Royal in 1781 », *French History*, vol. 31, n° 2, 2017, p. 174-193.

<sup>274</sup> Clyde Plumauzille, « "marché aux putains" : économies sexuelles et dynamiques spatiales du Palais-Royal dans *Le Paris révolutionnaire, Genre, sexualité & société*, n° 10, 2013, p. 2.

fait état d'une entreprise de surveillance policière le 22 mai 1787 : « Le Palais Royal est devenu sujet à la police. On voit des patrouilles dans tous les coins de la ville »<sup>275</sup>. Malgré cela, dans les faits, il s'agit bien d'un lieu privé, intégré à l'espace public qu'est la ville de Paris, où un membre de la Société Olympique « contrôle » l'environnement<sup>276</sup>. Ainsi, les lieux occupés par la Société et son concert rendent compte d'une frontière de plus en plus fine entre sphères privée et publique, dans la logique du glissement d'une sociabilité maçonnique vers une sociabilité mondaine.

La forme du Concert de la Loge Olympique, qui reprend celle du défunt Concert des Amateurs, illustre également cette porosité. Un concert réservé aux souscripteurs, qui ne fait pas l'objet de publicité, dont l'emplacement exact est encore discuté aujourd'hui<sup>277</sup>. La structure même de l'orchestre rend compte de la perméabilité entre les sphères publiques et privées. Le Concert de la Loge Olympique révèle un paradoxe. Tout en se présentant comme un facteur contribuant à l'élargissement de l'espace musical parisien pour les musiciens, notamment par la multiplication des opportunités relationnelles que sous-entend la performance au sein de ce concert, une sélection très pointue détermine les individus qui composent le public. Des stratégies de distinction sociale et des jeux de pouvoir empêchent le concert de rayonner dans l'espace public, ce que renforce l'allégeance maçonnique de la Société Olympique. L'ouverture du milieu musical se situe plutôt du côté des musiciens du concert, où l'importance sociale des membres du public favorise les possibilités d'ascension sociale des artistes et induit de nouvelles hiérarchies. L'importance est accordée au recrutement des membres de ce public, qui recommandent ensuite les musiciens qui composent l'orchestre du concert. Ce

---

<sup>275</sup> Philippe Côté-Martine, *Étude du Journal d'un parisien anonyme*, *loc.cit.*, p. 46.

<sup>276</sup> Du moins, si la lieutenance générale de police s'immisce dans ce lieu, un second passage du *Journal du comte d'Albaret* dévoile que les relations qu'elle entretient avec la Société Olympique sont bienveillantes : « Concert Olympique. Belle Symphonie, cris de Me. St. Huberti, finale de Gambini effroyable par tout. De Crône m'a dit qu'on vient d'arrêter un faiseur de faux billets, il s'étoit échappé des Mouches, on l'a suivi jusque dans une allée, il s'étoit jetté dans les Lieux : les vidangeurs l'y ont arrêté. », *Ibid.*, p. 144-145.

<sup>277</sup> Ce débat historiographique a été évoqué au chapitre précédent. Alors que Jean-Luc Quoy-Bodin et celles et ceux qui citent ses travaux affirment que les concerts avaient lieu dans la Salle des Cent-Suisses, nous statuons, à la lumière de nos recherches, que le Concert de la Loge Olympique avait lieu dans la Salle des gardes du Palais des Tuileries à partir de janvier 1786.

fonctionnement expose un usage aristocratique de la musique, qui, comme toutes formes de divertissement mondain, est au cœur des stratégies d'imitation et de distinction sociale<sup>278</sup>. Avec ses espaces fermés, sa forme semi-publique et son caractère exclusif garanti par la franc-maçonnerie, le Concert de la Loge Olympique incarne une facette supplémentaire du mélange entre sphère privée et espace public. Cette tension se révèle être au cœur des pratiques de sociabilité maçonnique et musicale typiques de la Société Olympique, appuyant encore une fois l'idée d'une transition de la sociabilité maçonnique vers des pratiques de sociabilité mondaine.

#### 3.1.4. Conclusion partielle

En somme, l'aristocratie détient un rôle déterminant dans le glissement qui s'opère entre sociabilité maçonnique et sociabilité mondaine dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Au contact des aristocrates, les loges diversifient leur offre d'activités de divertissements. C'est en réponse à un effet de mode, alimenté par la fréquentation des loges par l'élite, que les travaux exclusivement maçonniques sont délaissés au profit de pratiques de sociabilité mondaine. Toutefois, cela n'est pas synonyme d'un arrêt des pratiques maçonniques. Plusieurs initiés poursuivent leur initiation à des grades supérieurs, bien que cela semble moins le cas au sein de la Société Olympique. Ce qui motive l'initiation maçonnique au sein de cette loge, c'est son calendrier événementiel et les espaces de sociabilité qu'elle met à la disposition de ses membres. Alors qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la majorité des initiés au sein des loges parisiennes huppées sont issus de l'aristocratie, ces espaces de sociabilité intègrent les variables essentielles de la sociabilité mondaine. La conversation et le jeu se tiennent au Sallon Olympique, alors que le Concert de la Loge Olympique assure le volet musical.

Longtemps, l'historiographie a tenu à l'écart la création des ateliers d'adoption et leurs effets sur la mutation des sociabilités maçonniques au contact de l'aristocratie. La maçonnerie d'adoption, dans la foulée de ces travaux, semble l'auxiliaire d'une maçonnerie « régulière » et les femmes, dans ce contexte, sont accessoires. Cette

---

<sup>278</sup> David Hennebelle, *De Lully à Mozart. Aristocratie, musique et musiciens à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, op.cit., p. 212.

vision est pourtant incomplète, alors que les femmes participent activement à la transformation des pratiques de sociabilité maçonnique. Dans la « civilisation des mœurs », les hommes mesurent leur degré de civilité en fonction de l'attitude adoptée à l'égard des femmes. L'interaction qu'ils ont avec ces dernières devient un critère de classement social fondamental, particulièrement dans une société hiérarchisée comme celle de l'Ancien Régime où on voit les stratégies de distinction sociale se multiplier. Dans ce contexte, les femmes qui composent les ateliers d'adoption sont essentielles à notre compréhension du glissement d'une sociabilité maçonnique vers une sociabilité mondaine, alors qu'elles sont elles-mêmes des variables constitutives de cette mondanité.

Enfin, la constante qui se dégage de cette mutation demeure l'ambivalence entre l'espace privé et l'espace public. Cela est visible, dans le cadre de la Société Olympique et de son concert, dans l'occupation de l'espace en dehors du temple. L'analyse des réseaux sociaux qui recourent des individus partageant les mêmes demeures a révélé que les relations développées au sein de la loge dépassent le cadre du Temple et pénètrent au cœur des espaces domestiques. Parfois, ces relations familiales, amicales ou professionnelles facilitent, à l'inverse, l'initiation au sein de la loge. Chose certaine, la tension entre univers sacré et univers profane dans ce contexte semble devenir constitutif de l'identité de la Société Olympique. Cela est d'autant plus visible dans le choix de l'emplacement de la Société et de son concert. Le Palais-Royal, où on retrouve le « Sallon Olympique » et le Local pour la maçonnerie, est une propriété privée appartenant à un membre de la Société, en plein cœur de la ville. Cet emplacement est très fréquenté, mais sous le contrôle du duc d'Orléans.

Cette ambivalence entre privé et public s'observe également dans la forme du Concert de la Loge Olympique. Ce concert par souscription, qui occupe la Salle des Gardes du Palais des Tuileries, repose entièrement sur la dualité entre sphère privée et espace public. Reste à se demander comment un concert qui ne fait jamais l'objet de publicité dans l'espace public s'avère autant convoité par les musiciens les plus en demande dans la décennie prérévolutionnaire.

## 3.2. Diversité des relations tissées entre les membres de la Société Olympique

### 3.2.1. La Société Olympique : une multiplication des opportunités et une ouverture des possibles

La Société Olympique et son extension musicale, le Concert de la Loge Olympique, offre une diversité d'opportunités professionnelles et associatives aux musiciens. Ces dernières vont au-delà de l'éventualité d'y trouver une relation de protectorat auprès d'un mécène fortuné. Le fonctionnement interne de la Société Olympique facilite, voire encourage les échanges entre les effectifs de l'orchestre et du public en dehors des activités du Concert de la Loge Olympique aux Palais des Tuileries. Cela est notamment envisageable pour les individus qui fréquentent le Local pour la maçonnerie ou le Sallon Olympique, situés au Palais-Royal. Dans cette optique, on peut s'interroger sur la place et le rôle des travaux maçonniques pour les membres de la Société Olympique, alors que la fréquentation des espaces qu'elle met à la disposition de ses membres favorise plutôt le déploiement de pratiques de sociabilités mondaines. Devient-on franc-maçon pour intégrer le groupe social que représente la Société Olympique et ainsi, s'identifier à l'élite ? Pierre-Yves Beaurepaire nous rappelle que : « la loge maçonnique est avant tout une communauté de pairs où un individu s'insère en société »<sup>279</sup>. La Société Olympique apparaît ainsi comme un espace où la franc-maçonnerie unit l'élite mondaine à des musiciens et où le succès encouru dans cet espace réservé exclusivement à ses membres facilite la reconnaissance dans l'espace public.

La Société Olympique est-elle la seule organisation maçonnique à offrir un tel programme à ses initiés ? Les travaux de Roger Cotte<sup>280</sup> ont démontré que les musiciens les plus en vogue à Paris dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle évoluent au sein du giron aristocratique. Quelle est donc la spécificité de la Société Olympique, qui justifie sa renommée à travers l'Europe, comme en témoigne le

---

<sup>279</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle, op.cit.*, p. 9.

<sup>280</sup> Roger Cotte, *La musique maçonnique et ses musiciens*, Paris, Éditions du Borrégo, 1988, 232p.

nombre important d'étrangers qui s'y initient lors de leur passage à Paris ?<sup>281</sup> En réalité, il existe d'autres loges maçonniques parisiennes qui disposent d'ensembles musicaux. Toutefois, le nombre de musiciens au sein de ces formations musicales nous renseigne sur des dispositions d'ensembles s'apparentant davantage à de la musique de chambre. C'est le point central qui différencie le Concert de la Loge Olympique de ces autres formations musicales, car une soixantaine de musiciens se retrouvent simultanément sur scène à la Société Olympique. À la loge Les Neufs Sœurs et à celle du Contrat Social, on trouve pour chacune 7 musiciens. On est loin de la soixantaine de musiciens du Concert de la Loge Olympique, ce qui permet à ce concert d'offrir un répertoire différent, comme la symphonie, qui gagne en popularité à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

### 3.2.2. Le prolongement des sociabilités musicales vers des relations professionnelles et amicales

On envisage facilement que les sociabilités musicales, c'est-à-dire les relations qui se développent au contact de l'activité musicale, se poursuivent dans les autres sphères de la Société Olympique et inversement. De réelles débouchées professionnelles se concrétisent au cœur de la Société Olympique et de son concert, notamment entre musiciens amateurs et professionnels, ou encore mélomanes et musiciens professionnels. Prenons l'exemple de la *Symphonie concertante* pour flûte et basson de Jean-Baptiste Bréval<sup>282</sup>, violoncelliste au sein du Concert de la Loge Olympique et compositeur. Cette œuvre de Bréval rend compte de collaborations professionnelles découlant du réseau relationnel qui se tisse à partir du Concert de la Loge Olympique. La page de titre du conducteur, c'est-à-dire la partition qui regroupe l'ensemble des parties musicales synchronisées de l'œuvre, renseigne sur cette complicité :

---

<sup>281</sup> Pour les questions relatives à la présence des étrangers dans les loges maçonniques françaises, voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit., 868p.

<sup>282</sup> Jean-Baptiste Bréval (1753-1823), violoncelliste et compositeur français. Il occupe le premier pupitre des violoncelles au sein du Concert de la Loge Olympique en 1786 et en 1788.

Du répertoire de la Loge Olympique / Symphonie concertante / Pour une Flûte et un Basson / Avec accompagnement de deux Violons / Alto & Basse / Cette Symphonie a été arrangée par Mr Devienne<sup>283</sup> pour les deux Instrumens ci-dessus (et exécutée par MM. Salantin<sup>284</sup> et Le Brun<sup>285</sup>, aux / Concerts de la Reine, de la Loge Olympique et au Concert Spirituel / p<sup>r</sup> Cor et hautbois / Composées par J.B. Breval [...] <sup>286</sup>.

Pour servir ses ambitions de compositeur, Bréval trouve en la Société Olympique un lieu de diffusion pour sa création. Il s'associe avec un collègue du Concert de la Loge Olympique, le flûtiste François Devienne, qui s'occupe de l'arrangement de la symphonie. Il désigne également deux autres collègues musiciens du Concert de la Loge Olympique comme exécutants principaux. Ainsi, la collaboration de Bréval, Devienne, Salantin et Lebrun illustre un cas d'initiatives professionnelles naissant des sociabilités musicales propres à la Société Olympique et son concert. D'autres configurations sont possibles, notamment du côté de l'édition de musique. Plusieurs compositeurs en vogue à Paris dans la décennie prérévolutionnaire sont listés parmi les associés libres de la Société Olympique. Leur cotisation à la Société, puisqu'elle n'est pas monétaire, relève de la composition musicale pour le Concert de la Loge Olympique. Un des violonistes de l'orchestre, Jean-Jérôme Imbault<sup>287</sup>, devient l'éditeur principal des célèbres *Symphonies parisiennes* de Joseph Haydn, dont la page de titre indique « du répertoire du Concert de la Loge Olympique »<sup>288</sup>. La Société Olympique fait donc appel aux compétences de ses membres pour composer et éditer la musique dédiée au Concert de la Loge Olympique, ce qui multiplie les possibilités de collaboration professionnelle. Cela donne également l'image d'un concert autonome, se suffisant à lui-même de la composition à l'exécution en passant par l'impression et la distribution de la musique.

---

<sup>283</sup> François Devienne (1759-1803), compositeur, flûtiste et bassoniste français. Il est flûtiste au sein du Concert de la Loge Olympique en 1786 et en 1788.

<sup>284</sup> Antoine Salantin (1754- ?), hautboïste au sein du Concert de la Loge Olympique en 1786 et 1788, également musicien de l'Académie Royale de musique.

<sup>285</sup> Nous n'avons pas été en mesure de trouver d'informations biographiques sur ce musicien, outre une mention dans les *Tablettes de renommée des musiciens* de 1785 : « Lebrun, Corps-de-Chasse. Rue de l'Université ».

<sup>286</sup> Voir Annexe L.

<sup>287</sup> Jean-Jérôme Imbault (1753-1832), violoniste et éditeur de musique français.

<sup>288</sup> Voir Annexe M.



Les travaux de David Hennebelle<sup>289</sup> ont également montré que les musiciens qui ont une attache aristocratique dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle sont souvent introduits dans des loges maçonniques par leur protecteur. Rappelons l'exemple du comte d'Albaret et du violoncelliste Frédéric pour le cas de la Société Olympique. Un passage du journal du comte d'Albaret en témoigne : « Au palais royal pour Frédéric. Il ne m'en croyoit pas, il a vû le Prince ; tout ce que j'ai prédit est arrivé. »<sup>290</sup>. En intégrant ces nouveaux espaces réservés à l'élite « [L]es musiciens bénéficiaient de retombées pour leur parcours professionnel et tiraient gloire de ces fraternités de haut rang. »<sup>291</sup>. Toujours dans le cas de la Société Olympique et de son concert, ces relations participent à l'identification et à la reconnaissance sociale des musiciens dans l'univers musical d'Ancien Régime, qui est en quelque sorte régi par la noblesse qui compose la majorité du public. Pénétrer l'espace franc-maçon des Lumières est une nouvelle manière de s'inscrire dans le milieu musical parisien. Le caractère exclusif de la franc-maçonnerie renforce le sentiment d'appartenance que ressentent les initiés en regard de l'élite sociale.

En gardant en mémoire que la musique est une composante essentielle de la sociabilité mondaine, on voit qu'elle permet aux individus de se distinguer aux yeux de leurs pairs en protégeant certains musiciens choisis et d'ainsi afficher leur « bon goût ». On trouve d'ailleurs des pensionnaires du duc d'Orléans parmi les effectifs du Concert de la Loge Olympique, comme les bassonistes Étienne Ozi<sup>292</sup> et Vieillard<sup>293</sup>. Mais quel est l'intérêt des musiciens à prendre part à un concert qui ne fait pas l'objet de publicité dans l'espace public ? En fait, le Concert de la Loge Olympique permet, en plus d'y trouver une attache aristocratique, de se construire une réputation au sein d'un groupe d'individus influents. Ces relations

---

<sup>289</sup> David Hennebelle, *De Lully à Mozart. Aristocratie, musique et musiciens à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, op.cit., 438p. ; D. Hennebelle, « Quand les musiciens colonisaient les hôtels aristocratiques parisiens », *Dix-huitième siècle*, vol. 43, n° 1, 2011, p. 61-76. ; D. Hennebelle, « Un observatoire du patronage musical au XVIII<sup>e</sup> siècle : les épîtres dédicatoires », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 56-2, n° 2, 2009, pp. 30-51.

<sup>290</sup> Philippe Côté-Martine, *Étude du Journal d'un parisien anonyme*, loc.cit., p. 60.

<sup>291</sup> David Hennebelle, *De Lully à Mozart. Aristocratie, musique et musiciens à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, op.cit., p. 198.

<sup>292</sup> Étienne Ozi [Ozy dans les annuaires de la Société Olympique], 1754-1813, bassoniste et compositeur français.

<sup>293</sup> Vieillard ou Veillard, bassoniste au sein du Concert de la Loge Olympique en 1786 et 1788.

professionnelles et de protection découlent vraisemblablement sur des amitiés qui transcendent les lieux occupés par la loge. C'est le cas notamment de la relation qui uni le chanteur Adrien<sup>294</sup> au comte d'Albaret en février 1787, alors que le musicien semble avoir développé de l'amitié pour son protecteur : « Vendredi 16 [février 1787]. D. Chez moi. Sorti avec Adrien [...] Samedi 17. Au Réveil, conversation avec Melle., avec Adrien, après ; je le trouvai touché de la peine de me quitter. ». Enfin, rappelons que ces amitiés peuvent également être alimentées par les relations familiales qui sont très fréquentes au sein de la Société Olympique, dans l'optique où elles dépassent le temple et le concert pour pénétrer dans les demeures aristocratiques. La proximité émanant d'une cohabitation a pour effet que les relations d'amitié qui s'inscrivent dans ce contexte opèrent un glissement vers la familiarité, donc vers l'intimité.

### 3.2.3. Les effets de l'affiliation maçonnique dans le contexte du Concert de la Loge Olympique

À la lumière de cette réflexion, il importe de se questionner à nouveau sur le dispositif social et sociable de la Société Olympique, cette fois-ci en regard de l'affiliation maçonnique. Pour reprendre une question soulevée par Pierre-Yves Beaurepaire, dans quelle mesure cette affiliation intervient sur un espace de sociabilité et un réseau relationnel<sup>295</sup> ? Elle agit majoritairement, au même titre que les relations professionnelles et de protection, au niveau de l'identification sociale des musiciens dans la hiérarchie d'Ancien Régime. Les sociabilités musicales n'ont pas comme unique finalité la performance et l'écoute de la musique. Elles ont de réelles fonctions sociales qui peuvent influencer les parcours individuels et les carrières professionnelles des musiciens parisiens ou étrangers de passage à Paris<sup>296</sup>. Dans le cadre de la Société Olympique et de son concert, le réseau qui se

<sup>294</sup> Adrien, chanteur au Concert de la Loge Olympique en 1786 et 1788.

<sup>295</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, « Sociabilité, franc-maçonnerie et réseaux relationnels. Contributions pour une histoire sociale et culturelle de l'espace européen des Lumières », *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle, op.cit.*, p. 2.

<sup>296</sup> Christine Naslin, « Les formes de sociabilités maçonniques et musicales au XIX<sup>e</sup> siècle : approche des sources et problématiques », dans Ludovic Tournès et Loïc Vadelorge (dir.), *Les sociabilités musicales*, Cahiers du GRHIS, Université de Rouen, 1997, n° 6, p. 45.

forme à partir du comte d'Albaret est le plus parlant. Il introduit au sein de la Société Niccolò Antonio Zingarelli<sup>297</sup>, compositeur italien de passage à Paris en 1788. Le mélomane prend en charge le compositeur dès son arrivée à Paris et de cette manière, réaffirme sa place dans la « hiérarchie des goûts » qui régule le milieu musical. Être responsable de son introduction au sein de la Société Olympique solidifie la relation qui l'unit au compositeur, tout en révélant une stratégie de distinction sociale en regard des autres initiés de la société. Dans ce contexte, l'initiation maçonnique de Zingarelli permet à ce dernier de se faire connaître comme compositeur étranger lors de son séjour parisien, en intégrant les espaces sociaux occupés par l'élite, donc par ceux qui détiennent le pouvoir et le capital social. De son côté, avec cette relation, le comte d'Albaret réaffirme sa notoriété dans le milieu musical en tant que mécène influent et mélomane, gagnant ainsi la reconnaissance de ses pairs.

D'autres types de relations sont solidifiées grâce à l'initiation maçonnique. C'est le cas des relations entre professeurs et élèves que l'on trouve parmi les initiés de 1786 et 1788. François Alday<sup>298</sup>, violoniste au second pupitre des premiers violons, est l'élève de Giovanni Battista Viotti, compositeur et associé libre en 1786. Charles Lochon<sup>299</sup>, violoniste au troisième pupitre des premiers violons, est l'élève d'Isodore Bertheaume<sup>300</sup>, premier violon en alternance avec Guillaume Navoigile<sup>301</sup> en 1788. Dans le cas de ces relations entre professeurs et élèves, l'affiliation maçonnique agit en gage de la qualité des musiciens et où la réputation et le talent du professeur s'étend à l'élève. La franc-maçonnerie, dans ce contexte, s'apparente à un levier social qui permet aux musiciens de se faire connaître au sein d'un espace de sociabilité privilégié et hermétique, dans des contextes sociaux qui

---

<sup>297</sup> Niccolò Antonio Zingarelli (1752-1837), compositeur italien, associé libre de la Société Olympique en 1788. Il composa des airs pour le Concert de la Loge Olympique.

<sup>298</sup> François Alday (1765-1835), violoniste, organiste chef d'orchestre et compositeur français.

<sup>299</sup> Charles Lochon (v. 1760-1818), violoniste et compositeur français. Violoniste à l'Académie Royale de musique en 1787.

<sup>300</sup> Isodore Bertheaume (1752-1802), premier violon du Concert de la Loge en 1788, en alternance avec l'associé libre Navoigile. Suivant la manière dont fonctionnait les orchestres d'Ancien Régime, Bertheaume et Navoigile se partageait vraisemblablement la direction de l'orchestre.

<sup>301</sup> Guillaume Navoigile, dit Navoigile aîné (v.1745-1811), est un violoniste français. Certains auteurs pensent qu'il serait le compositeur de la musique de *La Marseillaise*, sans preuve.

ne sont pas consacrés uniquement à la pratique et à l'écoute musicale. En effet, les musiciens du Concert de la Loge Olympique fréquentent le Sallon et le Local pour la maçonnerie au même titre que le public. Ces musiciens et l'orchestre qui les rassemble forme le cœur de la Société Olympique et incarne son objectif principal qui est la promotion de la musique. Ils ne sont pas que de simples « frères à talent » comme ils peuvent l'être au sein d'autres organisations maçonniques. À la Société Olympique, les musiciens du concert bénéficient du réseau d'influence que représente le public en dehors des prestations du Concert de la Loge Olympique, ce qui multiplie les opportunités d'échange et de collaboration, préparant le terrain pour de futures relations professionnelles et amicales.

#### 3.2.4. Conclusion partielle

L'examen de la configuration et des types de relations interpersonnelles qui prennent place au sein de la Société Olympique et de son Concert témoignent de l'aptitude des initiés en termes de sociabilités. En ce qui a trait aux musiciens, il faut rappeler que ceux qui sont isolés sont rares. Ils cherchent à intégrer rapidement un réseau et cela, même lorsqu'ils sont de passage dans une ville. Ces réseaux leur permettent de se produire dans différents concerts et leur assurent une reconnaissance sociale, en fonction des personnalités qu'ils fréquentent. Dans ce contexte, il n'est pas inhabituel de voir des musiciens évolués dans le giron de l'aristocratie. Après tout, dans une société d'ordre comme celle d'Ancien Régime, l'influence de la noblesse peut s'avérer déterminante pour des carrières musicales. À leur contact, les opportunités se multiplient, permettant aux musiciens de s'élever dans la hiérarchie sociale et de se démarquer parmi leurs collègues.

Une société de concerts comme la Société Olympique, rassemblant les personnalités les plus influentes de la noblesse parisienne à l'aube de la Révolution française, attire les musiciens en quête de reconnaissance sociale. Cette logique s'applique également au public de la Société Olympique, composé de mélomanes et de musiciens amateurs influents. En introduisant personnellement des musiciens au sein de l'organisation, ils assurent leur réputation et se distinguent de leurs pairs

en fonction du talent de leur protégé. La musique étant une composante essentielle de la sociabilité mondaine au 18<sup>e</sup> siècle, elle devient incontournable dans le cadre d'une organisation telle que la Société Olympique. En effet, la Société Olympique se distingue des autres concerts semi-publics parisiens par son allégeance à la franc-maçonnerie. En plus de contribuer à l'exclusivité des activités de divertissement proposées par cette société, la franc-maçonnerie reconnaît comme égaux les initiés qui s'y rassemblent.

Dans ce contexte, musiciens et protecteurs se retrouvent entre frères égaux au sein de la Société Olympique et de son concert, alors qu'ils fréquentent les mêmes lieux de sociabilité dans le cadre des activités de la société et pour plusieurs, également à l'extérieur de la loge. La franc-maçonnerie, lorsqu'elle intègre le champ musical, permet aux individus de se construire une réputation et de se situer au sein de la « hiérarchie du bon goût » qui assure les logiques de distinction et de pouvoir au sein du milieu musical. D'ailleurs, c'est précisément dans cette optique qu'il faut comprendre le dispositif social, puis sociable, de la Société Olympique. Cette loge maçonnique et son pendant musical offrent des opportunités diverses d'intégration à la société parisienne. Elle assure à ses membres une place de choix au cœur des sociabilités mondaines, agissant comme un levier social susceptible de faciliter l'ascension sociale des musiciens, certes, mais également du public, au contact des musiciens.

Enfin, il faut insister sur le caractère cosmopolite de la franc-maçonnerie au 18<sup>e</sup> siècle. Son ouverture sur le monde assure l'intégration des musiciens et des mélomanes étrangers de passage à Paris au sein de la société musicale. En gardant cela en tête, il faut désormais réfléchir aux sociabilités musicales et maçonniques à travers les trajectoires des acteurs de l'histoire, soit les membres de la Société Olympique en 1786 et en 1788 qui sont mis en scène dans leurs relations sociales.

### 3.3. Et à l'extérieur de la Société Olympique ? Initiations multiples et circulations des souscripteurs, souscriptrices, musiciens et musiciennes du Concert de la Loge Olympique dans l'espace parisien (1786-1788)

#### 3.3.1. Circulations des membres de la Société Olympique dans d'autres loges maçonniques parisiennes

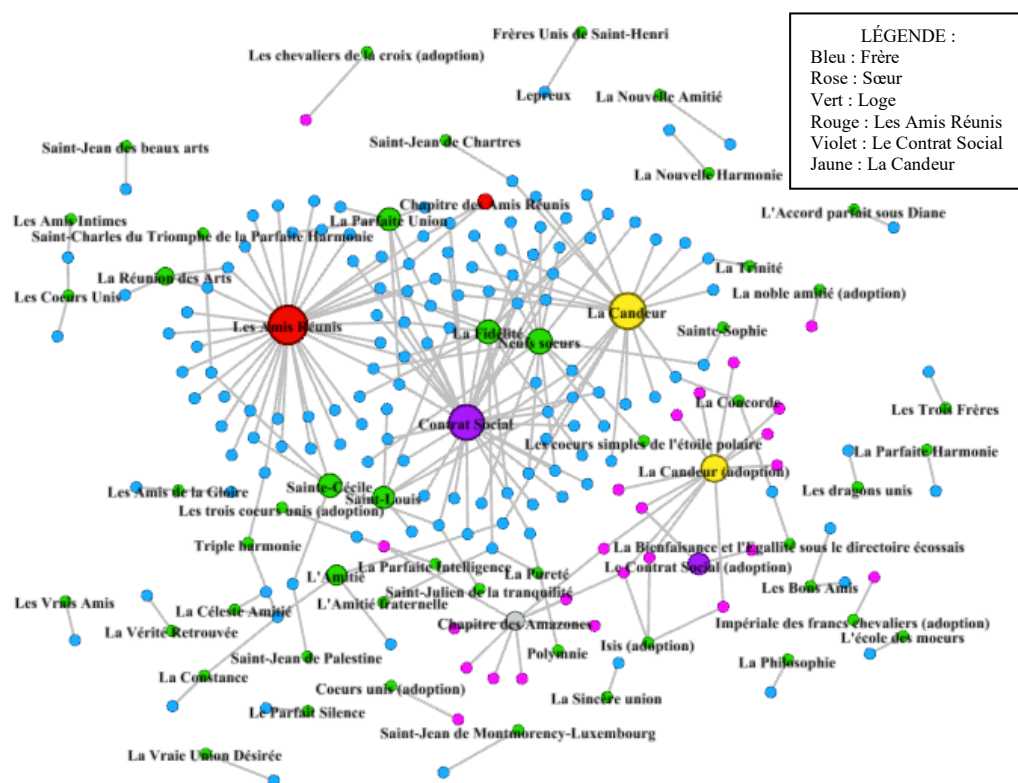
En révélant l'identité des individus qui fréquentent la Société Olympique et son concert, les *Tableaux* des membres de la Société Olympique pour les années 1786 et 1788 incarnent le point de départ d'une étude de cas consacrée aux circulations des membres de cette société dans l'espace maçonnique parisien. Une recherche dans le Fichier Bossu<sup>302</sup> réalisée à partir de chaque personnalité listée dans ces annuaires nous permet de construire l'exemple type d'un réseau révélant les affiliations multiples de certains initiés<sup>303</sup>. Voici une illustration de la circulation des initiés de la Société Olympique au sein d'autres loges franc-maçonniques :

---

<sup>302</sup> Fichier Bossu, Fonds maçonniques, FM1, FM2 et FM3, Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France.

<sup>303</sup> Voir Annexe I pour une meilleure visualisation du graphe.

Figure 3.4. Graphe 2 - Circulation des initiés de la Société Olympique au sein d'autres loges franc-maçonnnes



Sources : Tableaux des membres de la Société Olympique pour les années 1786 et 1788 et le Fichier Bossu au département des manuscrits de la BnF.

De cet espace réticulaire se dégage l'idée d'une franc-maçonnerie édifée en principe socialisateur, à la frontière entre loisirs et stratégies de distinction sociale. Une véritable sociabilité culturelle se dégage de ce réseau, alors que les membres de la Société Olympique se côtoient à l'extérieur du Local pour la maçonnerie, du « Sallon Olympique » et du Concert. Cette culture maçonnique s'inscrit dans la vie quotidienne et sociale des initiés, alors que leurs interactions sociales – qu'elles soient amicales, familiales ou professionnelles – favorisent la fréquentation de certaines loges au détriment d'autres.

L'analyse de ce réseau permet, entre autres, d'identifier des foyers de sociabilité maçonnique où se rencontrent les membres de la Société Olympique en dehors des activités organisées par cette dernière. Il offre également un aperçu des circulations des souscripteurs, souscriptrices, associés libres, musiciens et chanteuses du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres organisations du Grand Orient de

France. Au total, notre étude révèle 269 affiliations à d'autres loges que la Société Olympique. Plusieurs individus cumulent les appartenances, faisant en sorte que le nombre d'affiliations n'est pas représentatif du nombre d'individus initiés dans une autre organisation maçonnique.

En réalité, 160 individus sont initiés dans au moins une autre loge du Grand Orient de France. Sur 160 individus, on dénombre 137 hommes et 23 femmes. Seulement 2 initiés de la Société Olympique cumulent 5 affiliations totales, c'est-à-dire comprenant celle à la Société Olympique. Il s'agit d'un homme identifié en tant que « de Trevilliers » dans l'annuaire de 1786, résidant sur la rue des Vieux Augustins, et de « Beugeard père », initié en 1788, domicilié rue de Menars, n° 5. De Trevilliers est initié, en plus de la Société Olympique, aux loges de La Céleste Amitié, La Constance, La Triple Harmonie et L'Amitié. Beugeard père, quant à lui, est initié aux loges de La Fidélité, Les Amis Réunis, Le Contrat Social et La Parfaite Union, tout en fréquentant la Société Olympique. Par ailleurs, son fils, identifié comme « Beugeard fils » dans l'annuaire de 1788 et résidant à la même adresse que son père, fréquente également la loge du Contrat Social. On observe donc qu'une relation familiale et la cohabitation favorise la fréquentation d'une même loge maçonnique, où l'on suspecte que l'initiation du fils fut facilitée par la présence du père<sup>304</sup>. L'historienne Lauriane Cros, dans sa thèse de doctorat portant sur les réseaux maçonniques bordelais au 18<sup>e</sup> siècle, partage cette intuition :

L'adhésion familiale est une manifestation des réseaux protéiformes qui existent à travers les loges. [...] Il n'est pas exceptionnel de compter parmi les membres des individus d'une même famille, père et fils ou des liens fraternels voire plus détendus entre oncle et neveu ou entre belle-famille par le mariage. Ces liens apparaissent dans les tableaux, où le secrétaire ressent la nécessité de marquer le statut familial, « père », « fils » devant la multiplicité des patronymes identiques<sup>305</sup>.

<sup>304</sup> D'ailleurs, on observe à nouveau une corrélation entre des situations de cohabitation et des affiliations à d'autres loges. Prenons l'exemple d'un des fondateurs de la loge *Les Amis Réunis*, le garde du trésor royal Savalette de Langes qui héberge – et protège probablement aussi – le musicien Blasius l'aîné en 1788. Cette fois-ci, on peut envisager que l'appartenance commune à plusieurs loges maçonniques est utilisée dans le prolongement de leur activité professionnelle.

<sup>305</sup> Lauriane Cros, *Franc-maçonnerie, réseaux maçonniques et dynamiques bordelaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat (histoire), Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, 2018, p. 449.



L'annuaire de 1786 révèle la présence d'un autre individu nommé « Beugeard », mais résidant à une adresse différente (rue de Richelieu). Sans savoir si cet individu entretient des liens familiaux avec le père et le fils, il multiplie également les initiations au sein d'autres loges du Grand Orient de France. En effet, on le retrouve dans les livres d'architecture de la loge Les Amis Réunis, celle du Contrat Social et celle de La Fidélité. Il fréquente donc le père et le fils à la loge du Contrat Social. Tout comme lui, plusieurs individus cumulent 4 affiliations à des loges maçonniques, en plus de celle à la Société Olympique. Le marquis de Beauharnois, résidant au n° 11, rue neuve des Mathurins, est initié à La Fidélité, à La Pureté et à L'Amitié fraternelle. Son frère, le vicomte de Beauharnois, fréquente également La Fidélité. Cependant, cette fois-ci, le lien familial n'est pas associé à une situation de cohabitation. Le vicomte de Beauharnois habite le petit hôtel de la Rochefoucault, rue des Petits-Augustins.

Du côté des musiciens de l'orchestre, on trouve 3 musiciens qui fréquentent trois loges maçonniques en dehors de la Société Olympique. L'abbé Rose, violoniste au sein du Concert de la Loge Olympique en 1786 et 1788, est initié à la loge Les Cœurs Simples de l'Étoile Polaire, au Contrat Social et à la loge Les Neufs Sœurs. Michel, clarinettiste en 1786<sup>306</sup>, est initié à la loge Saint-Julien de la tranquillité, à celle du Contrat Social et à Sainte-Cécile. Rousseau, violoniste en 1788, se retrouve quant à lui dans les tableaux d'architecture de la loge Les Neufs Sœurs, du Contrat Social et dans ceux de la loge Les Amis Réunis. Ces trois musiciens, qui sont ceux cumulant le plus d'appartenances maçonniques en plus de leur affiliation à la Société Olympique, se fréquentent tous à la loge Le Contrat Social. Le clarinettiste Michel et le violoniste Rousseau se retrouvent également à la loge Les Neufs Sœurs. Pierre-Yves Beaurepaire soutient que les membres de la loge Les Amis Réunis forme le « noyau dur de la Société Olympique »<sup>307</sup>. Cette affirmation doit être nuancée. En effet, notre étude de cas recense 35 initiations à la loge Les Amis

<sup>306</sup> Ce clarinettiste est décédé en juillet 1786.

<sup>307</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, « La franc-maçonnerie, observatoire des trajectoires et des dynamiques sociales au 18<sup>e</sup> siècle », *Dix-huitième siècle*, n° 37, 2005, p. 28.

Réunis, réunissant, effectivement, le nombre le plus élevé d'affiliations à une autre organisation maçonnique au sein des membres de la Société Olympique. Toutefois, on recense également 34 affiliations à la loge du Contrat Social, dont 32 affiliations à la loge régulière et 2 affiliations à la loge d'adoption. Il en va de même pour la loge La Candeur, pour laquelle on dénombre 32 affiliations, dont 20 à la loge régulière et 12 à la loge d'adoption. Rappelons que La Candeur détient la loge d'adoption la plus influente à Paris dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, allant jusqu'à la rédaction d'un décret en 1776 permettant seulement aux femmes de décider de l'admission de nouveaux membres masculins<sup>308</sup>. En 1786, première année d'activité « officielle » de la Société Olympique, la princesse de Lamballe, également initiée à La Candeur, est proclamée « grand maîtresse des loges féminines écossaises » alors que la duchesse de Bourbon porte toujours le titre de « Grande maîtresse de toutes les loges d'adoption de France » tout en fréquentant la Société Olympique et La Candeur.

Ainsi, Les Amis Réunis, le Contrat Social et La Candeur forment en réalité le « noyau dur » de la Société Olympique, bien que l'on retrouve également 13 affiliations à la loge Les Neufs Sœurs et 11 initiations au sein de la loge La Fidélité. Ces 5 loges détiennent un ensemble musical auquel participent plusieurs musiciens du Concert de la Loge Olympique, sans toutefois être de l'ampleur de l'orchestre de la Société Olympique. On parle plutôt de petits ensembles d'une quinzaine de musiciens maximum<sup>309</sup>, mobilisés principalement pour les cérémonies maçonniques. Il n'y a donc pas de dynamique de concurrence, sur ce point, entre ces loges et la Société Olympique. On peut toutefois y voir un lien entre univers musical et univers maçonnique, car ces musiciens ne sont pas seulement initiés en tant que « frères à talent ». Ils participent activement aux travaux maçonniques dans ces loges au même titre, voire à égalité, avec les autres frères. On les retrouve d'ailleurs nombreux au sein d'autres loges du Grand Orient de France, révélant que

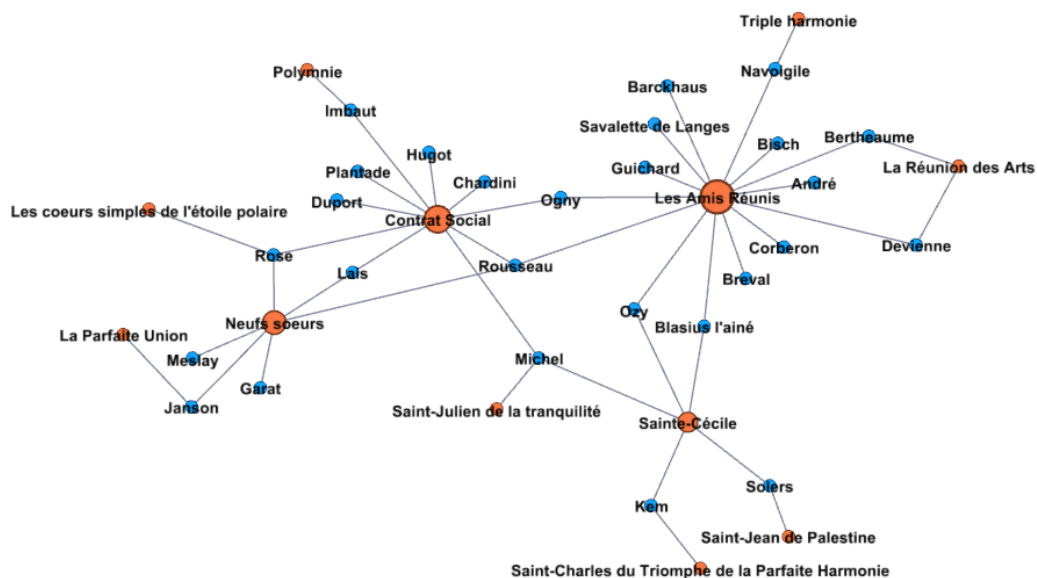
---

<sup>308</sup> Marc De Jode, Jean-Marc et Monique Cara, *Dictionnaire universel de la franc-maçonnerie*, Paris, Larousse, 2011, 640p.

<sup>309</sup> On peut prendre l'exemple de la loge *La Candeur*, qui emploie 15 musiciens en 1777.

leur initiation au sein de la Société Olympique n'est pas que le résultat de leur participation au concert :

*Figure 3.5. Graphe 3 - Appartenance des musiciens du Concert de la Loge Olympique à d'autres loges maçonniques du Grand Orient de France<sup>310</sup>*



Sources : Tableaux des effectifs de l'orchestre du Concert de la Loge Olympique en 1786 et 1788, Fichier Bossu du département des Manuscrits de la BnF et Tablettes de renommée des musiciens pour l'année 1785.

Ainsi, 14 musiciens du Concert de la Loge Olympique fréquentent, en plus de la Société Olympique, Les Amis Réunis. Parmi ces derniers, on remarque que le comte d'Ogny et le violoniste Rousseau fréquentent également tous les deux le Contrat Social. Au total, 10 musiciens fréquentent le Contrat Social, dont plusieurs se retrouvent aussi à la loge Les Neufs Sœurs. Ceux qui figurent dans les Tableaux de la loge Les Amis Réunis se retrouvent quant à eux davantage à la loge Sainte-Cécile. Essentiellement, les musiciens fréquentent les mêmes loges maçonniques que les souscripteurs du concert, démontrant que plusieurs d'entre eux se fréquentent à l'extérieur de la Société Olympique et que les relations tissées au sein de la société se poursuivent à l'échelle de l'espace maçonnique parisien.

<sup>310</sup> Voir Annexe J.

Sur la totalité des abonnés, 29 individus fréquentent 2 loges en dehors de la Société Olympique, alors que 116 individus fréquentent une seule autre organisation maçonnique à l'extérieur de la Société Olympique. Ces chiffres révèlent que sur les 977 abonnés de la Société Olympique, seulement 160 individus fréquentent une ou plusieurs autres loges du Grand Orient de France. En effet, comme l'indique les *Règlements* de la Société Olympique, l'objectif principal de cette organisation est la promotion de la musique. On s'initie à la Société Olympique pour profiter des activités culturelles organisées par cette dernière, notamment les performances du Concert de la Loge Olympique. L'ascension maçonnique est facultative, puisque seule l'initiation et le port de la broche<sup>311</sup> sont nécessaires pour fréquenter la loge et ses événements. Dans ce contexte, l'initiation maçonnique au sein de la Société Olympique agit seulement comme garante de la qualité des personnalités qui s'y retrouve, assurant un certain contrôle tout en s'appuyant sur le modèle de la souscription pour financer les activités musicales de la société.

### 3.3.2. Circulations des musiciens, des musiciennes et quelques souscripteurs du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres institutions musicales parisiennes

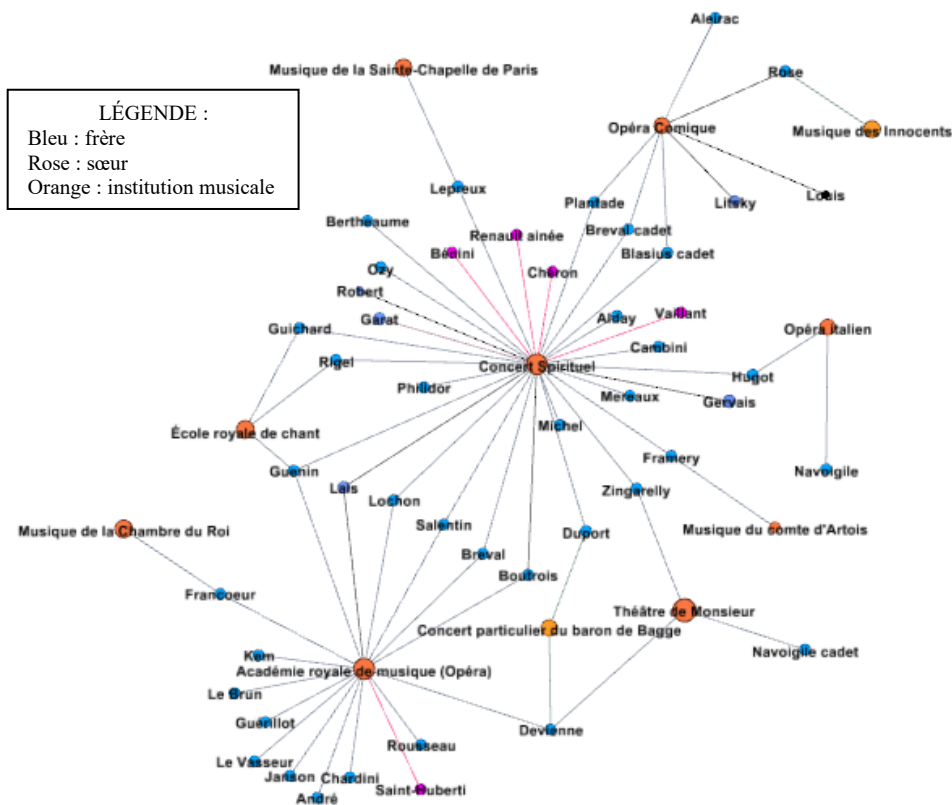
Les initiations à la Société Olympique et par conséquent, les souscriptions à son concert, sont également motivées par la renommée des musiciens qui peuplent les rangs du Concert de la Loge Olympique. Que ce soit à l'Opéra, au Concert spirituel ou dans les concerts particuliers de leurs protecteurs, ces musiciens assurent leur notoriété au cœur de la scène parisienne et parfois, à l'échelle européenne. Une troisième analyse de réseaux sociaux permet de représenter les circulations des membres de l'orchestre au sein d'autres institutions musicales parisiennes dans la décennie prérévolutionnaire et d'ainsi identifier les espaces musicaux où se fréquentent les musiciens du Concert de la Loge Olympique en dehors des activités de ce dernier<sup>312</sup>.

---

<sup>311</sup> Voir Annexe N.

<sup>312</sup> Voir Annexe K.

Figure 3.6. Graphe 4 - Circulation des musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres institutions musicales parisiennes



Sources : Tableaux des effectifs de l'orchestre du Concert de la Loge Olympique pour les années 1786 et 1788 et les *Tablettes de renommée des musiciens* pour l'année 1785

En totalité, pour les années 1786 et 1788, 102 musiciens et chanteuses figurent parmi les effectifs du Concert de la Loge Olympique. En consultant les *Tablettes de renommée des musiciens* pour l'année 1785<sup>313</sup>, on constate que près de la moitié de ces musiciens sont attachés à d'autres ensembles musicaux, comme le Concert Spirituel, l'Académie royale de musique (Opéra) ou encore l'Opéra-comique et italien. En effet, 47 musiciens performant dans au moins un autre orchestre et, bien souvent, en compagnie d'autres musiciens du Concert de la Loge Olympique.

<sup>313</sup> Roze de Chantoiseau, *Tablettes de renommée des musiciens, auteurs, compositeurs, virtuoses, amateurs et maîtres de musique ... les plus connus en chaque genre, avec une notice des ouvrages ou autres motifs qui les ont rendus recommandables pour servir à l'almanach Dauphin...*, Paris, chez Cailleau, Libraire, rue Galande, 1785, 195p.

Prenons l'exemple de Guenin<sup>314</sup>, Laïs<sup>315</sup>, Lochon<sup>316</sup>, Sallentin, Bréval<sup>317</sup> et Bourtrois<sup>318</sup> qui performent régulièrement au Concert Spirituel tout en occupant un poste à l'Opéra. Pourtant, l'absence des 55 autres musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein de ce réseau ne sous-entend pas qu'ils ne circulent pas, au même titre que leurs collègues, dans d'autres institutions musicales parisiennes. Cette absence révèle plutôt un manque d'informations disponibles à leur sujet et leur omission dans les *Tablettes de renommée des musiciens*. Pourquoi se fier alors à cette archive pour noter le passage d'un musicien du Concert de la Loge Olympique dans un autre ensemble musical parisien?

Comme le souligne David Hennebelle<sup>319</sup>, les *Tablettes de renommée des musiciens* pour l'année 1785 représente en quelque sorte le pendant musical de *La France littéraire*, étudiée par Robert Darnton<sup>320</sup>. Traduisant une préoccupation encyclopédique, cette entreprise consigne près de 800 noms de musiciens fréquentant les institutions musicales parisiennes en 1785. Soulignons que ce document laisse dans l'ombre la majorité des musiciens amateurs, en se concentrant sur la carrière des musiciens professionnels. Cela apparaît comme un premier élément d'explication en regard de l'absence de la moitié des membres du Concert de la Loge Olympique dans ces *Tablettes*, sachant que nombre d'entre eux sont des musiciens amateurs. Néanmoins, l'intérêt premier de ce document réside dans l'apparente exhaustivité de l'entreprise. Son élaboration appuie d'ailleurs l'hypothèse d'une « dignité musicienne »<sup>321</sup> – pour reprendre l'expression de David

---

<sup>314</sup> Marie-Alexandre Guénin (1744-1835), compositeur, violoniste et professeur de musique français.

<sup>315</sup> François Lay, dit Laÿs ou Laïs, (1758-1831), est un chanteur d'opéra, baryton-ténor, français. Il fut le maître de chant de Mlle Dozon et Mme Chéron, chanteuses au Concert de la Loge Olympique en 1788.

<sup>316</sup> Charles Lochon (1760-1818), violoniste et compositeur français.

<sup>317</sup> Jean-Baptiste Bréval (1753-1823), attaché à M. le comte d'Ogny, violoncelliste et compositeur français.

<sup>318</sup> Zozime Boutroy (17..-179.), contrebassiste à l'Académie Royale de musique et compositeur français.

<sup>319</sup> David Hennebelle, « Un paysage musical de Paris en 1785. Les *Tablettes de renommée des musiciens* », *loc.cit.*, p. 89.

<sup>320</sup> Robert Darnton, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, Seuil, 1993, 302p.

<sup>321</sup> David Hennebelle emploie cette expression en spécifiant que cette dignité musicienne répond à un moment dans l'histoire musicale française : « où la singularité l'emporte sur l'anonymat, où les

Hennebelle – en plein essor à l’aube de la Révolution française, alors que l’auteur consigne les musiciens en portant une attention particulière à leur individualité<sup>322</sup>.

L’analyse du réseau de circulations des musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein d’autres institutions musicales françaises révèle que c’est au Concert Spirituel que se rencontrent le plus les musiciens en dehors des activités de la Société Olympique. En effet, 30 musiciens sur les 47 dont nous avons recensé une affiliation performant sur une base régulière au Concert Spirituel. On trouve notamment dans ces rangs 4 des chanteuses du Concert de la Loge Olympique, soit mesdames Bénini, Chéron, Renault aînée et Vaillant. 17 musiciens sont membres de l’Académie royale de musique (Opéra), dont 6 d’entre eux fréquentent également le Concert Spirituel. Une seule chanteuse du Concert de la Loge Olympique performe régulièrement à l’Opéra, soit madame de Saint-Huberti.

De façon générale, les musiciens de l’Opéra ne performant pas à l’Opéra italien ni à l’Opéra-comique. Ils fréquentent plutôt les concerts particuliers de leurs protecteurs ou encore, comme Francoeur<sup>323</sup>, occupe une charge au sein de la Musique de la Chambre du Roi. Prenons l’exemple du flûtiste François Devienne qui, tout en occupant un siège à l’Opéra, fréquente le concert particulier du baron de Bagge et performe occasionnellement au Théâtre de Monsieur. Le baron de Bagge<sup>324</sup> est d’ailleurs initié à la Société Olympique dès 1786 et semble être à l’origine de l’initiation d’un autre musicien, le violoncelliste Duport<sup>325</sup>, également attaché à son concert particulier. À l’opposé, les musiciens du Concert Spirituel sont plus susceptibles de multiplier leurs performances au sein de divers ensembles,

---

compositeurs et interprètes à succès de la scène lyrique n’éclipsent pas les maîtres de la musique instrumentale, ni même les musiciens d’orchestre », *op. cit.*, p. ?

<sup>322</sup> David Hennebelle, « Un paysage musical de Paris en 1785. Les Tablettes de renommée des musiciens », *loc. cit.*, p. 94.

<sup>323</sup> François Francoeur (1698-1787) ou Louis Joseph Francoeur (1738-1804), tous deux violonistes au sein de l’Opéra. Une erreur assimile ces deux personnages dans le Fichier Bossu.

<sup>324</sup> Charles Ernest baron de Bagge (1722-1791), violoniste et compositeur amateur d’origine allemande, grand mécène et collectionneur d’instruments.

<sup>325</sup> Jean-Louis Duport (1749-1819), violoncelliste français ayant composé plusieurs études pour le violoncelle. La postérité le retient en raison du violoncelle de Stradivarius, datant de 1711, avec lequel il jouait. Ce dernier fut d’ailleurs nommé en son honneur *Le Duport* et appartenait, jusqu’à son décès en 2007, au violoncelliste Mstislav Rostropovitch.

que ce soit à l'Opéra italien, à l'Opéra-comique ou en tant que maîtres de musique à l'École royale de chant. Rappelons qu'à sa fondation, en 1725, l'Académie royale de musique détient le privilège de théâtre de musique. En raison du calendrier liturgique, elle doit fermer ses portes une trentaine de jours par année. Anne Danican Philidor, fondateur du Concert Spirituel, obtient l'autorisation d'organiser des concerts publics payants les jours où l'Académie royale de musique doit fermer ses portes, en promettant de ne présenter que de la musique spirituelle. Néanmoins, au fil des directions qui se succèdent jusqu'à la Révolution, le répertoire se diversifie au fur et à mesure que le privilège de l'Académie royale de musique se dissipe. Sachant cela, il n'est pas impossible que cette dynamique entre les deux institutions encourage un certain monopole des musiciens de l'Opéra, en comparaison avec ceux du Concert Spirituel qui se dispersent dans d'autres concerts.

Enfin, cette analyse des circulations des musiciens du Concert de la Loge Olympique permet d'identifier les principaux espaces musicaux qui accueillent des musiciens du concert à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Ce graphe de réseau, loin d'incarner un résultat en lui-même, illustre plutôt l'univers des possibles qui se déploie pour les musiciens du Concert de la Loge Olympique. Ces musiciens, listés comme étant les meilleurs de Paris dans les *Tablettes*, viennent-ils chercher une certaine forme de reconnaissance sociale au sein de la Société Olympique? Représentent-ils plutôt la qualité de son orchestre, et donc la réputation de cette société, dans l'espace maçonnique et musical parisien? Suivant l'hypothèse élaborée par David Hennebelle, nous sommes d'avis que le métier de musicien qui évolue dans le giron aristocratique favorise l'édification d'une « dignité musicienne » reconnue par les pairs, mais également par le public qui compose, entre autres, les souscripteurs de la Société Olympique.

### 3.3.3. Conclusion partielle

Représenter graphiquement les réseaux qui se dessinent à partir des circulations des membres de la Société Olympique dans d'autres loges maçonniques et/ou



institutions musicales parisiennes permet de dépasser l'usage strictement métaphorique du terme « réseau ». En empruntant le pas à une réflexion plus générale sur le concept de mouvement social, l'analyse de réseaux sociaux permet de produire des schémas de synthèse fondés sur autre chose que l'intuition. Facilitant la compréhension du concept de cohésion, l'analyse de réseau invite à considérer l'intensité et la structure même des relations sociales à l'échelle d'un échantillon de population bien circonscrit, dans le cas qui nous intéresse, la Société Olympique et son concert.

Cet outil, car c'est uniquement de cela qu'il s'agit, pousse à définir les liens qui unissent les membres de la Société Olympique entre eux tout en considérant ceux qui les rattachent à l'univers maçonnique et/ou au milieu musical parisien en dehors des activités de la société et son concert. Ces réseaux semblent fonctionner comme des ressources pour les membres de la Société Olympique, alors que l'analyse des liens de multi-appartenance révèlent la présence de grands pôles. Dans ce contexte, l'individu incarne le lien unissant la Société Olympique à une autre organisation maçonnique ou musicale. Une nuance reste à faire, bien entendu, sur la teneur de ces liens. Créés sur la base des appartenances multiples des membres, ils indiquent plutôt un lien potentiel plutôt qu'un échange réel. Cela fait écho à une réflexion plus large sur l'ambiguïté du mot « réseau », préalablement observée par Claire Lemerrier<sup>326</sup>.

Dans le cadre de cette étude, le réseau incarne la représentation strictement graphique des nœuds et des liens, projeté à l'aide d'outils informatiques et de modes de spatialisation déterminés par un logiciel<sup>327</sup>. L'analyse de ce réseau débute uniquement lorsque l'emploi du terme « circulation » est privilégié et la représentation graphique reflète l'outil d'analyse. Ce qui importe, c'est d'observer, tel que mentionné plus tôt, que ces réseaux fonctionnent comme des ressources pour les membres de la Société Olympique. L'insertion d'un individu dans ce réseau renseigne sur son degré d'insertion dans le « monde », dans ce « laboratoire d'une

---

<sup>326</sup> Claire Lemerrier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2005, n° 52, p. 89.

<sup>327</sup> Pour ce travail, nous avons utilisé le logiciel *Gephi*.

sociabilité en transition »<sup>328</sup> qu'est la loge maçonnique des Lumières. Alors que pour le maçon, la multiplication des appartenances à des loges diverses évoquent, entre autres, la position qu'il occupe dans la hiérarchie des goûts, ces appartenances multiples à des institutions musicales variées révèlent plutôt, pour le musicien, un indice de son talent et de sa renommée dans le milieu musical parisien. Ainsi, réseau et identité sont à comprendre ensemble, car ils se construisent mutuellement. D'où l'intérêt de reconnaître les groupes cohésifs comme Les Amis Réunis ou encore le Concert Spirituel au sein du réseau formé par les membres de la Société Olympique, peut-être comme indice d'un certain prestige social édifié à partir de l'appartenance à ces organisations.

## Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons insisté, entre autres, sur la porosité de la frontière entre sphère privée et espace public, à la base de la dynamique derrière l'insertion de la Société Olympique dans le paysage musical des Lumières françaises. On s'est notamment demandé comment un concert aussi exclusif, voire inaccessible sans l'initiation maçonnique, pouvait attirer des musiciens talentueux désireux d'accroître leur renommée à l'échelle française et européenne. Il faut regarder, encore une fois, du côté des personnalités aristocratiques qui constituent le public de ce concert. La proximité entre le public et les musiciens à la Société Olympique encourage une diversification des opportunités professionnelles dans le milieu de la musique. Le réseau d'influence qui se tisse à partir de ces individus attire les musiciens au sein du Concert de la Loge Olympique, agissant comme un « levier social » susceptible de faciliter l'ascension sociale des musiciens. En effet, les opportunités musicales se multiplient au contact de l'aristocratie. La Société Olympique offre de véritables débouchés professionnels qui prennent la forme de collaborations entre musiciens ou d'entreprises d'édition de musique via le financement d'un mélomane influent. De plus, une des variables essentielles au maintien d'un tel réseau d'influence pour les aristocrates se joue au contact des

---

<sup>328</sup> Nous empruntons cette expression à Pierre-Yves Beaurepaire, dans « La franc-maçonnerie, observatoire des trajectoires et des dynamiques sociales au 18<sup>e</sup> siècle », *loc.cit.*, p. 18.

musiciens, suivant la logique d'une stratégie de distinction sociale mesurée à partir du talent du musicien et de l'exclusivité de la relation entretenue avec lui.

Outre le rôle de public, l'aristocratie occupe également une place significative dans la mutation de la sociabilité maçonnique vers des formes de sociabilité mondaine. Moins l'invention d'une sociabilité nouvelle qu'un symptôme de la contamination des usages aristocratiques dans les loges fréquentées par l'élite, on observe une logique de contagion, d'une sociabilité à une autre. En effet, c'est au contact de l'aristocratie que les loges diversifient leur offre de divertissements mondains, en laissant de côté les travaux purement maçonniques. Il ne faut pas non plus négliger la création d'ateliers d'adoption dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle et leurs effets sur cette mutation de la sociabilité maçonnique. Les femmes sont désormais des variables constitutives de la sociabilité mondaine, notamment en regard de l'estimation du degré de civilité d'un individu qui se mesure à son interaction avec les femmes.

Nous l'avons déjà évoqué, mais une constante du glissement d'une sociabilité maçonnique vers une sociabilité mondaine réside dans la tension entre sphère privée et espace public. Une première analyse de réseaux sociaux, recoupant des individus partageant un même domicile, a révélé que les relations développées au sein de la loge dépassent le cadre du temple et pénètrent au cœur des espaces domestiques. Dans ce chapitre, nous avons principalement axé notre démonstration autour de la demeure de la duchesse de Bourbon. Pourtant, une autre mécène influente héberge un nombre significatif de membres de la Société Olympique dans son hôtel particulier. Dans les années d'activité du Concert de la Loge Olympique, la duchesse de Villeroy ouvre son domicile à plusieurs musiciens du concert, tels que les violonistes Schelard et Guérillot, les clarinettes Michel et Lefèbvre, ainsi que les cornistes Le Brun et Heina. Rappelons également le mécénat exercé par le comte d'Albaret, qui héberge chez lui au moins 3<sup>329</sup> musiciens du Concert de la Loge Olympique selon les *Tablettes de renommée des musiciens* de 1785. Ces exemples illustrent comment les sociabilités musicales qui naissent à la Société Olympique

---

<sup>329</sup> Frédéric, violoncelliste ; Lejeune, violoniste et compositeur ; Rousseau l'aîné, violoniste.

ou qui s'y retrouvent se poursuivent à l'extérieur des activités proposées par cette dernière. Cela s'observe également dans l'insertion des musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres loges maçonniques, témoignant de comment ceux-ci infiltrent des milieux habituellement « réservés » à l'aristocratie.

Sans prétendre être un résultat concluant, les graphes de réseaux sociaux présentés dans ce chapitre, se sont avérés être un outil utile pour repérer les loges maçonniques préférées par les membres de la Société Olympique. Nous avons été à même d'observer que plusieurs initiés multiplient leurs appartenances à d'autres loges, nous permettant de mesurer le degré de leur insertion dans l'espace maçonnique parisien. Plus révélateur encore sont les membres de la Société Olympique qui ne fréquentent aucune autre loge maçonnique. Ces derniers apparaissent comme le symptôme de la transition d'une sociabilité maçonnique vers une sociabilité mondaine. L'objectif assumé de la Société Olympique étant la promotion de la musique, il est possible que ces individus fréquentent uniquement la société et son concert pour assister aux performances de ce dernier et pour profiter de l'offre sociable mondaine mise à la disposition des initiés.

Enfin, la Société Olympique apparaît comme une organisation maçonnique formée de mélomanes et de musiciens réunis sous le joug d'une passion commune pour la pratique et/ou l'écoute de la musique, où la franc-maçonnerie ne garantit que la dignité des individus qui s'y réunissent. Le Concert de la Loge Olympique, quant à lui, incarne peut-être, si l'on ose la métaphore, un organe vital du corps musical parisien d'Ancien Régime, qui disparaîtra avec le début de la Révolution française en juillet 1789.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Le véritable apport de ce travail au champ des études maçonniques, de l'histoire de la musique ou encore à celle de l'histoire du genre réside dans la combinaison de ces trois domaines de recherche. En choisissant comme objet d'analyse la Société Olympique et son concert, la triade femmes, musique et franc-maçonnerie dévoile un point aveugle de l'historiographie que d'autres études sur la maçonnerie de société devront, à leur tour, révéler.

L'historiographie de la franc-maçonnerie des élites parisiennes se doit désormais de considérer systématiquement les tableaux des membres des loges d'adoption, qui se multiplient au sein des loges régulières dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Prendre en compte la présence des femmes au sein des loges parisiennes permet de mieux comprendre la mutation de la sociabilité mondaine au cours du 18<sup>e</sup> siècle et d'assurer la crédibilité des conclusions sur le renouvellement massif des effectifs des loges pour cette période. Il va de soi que de considérer uniquement les hommes dans des travaux réfléchissant aux sociabilités mondaines dans l'univers maçonnique des Lumières françaises relève d'un choix, soit celui de présenter une réalité partielle, alors que la maçonnerie de société tend plutôt vers l'ouverture du temple aux femmes. Inversement, nos recherches ne rendent pas compte d'une ouverture semblable du côté du volet musical de la Société Olympique. Il n'est pas possible d'affirmer, dans l'état actuel de nos recherches, que la franc-maçonnerie agit à titre de ressource ou de contrainte pour les musiciennes qui performant au sein du Concert de la Loge Olympique. Leur nombre minoritaire dans la section des voix et leur absence du côté des instrumentistes relèvent plutôt d'une autre réalité,

soit celle des pratiques musicales genrées dictées par une fabrique sexuée des attentes du public et des goûts culturels. Suivant les normes socio-culturelles en vigueur à l'époque, les femmes sont tenues en périphérie des pratiques musicales instrumentales devant grand public. Quelques exceptions ont été révélées par les travaux du Cercle de Recherche Interdisciplinaire sur les Musiciennes (CREIM)<sup>330</sup>, mais ces destinées uniques ne s'appliquent pas aux chanteuses du Concert de la Loge Olympique. Les musiciennes de la Société Olympique se trouvent plutôt parmi les souscriptrices du concert qui forment une partie du public. En effet, plusieurs membres de la loge d'adoption se révèlent êtres des musiciennes ou des mélomanes chères au milieu musical parisien pré-révolutionnaire. De la duchesse de Bourbon à la duchesse de Villeroy, qui abritent toutes les deux une « colonie de musiciens »<sup>331</sup> au sein de leur hôtel particulier, l'appartenance à la Société Olympique facilite, voire encourage, l'insertion de ces protectrices et de leurs protégés au cœur de l'espace culturel des Lumières.

Dans ce mémoire, l'abandon de la dimension militante des études sur le genre fut priorisé au profit d'une réflexion axée sur l'approfondissement des connaissances relatives à la présence des femmes dans les milieux maçonniques d'Ancien Régime. Pour servir cette ambition, nous avons fait le choix de mettre de côté les hypothèses entourant la naissance d'un « proto-féminisme » au sein des loges franc-maçonniques des Lumières. Sans être en opposition avec ces travaux, nos conclusions nous guident plutôt vers une conception de la franc-maçonnerie où les loges se révèlent être de véritables laboratoires d'une sociabilité mondaine en mutation. Les femmes, au cœur de cette métamorphose, se révèlent être des variables essentielles de cette nouvelle sociabilité maçonnique. La civilité d'un frère se mesure à ses interactions avec les sœurs de la loge d'adoption, là où la courtoisie jette les bases d'un nouvel ordre sociétal à l'échelle de la loge, tout en demeurant conforme au modèle de la galanterie aristocratique.

---

<sup>330</sup> Cercle de Recherche Interdisciplinaire sur les Musiciennes (CREIM) : <http://www.creim.fr/>

<sup>331</sup> Hennebelle, David. « Quand les musiciens colonisaient les hôtels aristocratiques parisiens », *Dix-huitième siècle*, no. 1, 2011, p. 61 à 76.

Toutefois, il serait réducteur de limiter la multiplication des ateliers d'adoption au sein des loges françaises à un effet de mode inspiré par la noblesse. Ce laboratoire d'une sociabilité en transition est aussi le théâtre de négociations au sein d'un espace jusqu'alors réservé aux hommes. Ce sont les normes socioculturelles, conditionnées par le genre, qui sont négociées dans ces conditions. Par ailleurs, cette observation s'étend à l'ensemble du quotidien des femmes aristocrates. Elles doivent constamment composer avec les normes sociales et culturelles genrées pour trouver leur place dans le monde. Avant l'admission des femmes en loge, elles intervenaient en périphérie des pratiques maçonniques, notamment à l'occasion des fêtes et des banquets. Auxiliaires, voire accessoires, elles ne fréquentaient ces espaces que sous l'invitation d'un homme, souvent à titre d'épouse. Déjà en 1784, dans la première mouture des Règlements de la Société Olympique, il était admis que seules les femmes pouvaient introduire de futures sœurs au sein de la loge d'adoption. Dans ce contexte, la présence des femmes au sein des événements maçonniques et désormais au sein du temple lors des rituels ne s'inscrit plus dans la filiation d'une relation entretenue avec un homme, elle est autonome. On remarque d'ailleurs que le nombre de femmes initiées sans leur mari est plus important que celui de celles qui sont accompagnées, nous permettant d'ajouter un indicateur statistique à cette réfutation historiographique<sup>332</sup>.

Enfin, notre recherche tend à démontrer qu'il est impossible de penser la sociabilité maçonnique de loges influentes telle que la Société Olympique sans les sœurs qui se retrouvent dans les loges d'adoption. Garantes, en quelque sorte, du succès de la maçonnerie de société, les femmes se trouvent derrière l'organisation et le déroulement des activités de divertissement offerts aux hommes et aux femmes initiés, en plus de développer leurs propres rites initiatiques au sein du temple.

Le volet musical de la Société Olympique demeure complexe à appréhender du côté des archives qui ont été produites par la Société Olympique ou à son sujet. Entre 1786 et 1789, les concerts du Concert de la Loge Olympique n'ont fait l'objet d'aucune publicité officielle dans les périodiques ou du côté des affiches.

---

<sup>332</sup> Voir Annexe D.

Inaccessibles au public non-initié à la Société Olympique, ces concerts ont également échappé aux critiques musicales diffusées dans les organes de presse. C'est bel et bien l'appartenance maçonnique de la société et de son concert qui limite la diffusion de ses activités dans le monde profane, en assurant toutefois la dignité et la qualité des individus qui s'y retrouvent.

Une des solutions adoptées dans ce travail pour contourner le silence des archives au sujet du Concert de la Loge Olympique fut de se tourner vers les écrits personnels des maçons qui fréquentent la Société Olympique lors des années d'activité de son concert. Ainsi, le journal du comte d'Albaret renseigne sur quelques concerts qui ont eu lieu au cours de l'année 1787, année pour laquelle, d'ailleurs, nous ne disposons d'aucun *Tableaux* des membres de la Société Olympique. À la lecture de ce journal personnel, on remarque que les représentations du Concert de la Loge Olympique ont lieu les samedis. Le comte d'Albaret assiste à 6 des 12 représentations annuelles du Concert de la Loge Olympique en 1787. Cela révèle que les souscripteurs et souscriptrices du concert, qui se comptent, comme on l'a vu plus tôt, par centaines, ne se retrouvent pas systématiquement tous à l'occasion de chaque concert. La souscription au Concert de la Loge Olympique est annuelle, octroyant davantage de liberté aux initiés de la Société Olympique qui peuvent choisir les concerts auxquels ils assisteront sans avoir à s'y prendre d'avance.

Le journal du comte d'Albaret est également, à ce jour, le seul témoignage des représentations du Concert de la Loge Olympique, alors qu'il prend soin de consigner une brève critique de la qualité du répertoire interprété. Par ailleurs, en parfait mélomane qu'il est, il note scrupuleusement des remarques sur la performance des solistes, et tout particulièrement sur celle des chanteuses. Lors de la dernière représentation du Concert de la Loge Olympique pour la saison de l'année 1787, le comte d'Albaret écrit ceci :

Concert Olimpique le dernier et le meilleur. Chéron l'air d'oedipe sublime, concerto d'avaux<sup>333</sup> Guérillot Imbault très bon. Finale Théodore grand effet assez bien. Ouverture d'Haïden [Hayden] superbe. Carmen secularé de Philedor<sup>334</sup>, chanté par Adrien, Rousseau,

<sup>333</sup> Jean-Baptiste Davaux (1742-1822), compositeur et violoniste français.

<sup>334</sup> François-André Philidor (1726-1795), compositeur et joueur d'échecs français.



Chéron, assés Bien. Air de bravoure M<sup>elle</sup> Renaud parfait. Cœur premier de Phèdre, Rousseau charmant<sup>335</sup>.

L'attention qu'il porte spécifiquement sur les musiciennes dans ses critiques suggère d'ailleurs qu'elles étaient peut-être les « clous du spectacle », ou alors que la voix féminine était sa favorite. Pourtant, il n'y pas, à notre connaissance, de travaux universitaires portant sur les musiciennes au sein des loges franc-maçonnes<sup>336</sup>. A priori, le modèle du Concert de la Loge Olympique ne correspond pas au modèle d'harmonie présent dans les loges maçonniques françaises. Il s'agit d'un ensemble musical à disposition variable, pouvant totaliser jusqu'à environ 80 musiciens sur scène. Cela se révèle, entre autres, dans le répertoire du Concert de la Loge Olympique, qui s'apparente à ce qui était présenté au Concert spirituel ou à l'Opéra. Sachant cela, il n'est pas impossible que la présence de chanteuses parmi le corps musical du Concert de la Loge Olympique soit exceptionnel en contexte maçonnique. Ainsi, les ensembles musicaux existants dans les autres loges relèvent davantage de la musique performée exclusivement à l'occasion des rituels maçonniques, ne nécessitant pas l'emploi de cantatrices.

Au cours de cette recherche, nous avons cherché à brosser le portrait de la situation unique du Concert de la Loge Olympique dans l'espace musical parisien, principalement en rapport à son appartenance maçonnique. Ce fut l'occasion de réfléchir à l'attrait que les musiciens ont pour la franc-maçonnerie et à l'impact que ce réseau a sur les pratiques musicales et les itinéraires professionnels des musiciens. En insistant sur la fonction sociale de la musique dans la société d'Ancien Régime tout en considérant l'étendue des pratiques de sociabilité franc-maçonne et mondaine de l'époque, ce travail vise à présenter la franc-maçonnerie comme une ressource facilitant l'ascension sociale et l'intégration des musiciens au sein du milieu musical parisien. En s'appuyant sur l'exemple du Concert de la Loge

---

<sup>335</sup> Philippe Côté-Martine, « Transcription du Journal d'un parisien anonyme, journée du 31 mars 1787 », *Étude du Journal d'un parisien anonyme, années 1777-1784 et 1787*, loc.cit., p. 95.

<sup>336</sup> L'ouvrage *La musique maçonnique et ses musiciens* de Roger Cotte ou encore *Les musiciens de la franc-maçonnerie* de Gérard Gefen ne traitent pas du tout des présences féminines en loges, bien qu'ils mentionnent tous les deux des loges auxquelles sont attachés des ateliers d'adoption.

Olympique et à l'aide de l'analyse des relations qui unissent les souscripteurs, souscriptrices, musiciens et chanteuses de ce concert, il apparaît nécessaire d'insister sur la porosité des frontières hiérarchiques au sein du concert. Les échanges entre les protecteurs et leurs musiciens sont facilités par le modèle semi-professionnel de ce concert par souscription où les amateurs partagent le pupitre des professionnels. C'est l'occasion pour les musiciens d'élargir leurs réseaux sociaux au contact des aristocrates susceptibles, si ce n'est pas déjà le cas, de leur faire bénéficier de leur protection.

En retour, les mélomanes profitent de cette proximité avec les musiciens pour étendre leur réseau d'influence en tissant des relations d'exception avec ces derniers pour se distinguer de leurs semblables dans le milieu musical. Par conséquent, les possibilités offertes par la franc-maçonnerie ne se limitent pas aux destinées musicales, mais bénéficient à une pluralité d'acteurs du milieu musical parisien, à divers niveaux. Les professeurs introduisent leurs élèves à la Société Olympique et performant ensuite à leurs côtés au même pupitre d'instrument. Les mécènes facilitent l'initiation de leurs protégés et réaffirme, de cette manière, leur position dans la « hiérarchie des goûts ». Les musiciens, quant à eux, se taillent une place dans le « monde » en multipliant leurs appartenances aux loges maçonniques les plus fréquentées par l'aristocratie, dans le sillon de la réputation qui les précède à la Société Olympique. Enfin, le Concert de la Loge Olympique, branche musicale de la Société Olympique, se positionne au cœur du Paris musical des Lumières. Le quartier du Palais Royal incarne, pour les musiciens, le lieu clé à fréquenter correspondant aux institutions musicales les plus convoitées.

Chose certaine, il faut envisager cette fraternité de la musique et de la franc-maçonnerie dans une réflexion sur la maçonnerie de société. La musique fait partie intégrante du quotidien des aristocrates. Sa pratique et son écoute font partie de la vie courante, que ce soit à l'échelle du foyer, au sein des pratiques religieuses ou au cœur des sociabilités mondaines. De fait, elle se propage dans l'ensemble des sphères de la vie aristocratique, y compris la franc-maçonnerie qui gagne en popularité dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle auprès des élites. C'est au contact

de l'aristocratie que se diversifie l'offre de divertissements mondains des loges maçonniques. Cela modifie les motivations des individus en regard de leur initiation au sein de la Société Olympique, alors que les espaces de sociabilité mis à la disposition des initiés attirent davantage que les travaux et l'ascension maçonniques. La Société Olympique dispose de deux emplacements clés qui, avec le Louvre, forment le cœur musical de la ville de Paris<sup>337</sup>. Le premier étage des locaux du Palais Royal est le lieu d'une sociabilité mondaine, conforme aux codes de la noblesse, semblable à celle que l'on trouve dans les salons et dans les clubs. C'est à l'étage supérieur que s'organise une sociabilité davantage orientée vers les pratiques maçonniques et où se déroulent les initiations de la loge régulière et de la loge d'adoption. Enfin, c'est au Palais des Tuileries que les membres de la Société Olympique se déplacent à l'occasion de douze samedis par saison musicale pour assister aux représentations du Concert de la Loge Olympique. Par son positionnement stratégique dans le milieu musical parisien, la Société Olympique s'avère être un objet de recherche tout à fait adapté pour mener une enquête sur les liens entre musique et franc-maçonnerie à Paris dans la décennie prérévolutionnaire.

À l'aide de l'analyse de réseaux sociaux, nous avons été à même de reconstruire graphiquement le réseau social qui représente les appartenances multiples des membres de la Société Olympique à d'autres loges du Grand Orient de France. Il s'est avéré que les loges les plus fréquentées par les initiés sont *Les Amis Réunis* (35 affiliations), *Le Contrat Social* (34 affiliations, dont 2 à la loge d'adoption de cette organisation), *La Candeur* (32 affiliations, dont 12 à la loge d'adoption de cette organisation), *Les Neufs Sœurs* (13 affiliations) et *La Fidélité* (11 affiliations). Sans disposer d'orchestre semblable à celui du Concert de la Loge Olympique, tend sur le plan de la dimension que sur celui du répertoire proposé, la musique semble également ponctuer, en trame de fond ou à l'occasion des cérémonies maçonniques, le quotidien de ces loges. Sans être l'objectif principal de ces loges comme c'est le cas pour la Société Olympique, la musique et les pratiques de sociabilité qu'elle

---

<sup>337</sup> Hennebelle, David, «Un paysage musical de Paris en 1785. Les Tablettes de renommée des musiciens», *loc.cit.*, p. 97.

inspire attirent les acteurs du paysage musical. Dans le même ordre d'idées, nous nous sommes intéressés aux circulations des musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres institutions musicales parisiennes. Nous en sommes venus à la conclusion que c'est au Concert Spirituel que les musiciens du Concert de la Loge Olympique se fréquentent le plus en dehors des activités de ce dernier (29 affiliations). Cela est suivi de l'Opéra, où 17 musiciens du Concert de la Loge Olympique occupent un poste permanent. Certains d'entre eux performant d'ailleurs au sein de ces deux ensembles. Sans surprise, ces résultats sont semblables à ceux obtenus par David Hennebelle dans son étude des *Tablettes de renommée des musiciens* pour l'année 1785, où il expose que le Concert spirituel et l'Opéra attirent le plus grand nombre de professionnels<sup>338</sup>.

En définitive, ce qui se dégage des réseaux d'appartenance qui se dessinent à partir des membres de la Société Olympique, c'est l'idée que les relations interpersonnelles, peu importe leur nature, favorisent la fréquentation de lieux communs. Que ces espaces soient liés à la franc-maçonnerie ou à la scène musicale, ils sont fréquentés par des individus qui se côtoient au sein de la Société Olympique. Nous avons identifié trois types de relations entre les initiés, toutes sujettes à s'imbriquer les unes dans les autres. Les relations familiales sont les plus évidentes à identifier et relèvent d'une réalité de la franc-maçonnerie des Lumières. Dans les tableaux d'architecture des loges, comme c'est le cas pour ceux des années 1786 et 1788 de la Société Olympique, on distingue les individus d'une même famille à l'aide de patronyme tels que « père », « mère », « fils aîné » ou « fille cadette ». Nous avons mis en évidence dans ce travail des cellules familiales complètes au sein de la Société Olympique, donnant naissance à l'hypothèse qu'un lien familial avec une ou plusieurs personnes initiées au sein d'une loge maçonnique peut faciliter l'intégration d'un tiers. Cela a également révélé l'importance que revêt la sphère domestique dans la sociabilité maçonnique, notamment en insistant sur les situations de cohabitation qui touchent plusieurs membres de la Société Olympique. Les protecteurs, souvent membre du public, hébergent leurs protégés et leur famille,

---

<sup>338</sup> Hennebelle, David, « Un paysage musical de Paris en 1785. Les Tablettes de renommée des musiciens », *loc. cit.*, p. 103.

souvent musicien au sein du concert. De fait, la Société Olympique intègre le quotidien de ses membres, notamment en s'invitant dans leur foyer.

Un second type de relations interpersonnelles s'est avéré central dans notre analyse des liens qui unissent les membres de la Société Olympique. L'amitié, qu'elle soit entre le protecteur et son protégé comme dans le cas du mécénat de Marie-Antoinette et du comte d'Albaret ou encore qu'elle soit encouragée par la proximité et le caractère exclusif de la loge, est essentiel à la logique maçonnique. En se désignant comme « frère » et « sœur » au sein de la loge, l'amitié et les solidarités qui en découlent sont constitutives de la franc-maçonnerie des Lumières. Le troisième type de relation observé relève des collaborations professionnelles qui prennent place entre les membres de la Société Olympique. Les relations professionnelles, qu'elles soient liées à la musique ou non, facilitent l'intégration d'un pair à la loge. En elle-même, la Société Olympique offre une diversité d'opportunités professionnelles et associatives qui se prolongent dans l'amitié et influencent les carrières individuelles. Cela est particulièrement vrai pour les musiciens étrangers de passage à Paris, qui trouvent en la Société Olympique une ressource susceptible de favoriser leur intégration à la scène musicale parisienne.

En choisissant d'entreprendre une réflexion sensible à la place et aux rôles joués par la loge d'adoption sur la diversification de l'offre sociable de la société, cette étude nuance les conclusions qui ont préalablement été établies à son sujet. Pourtant, ce renouvellement des membres entre 1786 et 1788 se constate principalement au sein des effectifs de la loge d'adoption, totalisant près de 80% des nouvelles initiations entre les deux années. Il en va de même pour la réfutation de l'idée selon laquelle les loges d'adoption sont créées au 18<sup>e</sup> siècle pour permettre aux épouses et aux filles de maçons d'accompagner leur mari et leur père en loge. Dans le cas de la Société Olympique, c'est plus de la moitié des femmes qui sont initiées sans leur mari dès la première année où la loge est officiellement en activité. Cela est plutôt l'indice d'une mutation des pratiques de sociabilité maçonnique qui, au contact de l'aristocratie et de ses codes, migrent vers des formes de sociabilité mondaine où les femmes tiennent une place centrale.

De plus, ce travail fut l'occasion de brosser un portrait plus réaliste des présences féminines qui interviennent au sein du Concert de la Loge Olympique en tant que chanteuses, mais également en périphérie de ce dernier, notamment à titre de mécènes, de musiciennes amateurs et de compositrices. Ces dernières, déjà oubliées par les travaux sur la Société Olympique, sont désormais intégrées à l'histoire de son concert. C'est donc dans cette perspective qu'il faut appréhender le rôle et la place des femmes dans la Société Olympique, notamment en commençant par considérer les effectifs de la loge d'adoption et leur réseau d'influence au même titre que ceux de la loge régulière. Dans cet ordre d'idées, notre travail souhaite également éclairer les dynamiques qui organisent les interactions entre la loge régulière et la loge d'adoption, notamment en insistant sur le concept de négociation des normes socioculturelles genrées qui régulent l'espace majoritairement masculin de la franc-maçonnerie.

Finalement, ce sont les liens généraux entre musique et franc-maçonnerie qui sont à l'examen dans cette étude, bien que nous ayons fait le choix de porter une attention particulière aux effets de la franc-maçonnerie sur les occupations féminines. Nous nous attendions à prouver que la franc-maçonnerie est un vecteur d'exclusion des femmes, à l'image des normes socioculturelles genrées sur lesquelles elle se fonde. Cependant, ce sont des femmes élevées en composantes essentielles d'une sociabilité maçonnique en mutation que nous avons découvert au fil de ce travail. Instigatrice du glissement de la sociabilité maçonnique vers la sociabilité mondaine, elles forgent en réalité la base du fonctionnement de la maçonnerie de société.

Ce mémoire de maîtrise s'intègre à une méthodologie inspirée de l'histoire culturelle et de l'histoire sociale, notamment en plaçant au cœur de son analyse le concept de sociabilité et celui du genre. Il contribue au renouvellement du champ des études maçonniques en mobilisant d'autres types d'archives que les documents administratifs produits par les loges, tout en s'inscrivant dans le champ des humanités numériques. De façon plus générale, ce mémoire de maîtrise est le premier travail historique réalisé en contexte universitaire qui se dédie entièrement à l'histoire de la Société Olympique et de son concert. Néanmoins, ce travail

comporte certaines limites. D'entrée de jeu, un détail soulevé par Rebecca Dowd Geoffroy-Schwiden dans la configuration des annuaires de la Société Olympique jette le doute sur l'intégration réelle des musiciens du Concert de la Loge Olympique au Sallon Olympique et au Local pour la maçonnerie :

Orchestra members appear as a separate category on the lodge tables. Logically, they had no need for tickets to the twelve concerts because they performed in them; thus they paid no subscription fee. While the orchestra members' obligations are quite clear, their lodge privileges remain frustratingly ambiguous in the printed protocol. It is most likely that they performed and participated in the concert society, but not necessarily in lodge social activities.<sup>339</sup>

Cette observation de Rebecca Dowd Geoffroy-Schwiden ne nous avait pas frappé lors de notre analyse des *Tableaux des membres de la Société Olympique* pour 1786 et 1788. La désignation de « frère » et « sœur » accompagnant le nom de chaque musicien de l'orchestre et l'obligation de l'initiation maçonnique a suffi pour faire dissiper le doute dans notre esprit temporairement. Aussi, ce n'est pas parce qu'on performe au sein de l'orchestre que l'on n'est pas souscripteur. Rebecca Dowd Geoffroy-Schwiden envisage strictement le concert dans son rapport au spectacle en ne considérant pas l'effet de son appartenance maçonnique. De plus, le *Journal* du comte d'Albaret semblait nous guider vers une autre piste. En effet, ce dernier mentionne avoir entraîné Frédéric, son protégé et musicien au Concert de la Loge Olympique, au Palais Royal le temps d'une brève rencontre avec le duc d'Orléans, également membre de la Société Olympique : « Au *palais royal* pour Frédéric. Il ne m'en croyait pas, il a vû le Prince ; tout ce que j'ai prédit est arrivé. »<sup>340</sup>. Notre analyse des circulations des musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres loges du Grand Orient de France nous renseigne également sur leur appartenance à l'univers maçonnique en dehors des activités musicales de la Société Olympique. Ce faisant, l'hypothèse de Rebecca Dowd Geoffroy-Schwiden reste à démontrer.

---

<sup>339</sup> Dowd Geoffroy-Schwiden, Rebecca, « Social Privilège and Musician-Masons », dans *From Servant to Savant. Musical Privilege, Property, and the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2022, p. 66.

<sup>340</sup> Philippe-Côté Martine, « Entrée du mercredi 10 octobre 1787 », *Journal d'un parisien anonyme*, *loc.cit.*, p. 60.

Ultimement, ce mémoire avait pour ambition de rendre cohérente une historiographie qui, depuis plusieurs années, tend vers l'histoire culturelle et sociale, mais tient toujours à l'écart une partie de ses acteurs. Surtout, on laisse dans l'ombre le rôle intermédiaire que la maçonnerie d'adoption a joué dans le milieu musical, et plus largement le milieu culturel, notamment par rapport à la manière dont les femmes ont mobilisé leurs réseaux relationnels, alimentés par leur appartenance maçonnique. Ce travail invite la recherche maçonnologique à considérer les effectifs des loges d'adoption dans leur utilisation des tableaux d'architecture des loges et, s'il est nécessaire, revisiter l'historiographie afin de nuancer quelques conclusions sur la sociabilité maçonnique qui auraient été élaborées qu'à partir de la moitié des initiés. C'est le mandat que nous avons adopté en regard de la Société Olympique et son concert, notamment vis-à-vis des travaux de Jean-Luc Quoy-Bodin et Pierre Chevallier qui, à ce jour, sont les seuls articles se consacrant entièrement à cette organisation maçonnique et musicale.

Ainsi, ce mémoire aura proposé quelques pistes qui considèrent la Société Olympique comme un laboratoire d'une sociabilité des élites en pleine transformation. La présence significative des femmes au sein de cette organisation ne laisse aucun doute sur le rôle et l'influence qu'elles ont eues dans la diversification des activités de divertissement proposées par les loges franc-maçonnnes au 18<sup>e</sup> siècle. En cela, il est temps d'entreprendre des chantiers de recherche autour d'autres organisations maçonniques disposant d'une loge d'adoption semblable à celle qui a fait l'objet de ce mémoire. Cela permettra de marquer la spécificité de la Société Olympique en regard d'autres loges ou alors guidera les recherches futures à considérer les effectifs des loges d'adoption dans leurs travaux sur la sociabilité maçonnique des Lumières.

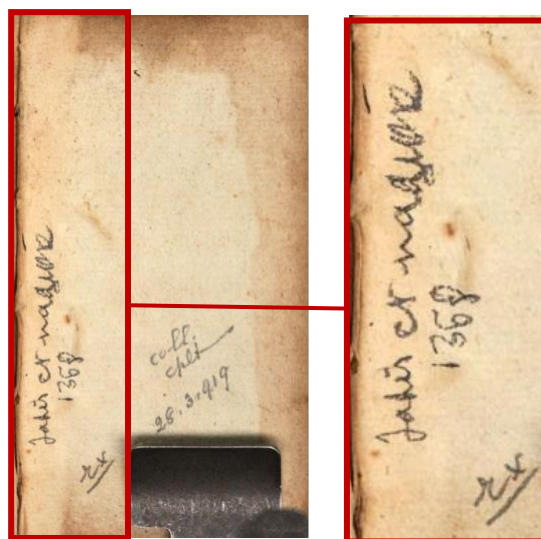


## ANNEXES

## Annexe A

Ajouts manuscrits à l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Lyon

Nom	Adresse	Sexe	Pagination
Marquis de Beauvoir	Au Carrousel	Homme	p. 14
Marquis de Belsunce	Hôtel de ?, rue St Honoré	Homme	p. 15
Comte de [Pestalory]	Rue du Paradis au Marais	Homme	p. 49
Duchesse de Bourbon	<del>Au Palais Royal</del> rue neuve des petits champs	Femme	p. 64
de Cheissac	Rue Poissonnière	Femme	p. 66



Page de garde à la fin de l'exemplaire de l'Annuaire des membres de la Société Olympique pour 1786 conservé à la bibliothèque municipale de la ville de Lyon. On peut y lire : « Jadis et naguère/1368 ».

## Annexe B

Mademoiselle d'Herbouville me devoit  
 lorsqu'elle est partie pour j<sup>ty</sup> deux mois  
 & six cachets qui a raison de 5<sup>th</sup> par leçon font 90<sup>th</sup>  
 Plus j'ai été 31 fois a j<sup>ty</sup> luy donner leçon  
 Cela m'a tenu régulièrement depuis 10 h et demie  
 ou onze heures, jusqu'à 2 h. et demie et 3 h.  
 par conséquent cela doit valoir a raison de 12<sup>th</sup> par fois 372  
 Deux cent quatre  
 vuyt ~~treize~~ total 462  
 Argent sorti de ma bourse pour les  
 fiacres a raison de 6<sup>th</sup> par fois 186  
 plus déboursé pour un exemplaire  
 de 3 concertos de Bach 12  
 total 660<sup>th</sup>

j'ai reçu de monint de j<sup>ty</sup> la somme de  
 quatre cens livres pour six mois d'accordage et de  
 Louage d'un clavier d'une quittance au chesche mi by  
 le 31 mars 1768.  
 D'Herbouville

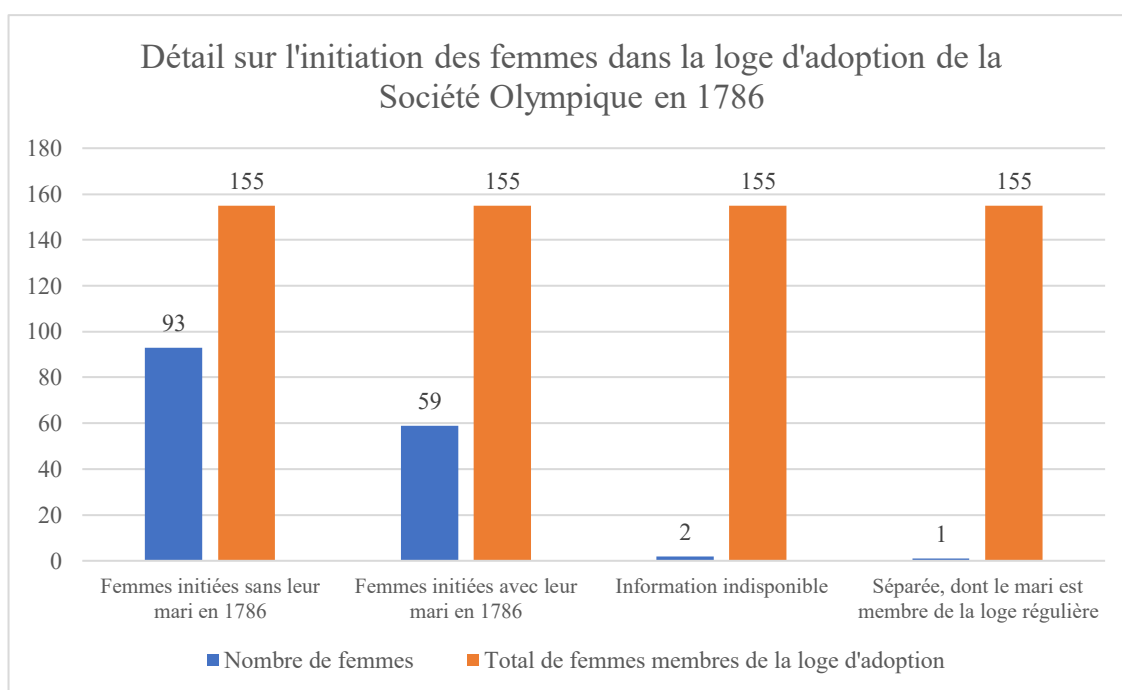
Comptes détaillés de Nicolas Séjan de Forcroy pour ses leçons données à Mlle d'Herbouville à l'Abbaye aux Bois et à Issy, 31 mars 1768 et janvier 1770, TAJAN, Lot 324, mis aux enchères le 18 septembre 2013.

## Annexe C

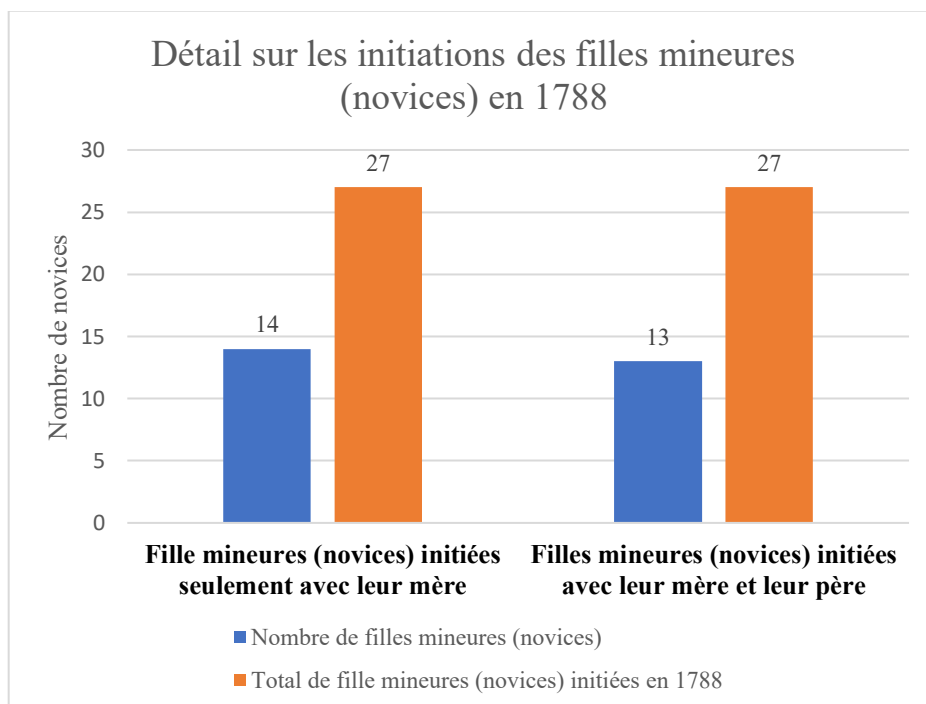
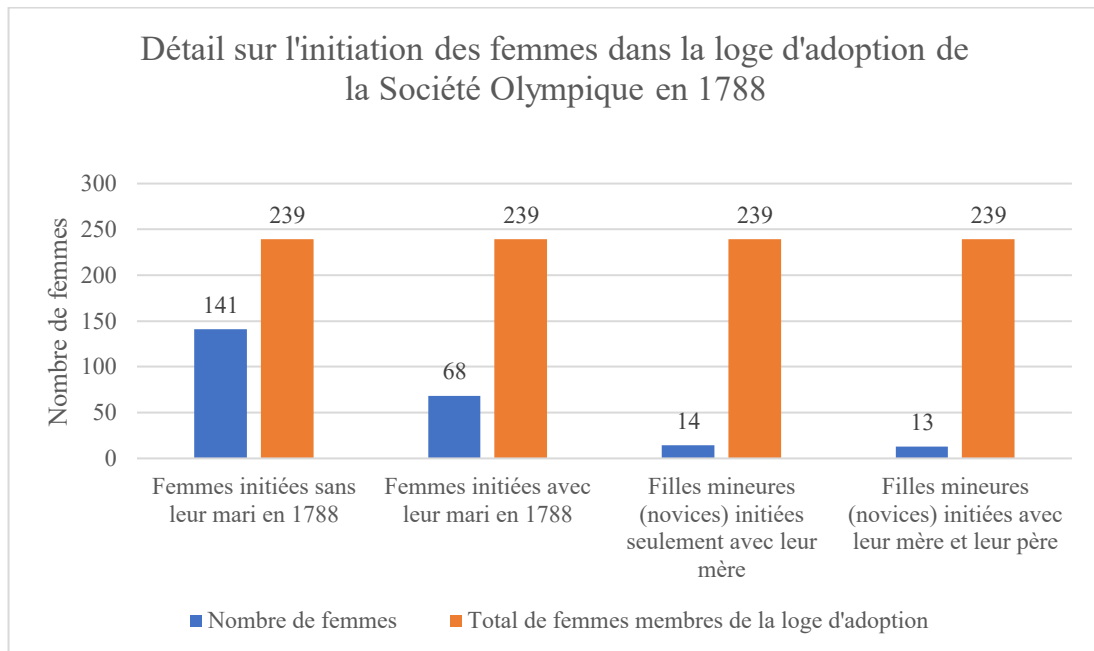
Répartition des membres de la Société Olympique dans la loge régulière et dans la loge d'adoption

	Nombre de femmes initiées dans la loge d'adoption	Nombre d'hommes initiés dans la Société Olympique	Nombre total d'individus initiés dans la Société Olympique	Poids numérique des femmes au sein de la Société Olympique
<b>1786</b>	155	440	595	26,05%
<b>1788</b>	239	447	686	34,84%

## Annexe D



## Annexe D (suite)



## Annexe E

## Liste des effectifs de l'orchestre en 1786 selon le Tableau des membres

Nom	Amateur/Professionnel	Sexe	Instrument	Position dans l'orchestre	Associé libre
Navoigile		Homme	Violon	Premier violon, premier pupitre	oui
Delahaye	Amateur	Homme	Violon	Premier violon, premier pupitre	
La Chaussée	Amateur	Homme	Violon	Premier violon, premier pupitre	
Blasius cadet		Homme	Violon	Premier violon, premier pupitre	
Guérillot	De l'Académie Royale de Musique	Homme	Violon	Premier violon, second pupitre	
Le Chevalier Dudreneuc	Amateur	Homme	Violon	Premier violon, Second pupitre	
Alday		Homme	Violon	Premier violon, Second pupitre	
Gervais		Homme	Violon	Premier violon, Troisième pupitre	
De Guimps	Amateur	Homme	Violon	Premier violon, Troisième pupitre	
Lochon		Homme	Violon	Premier violon, Troisième pupitre	
Prader		Homme	Violon	Premier violon, Quatrième pupitre	
Vandick		Homme	Violon	Premier violon, Quatrième pupitre	
Philippeaux		Homme	Violon	Premier violon, Quatrième pupitre	
Lalance		Homme	Violon	Second violon, premier pupitre	
Le président de Meslay	Amateur	Homme	Violon	Second violon, premier pupitre	
Blasius l'aîné		Homme	Violon	Second violon, premier pupitre	
Imbaut		Homme	Violon	Second violon, premier pupitre	
Schelard		Homme	Violon	Second violon, second pupitre	
Fondesky		Homme	Violon	Second violon, second pupitre	
Guenin	Premier violon de l'Académie royale de musique	Homme	Violon	Second violon, second pupitre	
Rose		Homme	Violon	Second violon, second pupitre	
Battu		Homme	Violon	Second violon, troisième pupitre	
Le Chevalier de Moligny	Amateur	Homme	Violon	Second violon, troisième pupitre	
Bertheaume		Homme	Violon	Second violon, troisième pupitre	
Lepreux		Homme	Violon	Second violon, quatrième pupitre	
Lefebvre		Homme	Violon	Second violon, quatrième pupitre	
Viel		Homme	Violon	Second violon, quatrième pupitre	
Alleaume		Homme	Alto	Premier pupitre	

Le marquis de Corberon	Amateur	Homme	Alto	Premier pupitre	
Rigel		Homme	Alto	Second pupitre	
Hernest		Homme	Alto	Second pupitre	
Riviere cadet		Homme	Alto	Troisième pupitre	oui
Bisch		Homme	Alto	Troisième pupitre	
Blasius		Homme	Alto	Troisième pupitre	
Breval		Homme	Basse	Premier pupitre	
Aubert		Homme	Basse	Premier pupitre	
Savalette de Langes	Amateur	Homme	Basse	Second pupitre	
Le Vasseur	De l'Académie Royale de Musique	Homme	Basse	Second pupitre	
Le comte d'Ogny	Amateur	Homme	Basse	Troisième pupitre	
Le Vasseur		Homme	Basse	Troisième pupitre	
Schupenn		Homme	Basse	Quatrième pupitre	
de Barckhaus	Amateur	Homme	Basse	Quatrième pupitre	
Duport		Homme	Basse	Cinquième pupitre	
Witreker		Homme	Basse	Cinquième pupitre	
Simon		Homme	Contre-basse	Premier pupitre	
Litsky		Homme	Contre-basse	Premier pupitre	
Plantade		Homme	Contre-basse	Second pupitre	
Boutrois	De l'Académie Royale de Musique	Homme	Contre-basse	Second pupitre	
Le Brun	De l'Académie Royale de Musique	Homme	Cor		
Kem [Kenn]		Homme	Cor		
Braum		Homme	Cor		
Heina fils		Homme	Cor		
Salentin	De l'Académie Royale de Musique	Homme	Hautbois		
André		Homme	Hautbois		
Touly		Homme	Hautbois		
Devienne		Homme	Flûtes		
Hugot		Homme	Flûtes		
Le Chevalier de Cotte	Amateur	Homme	Flûtes		
Ozy		Homme	Bassons		
Vieillard		Homme	Bassons		

Michel		Homme	Clarinettes		
Solers		Homme	Clarinettes		
Heina		Homme	Trompettes		
Braun		Homme	Trompettes		
Hernest		Homme	Timbale		
Marquise de Corberon	Amateur	<b>Femme</b>	Voix		
Comte Maxime de Puységur	Amateur	Homme	Voix		
Azevedo	Amateur	Homme	Voix		
Garat		Homme	Voix		oui
Galoche		<b>Femme</b>	Voix		
Légier		<b>Femme</b>	Voix		
d'Arondeau		Homme	Voix		oui
M <sup>lle</sup> Vaillant		<b>Femme</b>	Voix		
MM. Adrien		Homme	Voix		
Guichard		Homme	Voix		
de Barckhaus	Amateur	Homme	Voix		

## Annexe F

## Liste des effectifs de l'orchestre en 1788 selon le Tableau des membres

Nom	Amateur/Professionnel	Sexe	Instrument	Position dans l'orchestre	Associé libre
Navoigile l'aîné		Homme	Violon	Premiers violons, premier pupitre	oui
Bertheaume		Homme	Violon	Premiers violons, premier pupitre <i>(en remplacement de Navoigile l'aîné)</i>	
Blasius l'aîné		Homme	Violon	Premiers violons, premier pupitre	
Phelipeaux		Homme	Violon	Premiers violons, premier pupitre	
Le Chevalier Dudreneuc	Amateur	Homme	Violon	Premiers violons, second pupitre	
Delahaye	Amateur	Homme	Violon	Premiers violons, second pupitre	
Guérillot		Homme	Violon	Premiers violons, second pupitre	
Alday		Homme	Violon	Premiers violons, second pupitre	
De Guimps	Amateur	Homme	Violon	Premiers violons, troisième pupitre	
Grasset		Homme	Violon	Premiers violons, troisième pupitre	
Yanevitz		Homme	Violon	Premiers violons, troisième pupitre	
Schot		Homme	Violon	Premiers violons, troisième pupitre	
Bréval cadet		Homme	Violon	Premiers violons, troisième pupitre	
Lochon		Homme	Violon	Premiers violons, quatrième pupitre	
Battu		Homme	Violon	Premiers violons, quatrième pupitre	
Vandik		Homme	Violon	Premiers violons, quatrième pupitre	
Lalance		Homme	Violon	Seconds violons, premier pupitre	
Imbaut		Homme	Violon	Seconds violons, premier pupitre	
Rose		Homme	Violon	Seconds violons, premier pupitre	
Schelard		Homme	Violon	Seconds violons, premier pupitre	
Président de Meslay	Amateur	Homme	Violon	Seconds violons, second pupitre	
Fondesky		Homme	Violon	Seconds violons, second pupitre	
Guenin		Homme	Violon	Seconds violons, second pupitre	
Rousseau		Homme	Violon	Seconds violons, second pupitre	
Le Chevalier de Moligny	Amateur	Homme	Violon	Seconds violons, troisième pupitre	
Bertheaume		Homme	Violon	Seconds violons, troisième pupitre	
Rivière l'aîné		Homme	Violon	Seconds violons, troisième pupitre	
Robert		Homme	Violon	Seconds violons, troisième pupitre	



Lefevre		Homme	Violon	Seconds violons quatrième pupitre	
Viel		Homme	Violon	Seconds violons quatrième pupitre	
Lepreux		Homme	Violon	Seconds violons quatrième pupitre	
Aleume		Homme	Alto	Premier pupitre	
Marquis de Corberon	Amateur	Homme	Alto	Premier pupitre	
Jadin		Homme	Alto	Premier pupitre	
Rigel		Homme	Alto	Second pupitre	
Ernest		Homme	Alto	Second pupitre	
Blasius 3e		Homme	Alto	Second pupitre	
Bisch		Homme	Alto	Troisième pupitre	
Rivière cadet		Homme	Alto	Troisième pupitre	oui
Navoigile cadet		Homme	Alto	Troisième pupitre	
Bréval l'ainé		Homme	Basse	Premier pupitre	
Duport		Homme	Basse	Premier pupitre	
de Barckhaus	Amateur	Homme	Basse	Second pupitre	
Schupen		Homme	Basse	Second pupitre	
Comte d'Ogny	Amateur	Homme	Basse	Troisième pupitre	
Janson		Homme	Basse	Troisième pupitre	
Vitreker		Homme	Basse	Troisième pupitre	
Levasseur		Homme	Basse	Quatrième pupitre	
Aubert		Homme	Basse	Quatrième pupitre	
De Langes	Amateur	Homme	Basse	Cinquième pupitre	
Frédéric		Homme	Basse	Cinquième pupitre	
Levasseur	De l'Opéra	Homme	Basse	Cinquième pupitre	
Simon		Homme	Contre-brasse		
Litsky		Homme	Contre-brasse		
Plantade		Homme	Contre-brasse		
Boutroi		Homme	Contre-brasse		
Lebrun		Homme	Cor		
Kenn		Homme	Cor		
Cimerok		Homme	Cor		
Heina		Homme	Cor		
Sallentin		Homme	Hautbois		
Letterio		Homme	Hautbois		
Devienne		Homme	Flûte		

Hugot		Homme	Flûte		
Ory [Ozy]	À la Chapelle du Roi	Homme	Basson		
Veillard		Homme	Basson		
Chevalier de Cotte		Homme	Basson		
Lefevre		Homme	Clarinette		
Solers		Homme	Clarinette		
Louis		Homme	Trompette		
Nau		Homme	Trompette		
Ernest		Homme	Timbales		
Adrien aîné		Homme	Voix		
Adrien cadet		Homme	Voix		
Adrien 3e		Homme	Voix		
Mengozzy		Homme	Voix		
Chéron		Homme	Voix		
Laïs		Homme	Voix		
Rousseau		Homme	Voix		
Chardini		Homme	Voix		
Saint-Huberty		<b>Femme</b>	Voix		
Chéron		<b>Femme</b>	Voix		
Bénini		<b>Femme</b>	Voix		
Renault aînée		<b>Femme</b>	Voix		
Renault cadette		<b>Femme</b>	Voix		
Galloche		<b>Femme</b>	Voix		
Vaillant		<b>Femme</b>	Voix		
Bazin		<b>Femme</b>	Voix		

## Annexe G

Correction de la « liste des membres de la Société Olympique figurant sur le tableau de 1788, absents du tableau de 1786 »<sup>341</sup> de Pierre Chevallier

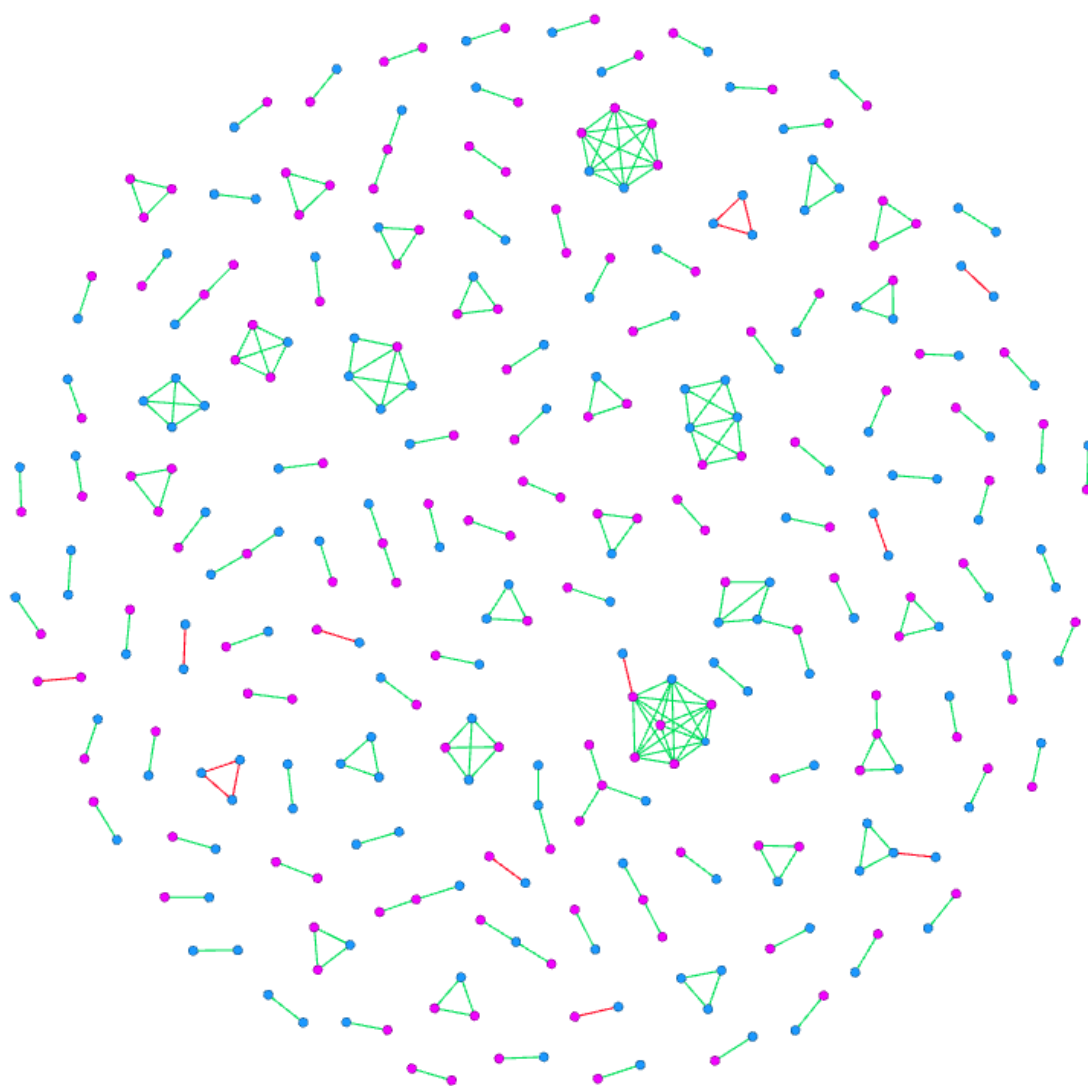
Nom	Adresse	Fonction	Occupation	Remarques
Comte Jules de Boisseulh	Rue de Bellechasse			Même individu que le comte Jules de Boisseuil, listé dans l'annuaire de 1786. Cette erreur est probablement due à l'orthographe du nom qui diffère d'une année à l'autre ainsi qu'au changement d'adresse. Il réside rue de Rochechouart en 1786.
Marquis de Boquestant	Rue des Fossés Montmartre, n° 5	Second Maître des Cérémonies ; Adjoint	Capitaine au régiment de Languedoc Dragons	Même individu que le marquis de Boquestant, listé dans l'annuaire de 1786. Cette erreur est probablement due au changement d'adresse. Il résidait rue de Vrillièrre en 1786.
Comte de Clavel	Rue Royale, Place Louis XV, n° 26			Probablement le même individu que le chevalier de Clavel, listé dans l'annuaire de 1786, résidant exactement à la même adresse.
Baron de Combret	Rue Vivienne, n° 11			Même individu que le baron de Combray, listé dans l'annuaire de 1786. Un changement d'orthographe est probablement à l'origine de cette erreur. L'adresse reste la même.
Marquis des Deux-Ponts	Hôtel de Monsieur, rue du Petit-Bourbon			Même individu que le marquis des Deux-Ponts, listé dans l'annuaire de 1786. Cette erreur est probablement due au changement d'adresse. Il résidait rue d'Aguesseau en 1786.
Comte de Lagrange	Rue de Braque, n° 15		Officier de carabiniers	<b>Peut-être</b> le même individu que de Lagrange, listé dans l'annuaire de 1786. Nous sommes moins certains ici, car en 1786, de Lagrange est directeur des fermes et réside rue Sainte Avoye, n° 27.

<sup>341</sup> Pierre Chevallier, « Nouvelles lumières sur la Société Olympique », *Dix-Huitième Siècle*, n° 19, 1987, p. 142-146.

Chevalier de Saint-Angel	Rue de la Chaise, n° 16			<b>Peut-être</b> le même individu que de Saint-Angel, listé dans l'annuaire de 1786. De Saint-Angel réside sur Chaussée d'Antin, n° 51 en 1786.
Marquis de Graves	Rue Saint-Dominique, au Couvent de Saint-Joseph			Même individu que le marquis de Graves, listé dans l'annuaire de 1786. Cette erreur est sûrement due au changement d'adresse entre les deux années, car il résidait rue de Grenelle S. Germain, n° 246 en 1786.
Vicomte de Lavalete	Rue Coqhéron	Adjoint		Même individu que le vicomte de La Vallette, listée sur l'annuaire de 1786 et résidant à la même adresse. Cette erreur est probablement due à l'orthographe du nom qui diffère d'une année à l'autre.

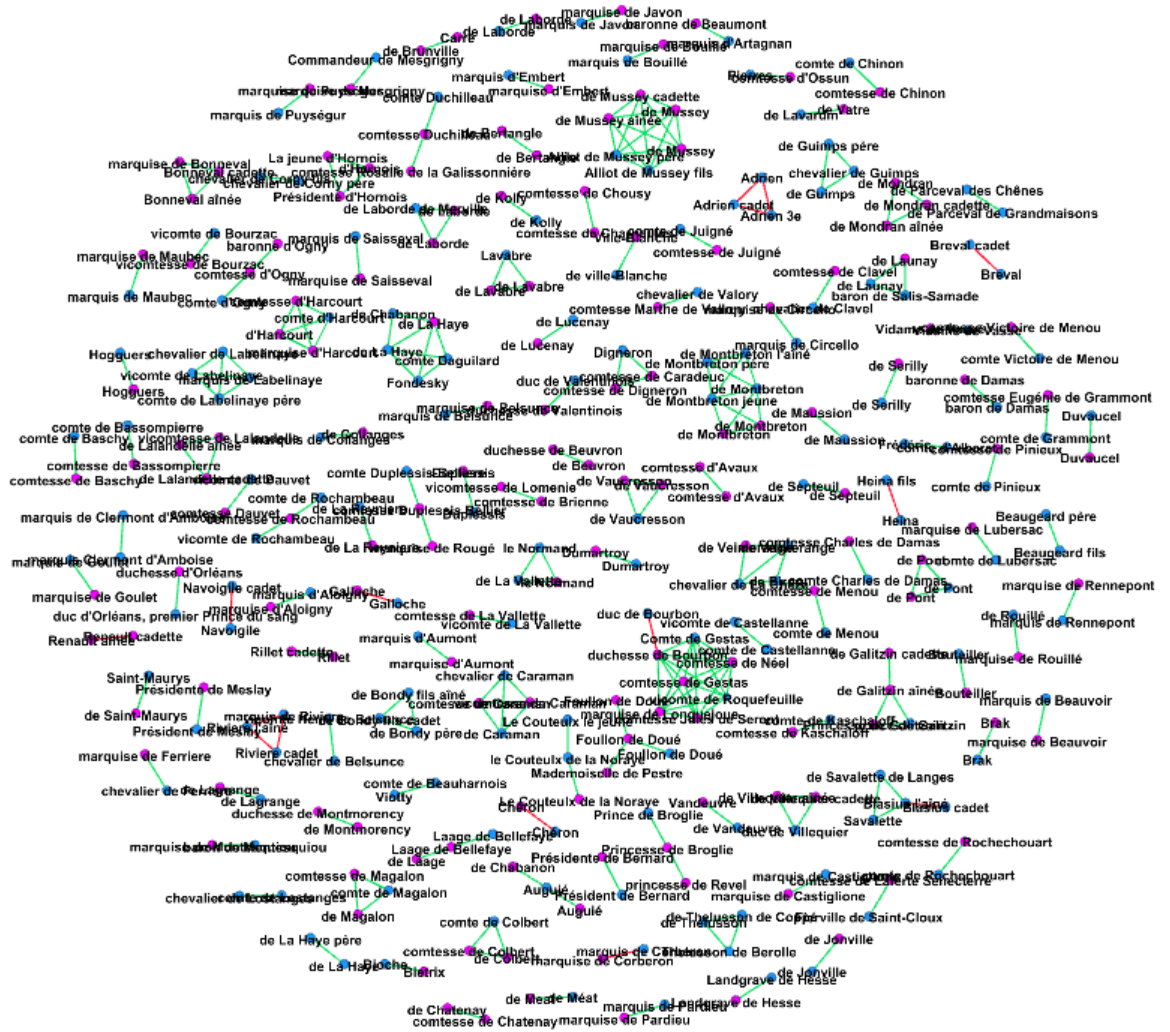
## Annexe H

*Figure 3.7. Graphe 1 - Relations familiales et cohabitations au sein de la Société Olympique en 1786 et en 1788 (sans labels)*



*Sources : Annales de la Société Olympique pour les années 1786 et 1788*

Figure 3.7. Graphe 1 - Relations familiales et cohabitations au sein de la Société Olympique en 1786 et en 1788 (avec labels)

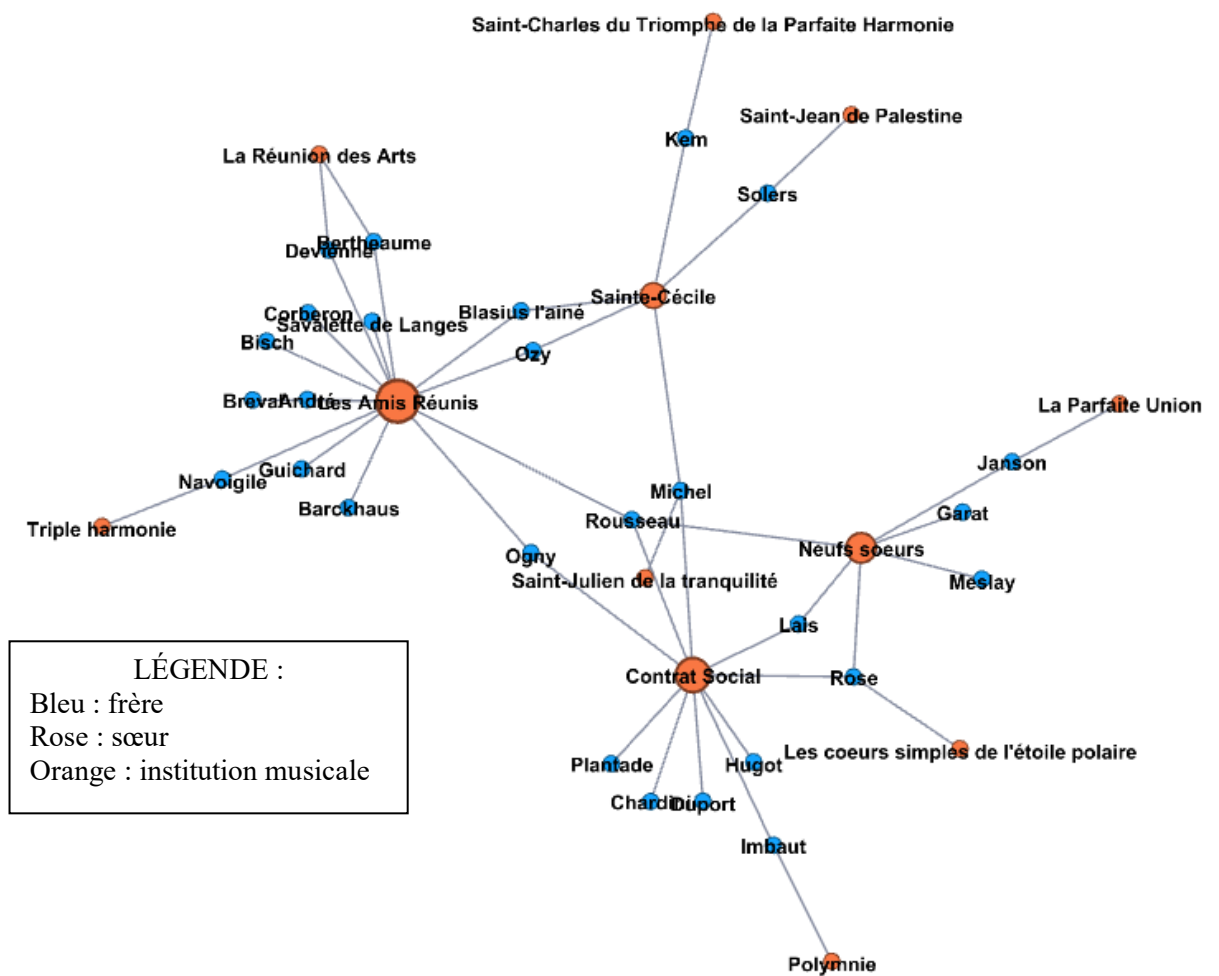


Sources : Annaires de la Société Olympique pour les années 1786 et 1788



## Annexe J

*Figure 3.5. Graphe 3 - Appartenance des musiciens du Concert de la Loge Olympique à d'autres loges maçonniques du Grand Orient de France*

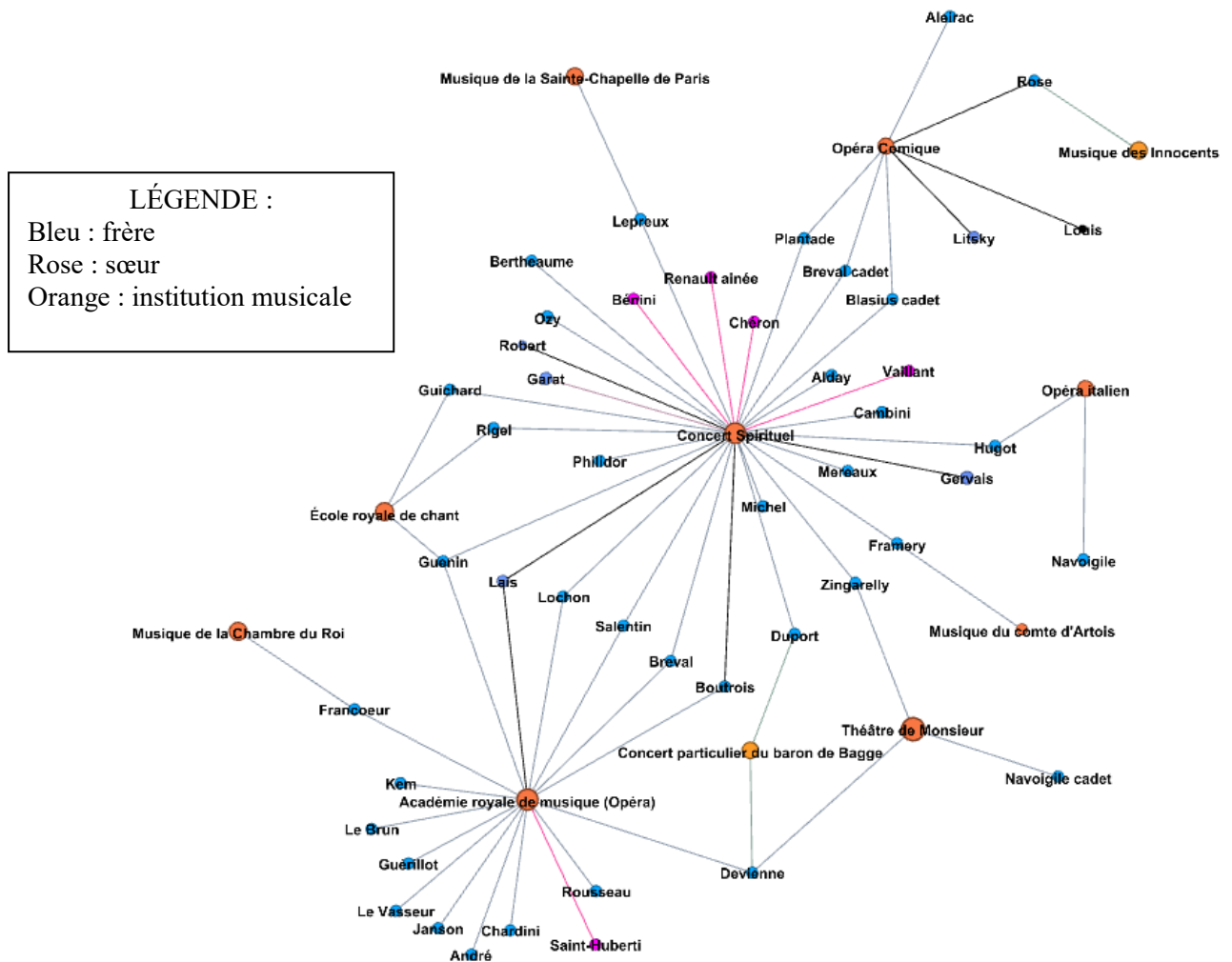


*Sources : Tableaux des effectifs de l'orchestre du Concert de la Loge Olympique en 1786 et 1788, Fichier Bossu du département des Manuscrits de la BnF et Tablettes de renommée des musiciens pour l'année 1785.*



## Annexe K

*Figure 3.6. Graphe 4 - Circulation des musiciens du Concert de la Loge Olympique au sein d'autres institutions musicales parisiennes*



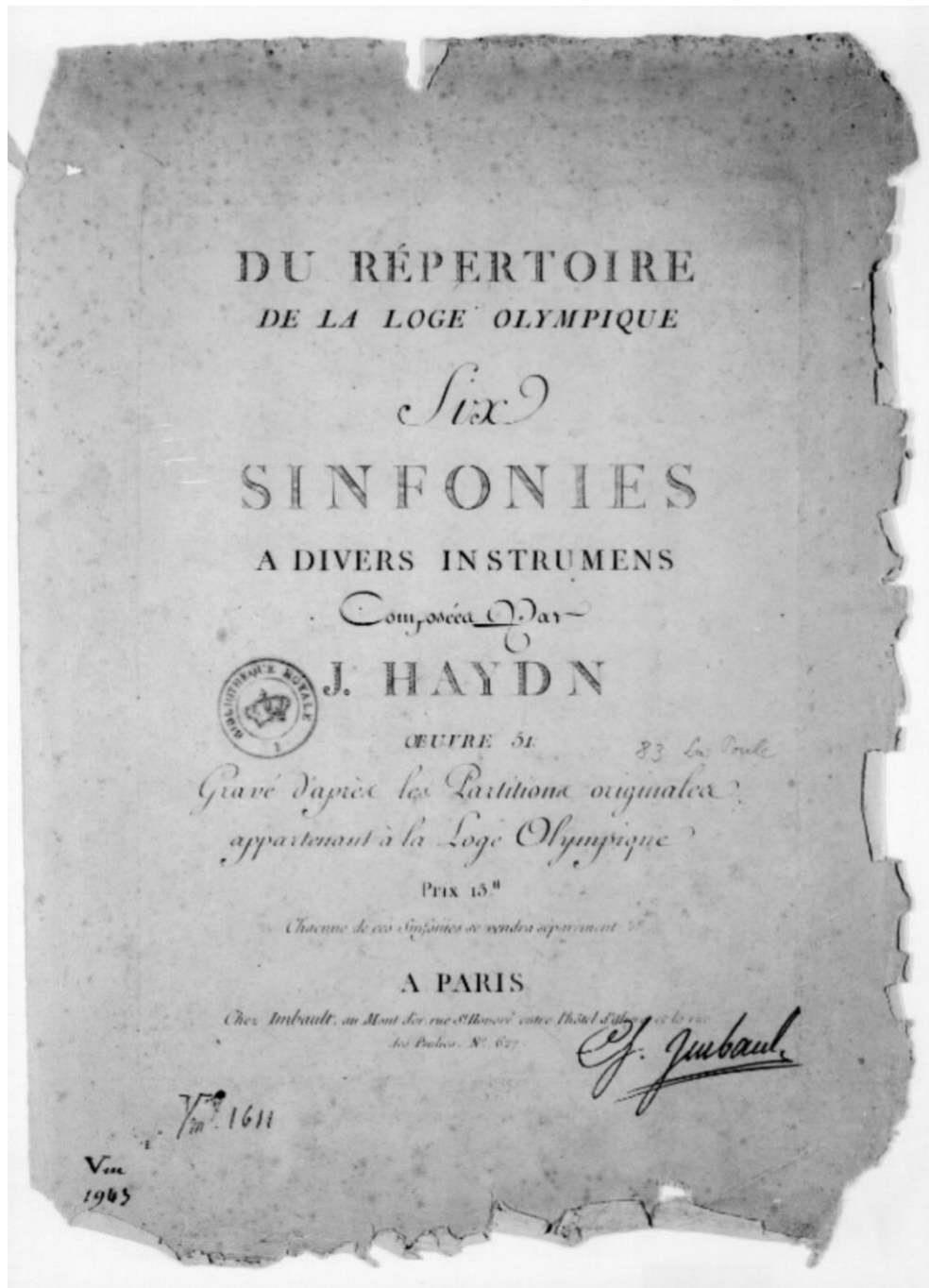
*Sources : Tableaux des effectifs de l'orchestre du Concert de la Loge Olympique pour les années 1786 et 1788 et les Tablettes de renommée des musiciens pour l'année 1785*

## Annexe L



Jean-Baptiste Bréval, Page de titre de la Symphonie concertante pour une flûte et un basson avec accompagnement de deux violons, alto et basse. Cette symphonie a été arrangée par Mr Devienne, pour les deux instruments ci-dessus (et exécutée par MM. Salantin et Le Brun, aux Concerts de la Reine, de la Loge Olympique et au Concert Spirituel pr cor et haubois)...Opéra XXXI, Gravé par Richomme..., Paris, 1789, conservée à la Bibliothèque nationale de France, n° de notice FRBNF39781596.

## Annexe M



Joseph Haydn, Du répertoire de la Loge Olympique / Six / Sinfonies / a divers instrumens / Composées par / J. Haydn / Œuvre 51 / Gravé d'après les Partitions originales / appartenant à la Loge Olympique / Prix 15<sup>#</sup> / Chacune de ces Sinfonies se vendra séparément / A Paris / Chez Imbault au Mont d'or rue St Honoré entre l'hôtel d'Aligre et la rue / des Poulies, n° 627.

## Annexe N



Broche aux insignes de la Loge Olympique qui devait être portée aux concerts par tous les musiciens et auditeurs.

© Mascha Mosconi

## Annexe O

L'ÉCRITE DES FRANCS-MAÇONS...

Loges d'adoption en France au XVIII<sup>e</sup> siècle

Spatialisation des loges d'adoption en France au 18<sup>e</sup> siècle proposée par Pierre-Yves Beaurepaire dans *L'Europe des francs maçons, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2018, p. 209.

## BIBLIOGRAPHIE

## Sources manuscrites

1. Dépôt d'archives : *Bail de la Société Olympique au Palais-Royal pour l'année 1784*, Archives Nationales  
Série d'archives : MC/ET/CXIII 552
2. *Comptes détaillés de Nicolas Séjan de Forcroy pour ses leçons données à Mlle d'Herbouville à l'Abbaye aux Bois et à Issy, 31 mars 1768 et janvier 1770*, TAJAN, Lot 324, mis aux enchères le 18 septembre 2013.
3. Dépôt d'archives : *Journal d'un Parisien anonyme, années 1777-1784 et 1787*, Bibliothèque Historique de la Ville de Paris  
Série d'archives : manuscrit français 697.
4. Dépôt d'archives : Fichier Bossu, Fonds maçonniques, Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (BnF)  
Série d'archives : Fm1, Fm2, Fm3
5. Dépôt d'archives : *Quittance du prince de Monaco*, Monaco, Archives du Palais de Monaco  
Série d'archives : C 419

## Sources imprimées

- « Concert », *Journal de Paris*, 3 juin 1785, Imprimerie Quillau, p. 634.
- « CONCERT SPIRITUEL,/AU CHAT[E]AU DES TUILERIES,/ Aujourd'hui SAMEDI 8 [?]mbre 1787, JOUR DE LA CONCEPTION », Affiche conservée au Musée Carnavalet, 50cm/65cm, n° AFF1496.
- 28 janvier 1781, *Almanach musical pour l'année mil-sept-cent-quatre-vingt-deux*, Paris, Au bureau de l'abonnement littéraire, rue S.-André-des-Arts, 1782. p. 67-68.
- Almanach du Palais-Royal utile aux voyageurs, À Paris, Chez Royez, libraire, Quai des Augustins, & chez les autres libraires*, Paris, 1786, p. 135-136.

BOMBELLES, marquis de, *Journal, Tome II, 1784-1789*, Paris, Librairie Droz, 1982, 416p.

*Catalogue de la Musique du Président de Meslay*, [s.d.], [s.l.], Bibliothèques de Chartres, Manuscrit, LC 3455.

CHASTENAY, comtesse de, *Mémoires de Mme de Chastenay, 1771-1815*, vol. 1, Paris, E. Plon, Nourrit, 1896, 507p.

DE CHANTOISEAU, Roze, *Tablettes de renommée des musiciens, auteurs, compositeurs, virtuoses, amateurs et maîtres de musique ... les plus connus en chaque genre, avec une notice des ouvrages ou autres motifs qui les ont rendus recommandables pour servir à l'almanach Dauphin...*, Paris, chez Cailleau, Libraire, rue Galande, 1785, 195p.

DE LA BORDE, Jean-Benjamin, *Essai sur la musique ancienne et moderne*, Paris, De l'imprimerie de P-H, D., Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, t. 4, 1780, 576p.

DE LA CROIX, Jean-François et Luc-Vincent Thiéry, *Almanach du voyageur à Paris, et dans les lieux les plus remarquables du royaume*, chez Hardouin et Gattey, Paris, 1786, 2581p.

DE NORVINS, Jacques, *Souvenirs d'un historien de Napoléon : Mémorial de J. de Norvins*, Paris, Éditions Plon, T. 1, 1897, 426p.

FÉTIS, François-Joseph, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*, tome 7, Bruxelles, chez Meline Cans et Compagnie, 1841, 540p.

FRAMERY, Nicolas-Étienne, *Notice sur Joseph Haydn, associé étranger de l'Institut de France : contenant quelques particularités de sa vie privée, relatives à sa personne ou à ses ouvrages*, Paris, Barba 1810, 47p.

« From Mademoiselle St. Huberti », Saturday February 1, 1783, *The Papers of Benjamin Franklin*, vol. 38 (unpublished), [<https://franklinpapers.org/framedVolumes.jsp?vol=38&page=708>], (consulté le 12 janvier 2021).

GREGOIR, Edouard George Jacques, *Bibliothèque musicale populaire*, Bruxelles, Anvers, Paris, Londres & Mayence, chez Schott Frères, 1877, 552p.

*La L.: d'adoption dirigée par les Officiers de la L.: régulière de la Candeur tenant ses travaux à Paris, aux RR:LL: régulières de France et des Orient*

*étrangers*, Paris, 1778, Bibliothèque nationale de France, département Manuscrits, FM IMPR-2078, 46p.

*Paris. Parfaite Estime & Sté Olympiq. Tableau 1788*, Bibliothèque Nationale de France, Département des manuscrits, Fonds Baylot, Fm2 153, 106p.

PÉRAU, Gabriel-Louis, *L'ordre des francs-maçons trahi et le Secret de Mopses révélé*, À Amsterdam, 1758, 307p.

*Règlements de la Loge et Société Olympique*, Library of Princeton University, Gustave Bord collection, HS604 F86s, 1787, 59p.

*Tableau d'architecture de la Société Olympique pour l'année 1786*, INHA, Paris, Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, Collections Jacques Doucet, 12 Res 1365, 80p.

*Tableau d'architecture de la Société Olympique pour l'année 1786*, Paris, Bibliothèque municipale de Lyon, cote 813155, 80p.

*Tableau des frères et sœurs de la loge d'adoption, dirigée par les officiers de celle de la Candeur, à l'O:-: de Paris...*, Paris, 1778, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, FM IMPR-2978, 46p.

THIÉRY, Luc-Vincent, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue, & de tout ce qu'elles contiennent de remarquable*, T. 1, Paris, chez Hardouin & Gattey, libraires de S. A. S. madame la duchesse d'Orléans, au Palais Royal, sous les arcades à gauche, n° 13-14, 1787, 784p.

VIGÉE-LEBRUN, Louise-Élisabeth, « Le comte d'Albaret », dans *Souvenirs de Madame Louise-Élisabeth Vigée-Lebrun*, Tome 1, Paris, Librairie de H. Fournier, 1835, mis en ligne par le Projet Gutenberg, sur le site [<https://www.gutenberg.org/files/23019/23019-h/23019-h.htm>], (consulté le 22 août 2022).

## Dictionnaires et monographies

« CONCERT, subst. masc. », site Internet du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* (CRNTL), [[cnrtl.fr/definition/concert](http://cnrtl.fr/definition/concert)], (consulté le 6 janvier 2022).

« CONCERT » *Dictionnaire de l'Académie Française. Quatrième édition. Tome premier. A = K*, À Paris, chez la Veuve Bernard Brunet, Imprimeur de l'Académie Française, Grand'Salle du Palais, & rue basse des Ursins, M. DCC. LXXII [1772], 984p.



DE CAHUSAC, Louis et Jean-Jacques Rousseau, « Concert », dans Diderot, Denis et Jean d'Alembert (dir.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*. À Paris, chez Briasson, rue Saint Jacques, à la Science. David l'aîné, rue Saint Jacques, à la Plume d'or. Le Breton, Imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe. Durand, rue Saint Jacques, à Saint Landry, & au Griffon, Vol. 3, 1753, p. 803.

DE JODE, Marc et Jean-Marc et Monique Cara, *Dictionnaire universel de la franc-maçonnerie*, Paris, Larousse, 2011, 640p.

## Études

AGULHON, Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1984, [1966], 454p.

BARBIER, Patrice, *Marie-Antoinette et la musique*, Paris, Grasset, 2022, 439p.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « Hiram at the playhouse: Masonic and theatrical travels in Europe », dans Beaurepaire, Pierre-Yves, Philippe Bourdin et Charlotta Wolff (ed.), *Moving scenes. The circulation of music and theatre in Europe, 1700-1815*, Oxford University Studies in the Enlightenment, Voltaire Foundation, 2018, p. 189 à 199.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « La “fabrique” de la sociabilité », *Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle*, n° 46, 2014, p. 85-105.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « La franc-maçonnerie, observatoire des trajectoires et des dynamiques sociales au 18<sup>e</sup> siècle », *Dix-huitième siècle*, n° 37, 2005, p. 17-30.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « Théâtre de société et franc-maçonnerie aristocratique dans l'Europe des Lumières : une rencontre réussie », *Revue d'Histoire du Théâtre*, n° 225, 2005, p. 53 à 60.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « Les relations maçonniques franco-russes au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après le Journal du diplomate Bourrée de Corberon », dans POUSSOU, Jean-Pierre, Anne Mézin et Yves Perret-Gentil (dir.), *L'influence française en Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque tenu à Paris les 14-15 mars 2003*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2004, p. 47-64.

- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « Les voyages des francs-maçons. Une institution européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Les Voyages à l'époque moderne, actes de la journée d'étude de l'Association des Historiens modernistes*, 2001, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2004, p. 47-63.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, *L'espace des francs-maçons : une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 234p.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, *L'Europe des francs-maçons, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2018, 320p.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « Sortir de l'impasse "maçonnologique" : les sources d'une histoire interculturelle de la franc-maçonnerie européenne », dans Christine Gaudin et Éric Saunier (dir.), *Franc-maçonnerie et histoire. Bilan et perspectives*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2003, p. 53-64.
- BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *L'Autre et le frère. L'étranger et la franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Champion, 1998, 868p.
- BOYDSTON, Jeanne, « Gender as a Question of Historical Analysis », *Gender & History*, n° 3, 2008, p. 558-583.
- BUGNON, Fanny, Carole Carribon, Bernard Lachaise, Delphine Dussert-Galinat et Dominique Picco (dir.), *Femmes et réseaux dans les sociétés modernes et contemporaines. Réalités et représentations*, Acte du colloque de Bordeaux, octobre 2014, Site Internet de la Société Internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR), [<http://siefar.org/femmes-et-reseaux-dans-les-socits-modernes-et-contemporaines-ralites-et-representations/>], (consulté le 1er janvier 2021).
- BURKE, Janet et Margaret C.-Jacob, *Les premières franc-maçonnnes au siècle des Lumières*, Presses universitaires de Bordeaux, 2017 [2011], 191p.
- CARBONNIER, Youri, « Le personnel musical de l'Opéra de Paris sous le règne de Louis XVI », *Histoire, économie & société*, n° 2, 2003, p. 177-206.
- CHARTIER, Roger, « La nouvelle histoire culturelle existe-t-elle ? », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 31, 2003, p. 1 à 11.
- CHARTIER, Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.*, n° 6 1989, p. 1505-1520.
- CHEVALLIER, Pierre, « Nouvelles lumières sur la Société Olympique », *Dix-huitième siècle*, n° 19, 1987, p. 135-147.

- CHIMÈNES, Myriam, « Musicologie et histoire : Frontière ou “no man’s land” entre deux disciplines ? », *Revue de musicologie*, 1998, t. 84, p. 67-78.
- CÔTÉ-MARTINE, Philippe, *Étude du Journal d’un parisien anonyme, année 1777-1784 et 1787*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, avril 2009, 365p.
- COTTE, Roger, *La musique maçonnique et ses musiciens*, Paris, Éditions du Borrégo, 1987, 231p..
- CROS, Lauriane, *Franc-maçonnerie, réseaux maçonniques et dynamiques bordelaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat (histoire), Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, 2018, 839p.
- DARNTON, Robert, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, Seuil, 1993, 302p.
- DAVIES, Malcolm, « The Grand Lodge of Adoption, La loge *De Juste*, The Hague, 1751: A Short-Lived Experiment in Mixed Freemasonry or a Victim of Elegant Exploitation? », dans *Women’s Agency and Rituals in Mixed and Female Masonic Orders*, 2008, Brill [En ligne], p. 51-87.
- DEUTSCH, Catherine, « Écrire sur les musiciennes, une question de genre ? Les recherches sur les musiciennes à la Société française de musicologie et dans sa revue » *Revue de Musicologie*, 2018, t. 104, n° 1-2, vol. 2, p. 305-326.
- DEUTSCH, Catherine, « Un siècle de rapports de genre en musicologie. Les femmes musicologues à la Société française de musicologie et dans sa Revue », *Revue de musicologie*, n° 104, 2018, p. 773-802.
- DIERKENS, Alain, (éd.), « Les courants antimaçonniques hier et aujourd’hui », *Problèmes d’histoire des religions*, vol. 4, Université de Bruxelles, 1993, 169p.
- DORÉ, André, « La maçonnerie des dames. Essai sur les grades et les rituels des loges d’adoption, 1745-1945 », *Bulletins de la Grande Loge de France*, Paris, n° 96, p. 1 à 26, (réimpression du texte *L’Amazonie Anglaise*).
- DOWD GEOFFROY-SCHWIDEN, Rebecca, « Social Privilege and Musician-Masons », dans *From Servant to Savant. Musical Privilege, Property, and the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2022, 336p.
- ESCAL, Françoise et Jacqueline Rousseau-Dujardin, *Musique et différence des sexes*, Paris, l’Harmattan, 1999, 209p.

- FURET, François, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978, 259p.
- GAILLIOT, Antoine, Rahuel Markovits, Robin Nadeau et Julie Verlaine, « (Re)faire l'histoire de la sociabilité urbaine. Pratiques, espaces et discours », *Hypothèses*, 2009, n° 12, p. 239-250.
- GARRIOCH, David, *La fabrique du Paris révolutionnaire*, Paris, La Découverte, 2013 [2002], 388p.
- GASPARD, Françoise, « Franc-Maçonnerie, république et exclusion des femmes », *Les cahiers du CEDREF*, Hors-série 2, 1996, p. 63-75.
- GAUTHIER, Laure et Mélanie Traversier (dir.), *Mélodies urbaines. La musique dans les villes d'Europe (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUPS, 2008, 357p.
- GEFEN, Gérard, *Les musiciens et la franc-maçonnerie*, Paris, Fayard, 1993, 232p.
- GENET, Jean-Philippe, « Histoire, Informatique, Mesure », *Histoire & Mesure*, n° 1, 1986, p. 7 à 18.
- GUILLO, Laurent, « La duchesse de Villeroy : une femme riche, libre et très investie dans la musique », *Women and Music in the Early Modern Age*, Divino Sospiro : Centro de Estudos Musicais Setecentistas de Portugal, Lisbonne, 2021, 8p.
- HABERMAS, Jürgen, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (trad.), Paris, Payot, 1993 [1962 en allemand], 324p.
- HALEVI, Ran, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien régime : aux origines de la sociabilité démocratique*, Paris, EHESS, coll. « Cahier des Annales », n° 40, 1984, 120 p.
- HENNEBELLE, David, « Quand les musiciens colonisaient les hôtels aristocratiques parisiens », *Dix-huitième siècle*, vol. 43, no. 1, 2011, p. 61-76.
- HENNEBELLE, David, *De Lully à Mozart. Aristocratie, musique et musiciens à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Champ Vallon, 2009, 448p.
- HENNEBELLE, David, « Un observatoire du patronage musical au XVIII<sup>e</sup> siècle : les épîtres dédicatoires », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 56-2, no. 2, 2009, p. 30 à 51.

- HENNEBELLE, David, « Un paysage musical de Paris en 1785. Les Tablettes de renommée des musiciens », *Société française d'histoire urbaine*, n° 26, 2009, p. 89 à 110.
- HENNEBELLE, David, « Nobles, musique et musiciens à Paris à la fin de l'Ancien Régime : Les transformations d'un patronage séculaire (1760-1780) », *Revue de musicologie*, n° 2, 2001, p. 396 à 418.
- HIVERT-MESSECA, Gisèle et Yves, *Femmes et franc-maçonnerie : trois siècles de franc-maçonnerie féminine et mixte en France (de 1740 à nos jours)*, Paris, Dervy, 2015, 476p.
- JACOB, Margaret C., *Living the Enlightenment: Freemasonry and Politics in Eighteenth-Century Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1991, 354p.
- KERVELLA, André, *Aux origines de la Franc maçonnerie française (1689-1750). Exilés britanniques et gentilshommes bretons*, Rouvray, Les éditions du Prieuré, 1996, 267 p. ; *Idem., La Maçonnerie écossaise dans la France de l'Ancien Régime. Les années obscures 1720 à 1755*, Monaco, Éditions du Rocher, 1999, 433 p.
- KLORMAN, Edward, *Mozart's Music of Friends. Social Interplay in the Chamber Works*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, 326p.
- LAUNAY, Florence, « Les musiciennes : de la pionnière adulée à la concurrente redoutée. Bref historique d'une longue professionnalisation », *La Découverte*, 2008, n° 19, p. 41 à 63.
- LE BIHAN, Alain, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, Mémoires et Documents, t. XIX et XX, 1966 et 1967, 2 volumes.
- LEGRAND, Raphaëlle, « Libertines et femmes vertueuses : L'image des chanteuses d'opéra et d'opéra-comique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans MARQUIÉ, Hélène et Noël BURCH (dir.), *Émancipation sexuelle ou contrainte des corps*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 157-175.
- LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2005, n° 52, p. 88 à 112.
- LEUWERS, Hervé, « Pratiques, et espaces de sociabilité au temps de la Révolution française », dans Jean-Clément Martin (dir.), *La Révolution à l'œuvre : Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 41-55.

- LIGOU, Daniel, « Sur l'histoire de la franc-maçonnerie. Une "maçonnologie scientifique est-elle possible ? », *Dix-huitième Siècle*, n° 4, 1972, p. 61-77.
- LIGOU, Daniel, « Alain Le Bihan, Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), Mémoire et Documents, 1966-1967 », *Annales historiques de la Révolution française*, 1969, p. 533-539.
- LILTI, Antoine, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2005, 568p.
- LILTI, Antoine, « Sociabilité et mondanité : Les hommes de lettres dans les salons parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle », *French Historical Studies*, vol. 38, n° 3, 2005, p. 415 à 445.
- LILTI, Antoine, « Sociabilité mondaine, sociabilité des élites ? Les salons parisiens dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Hypothèses*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001, p. 99 à 107.
- LOIR, Christophe et Mélanie Traversier, « Pour une perspective diachronique des enjeux urbanistiques et policiers de la circulation autour des théâtres. (Antiquité-XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire Urbaine*, n° 38, 2013, p. 5 à 18.
- LOISELLE, Kenneth, "Brotherly Love. Freemasonry and Male Friendship" in *Enlightenment France, Ithaca and London*, Cornell University Press, 2014, 261 p.
- LOISELLE, Kenneth, « "Nouveaux mais vrais amis" : la franc-maçonnerie et les rites de l'amitié au », *Dix-huitième siècle*, 39-1, 2007, p. 303-318.
- LACOMBE Hervé (dir.), « L'opéra, à la croisée de l'histoire et de la musicologie », *Histoire, économie et société*, n° 2, 2003, p. 147-284.
- MARCY, Henri-Félix, *L'origine de la Franc-Maçonnerie et l'histoire du Grand Orient de France*, Paris, Éditions Maçonnes de France, [1949] 2019, 364p.
- McCLARY, Susan, *Ouverture féministe, Musique, Genre Sexualité*, trad. de l'anglais par Catherine Deutsch et Stéphane Roth, Paris, Philharmonie de Paris, 2015, 384p.
- NASLIN, Christine, « Les formes de sociabilités maçonniques et musicales au XIX<sup>e</sup> siècle : approche des sources et problématiques », dans Tournès, Ludovic et

- Loïc Vadelorge, (dir.), *Les sociabilités musicales*, Cahiers du GRHIS, Université de Rouen, 1997, n° 6, p. 37 à 48.
- OLIVIER, Lawrence, « La question du pouvoir chez Foucault : espace, stratégie et dispositif », *Revue canadienne de science politique*, n° 1, 1988, p. 83-98.
- ORIOU, Élodie, *Vivre de la musique à Rome au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Publications de l'École française de Rome, 2021, 578p.
- OVER, Berthold et Gesa zur Nieden, *Musician's Mobilities and Music Migrations in Early Modern Europe. Biographical Patterns and Cultural Exchanges*, Bielefeld, Éditions Transcript, 2016, 425p.
- PERROT, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Champs Flammarion, 2020 [1998], 704p.
- PICARD, Marie-France, *La Grande Loge féminine de France*, Paris, PUF, « Que sais-je », 2009, 127p.
- PIOLLET, Daniel, *La Loge et Société Olympique : les R[è]glements, le Salon, les archives musicale[s]*, Inédit, [s.l.], [s.d.], p. 1 à 23.
- PIOLLET, Daniel, « La Société Olympique, miroir musical de la société sous l'Ancien Régime », *Le Concert de la Loge. Julien Chauvin. Haydn-L'ours, Devienne – Davaux.*, Apartemusic, France, 2017-2018, p. 11 à 16.
- PLUMAUZILLE, Clyde, « "marché aux putains" : économies sexuelles et dynamiques spatiales du Palais-Royal dans le Paris révolutionnaire », *Genre, sexualité & société*, n° 10, 2013, 25p.
- PUGET, Julien, « From Public Garden to Public City : The Controversy Over the Housing Project at the Palais-Royal in 1781 », *French History*, vol. 31, n° 2, 2017, p. 174-193.
- QUOY-BODIN, Jean-Luc, « L'orchestre de la Société Olympique en 1786 », *Revue française de musicologie*, vol. 70, n° 1, 1984, p. 95 à 107.
- RÉVAUGER, Cécile, *La longue marche des franc-maçonnnes : France, Grande-Bretagne, États-Unis*, Paris, Dervy, 2018, 262p.
- ROCHE, Daniel, « Introduction », dans BÖDEKER, Hans Erich, Michael Werner et Patrice Veit (dir.), *Le concert et son public. Mutations de la vie musicale en Europe de 1780 à 1914 (France, Allemagne, Angleterre)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002, p. 151 et 155.

- ROCHE, Daniel, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, EHESS, 1989, [1973], vol. 1, 394p.
- ROCHE, Daniel, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, EHESS, 1989, [1973], vol. 2, 386p.
- SCOTT, Joan W., « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogenès*, n° 225, 2009, p. 5 à 14.
- SCOTT, Joan W., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique ». (trad. Éléni Varikas), *Les cahiers du GRIF : le genre de l'histoire*, n° 37-38, 1988, p. 125-153.
- SONNET, Martine « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes : Association des professeurs d'histoire et de géographie*, vol. 24, n° 3, 2006, p. 255-268.
- SMITH ALLEN, James, « Masonry's Gendered Variations before and after 1789 », *A Civil Society: The Public Space of Freemason Women in France, 1744-1944*, University of Nebraska Press, 2021, 420p.
- SNOEK, Jan, « Sous le Rite d'Adoption, un protoféminisme », *La chaîne d'union*, 2013, n° 65, p. 76 à 85.
- TRAVERSIER, Mélanie et Alban Ramaut, *La musique a-t-elle un genre?* Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, 384p.
- TRAVERSIER, Mélanie, « Les chanteuses à la barre », dans le numéro « Musique et Justice : les musiciens face à la justice », *Criminocorpus* [En ligne], avril 2014, [<https://journals.openedition.org/criminocorpus/2691>], (consulté le 1<sup>er</sup> janvier 2021).
- TRAVERSIER, Mélanie, « Histoire sociale et musicologie : un tournant historiographique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 2, 2010, p. 190 à 201.
- VAN DAMME, Stéphane, « La sociabilité intellectuelle. Les usages historiographiques d'une notion », *Hypothèses*, 1998, n° 1, p. 121 à 132.
- ZEMON DAVIES, Natalie, « Women's History in Transition: The European Case », *Feminist Studies*, n° 3, 1975, p. 83 à 103.